

ALGÉRIE - OUGANDA

Signature de deux accords et cinq mémorandums d'entente

P.3

PARLEMENT

Présentation des amendements proposés à la loi fixant l'organisation des 2 chambres du Parlement

P.4

ESPAGNE

Le Parlement catalan adopte une résolution exhortant le gouvernement à assumer ses responsabilités envers le peuple sahraoui

P.15

ALGÉRIE - UNION EUROPÉENNE

Josep Borrell : "l'Algérie est un partenaire de confiance pour l'Union européenne"

Le Haut représentant de l'Union européenne pour les Affaires étrangères et la Politique de sécurité, vice-président de la Commission européenne, Josep Borrell, a affirmé, lundi à Alger, que l'Algérie est un partenaire de confiance et un acteur-clé dans la lutte contre le terrorisme, annonçant que l'Algérie et l'UE ont convenu de relancer le dialogue de haut niveau en matière de sécurité.

"Il est très important de dire que nous avons convenu de relancer notre dialogue de haut niveau en matière de sécurité et que les premières réunions vont se tenir avant la fin de l'année en cours", a déclaré M. Borrell à l'issue de l'audience que lui a accordée le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune.

"Cela prouve que l'Algérie est un partenaire de confiance et un acteur-clé dans la lutte contre le terrorisme dans notre voisinage commun", a-t-il ajouté, relevant que l'Algérie a "une longue histoire dans la lutte contre le terrorisme". P.24



CALENDRIER DES EXAMENS SCOLAIRES 2022-2023

Le BEM du 5 au 7 juin et le BAC du 11 au 15 juin

P.2

LANGUE AMAZIGH

Le projet d'un atlas linguistique amazigh algérien en sa phase finale

P.3

PATRONAT

Rahmoune Zergoune élu nouveau président de la CAPC

P.4

SANTÉ

MÉDICAMENTS GÉNÉRIQUES

Efficaces ou pas ?

P.p 12-13

F   T B A L L

FORMATION

FAF envisage de lancer 16 académies à travers le pays

P.21



CONCOURS DE LA CHANSON AMAZIGH

L'artiste, un "vecteur de fraternité"

P.16

JUSTICE

Les deux PDG des groupes "IMETAL" et "SIDER" en détention

P.24

CALENDRIER DES EXAMENS SCOLAIRES 2022/2023

Le BEM du 5 au 7 juin et le BAC du 11 au 15 juin



Le ministère de l'Éducation nationale a annoncé, lundi dans un communiqué, les dates du déroulement des épreuves du Brevet d'enseignement moyen (BEM) et du Baccalauréat pour l'année scolaire 2022/2023.

Le ministère de l'Éducation nationale informe les candidats aux épreuves du Brevet d'enseignement moyen (BEM) et du Baccalauréat que leurs dates ont été fixées comme suit: - Les épreuves du BEM se dérouleront du lundi 5 juin au mercredi 7 juin 2023 - Les épreuves du Baccalauréat sont prévues de dimanche 11 juin au jeudi 15 juin 2023.

Le ministère a souhaité, à cette occasion, succès et réussite à tous les candidats, a-t-on ajouté de même source.

ALGÉRIE - RUSSIE

Mémorandum d'entente entre la wilaya d'Alger et la ville de Moscou



Un mémorandum d'entente a été signé, dimanche, entre la wilaya d'Alger et la ville de Moscou (Russie), en vue de développer des activités de coopération et de partenariat dans plusieurs secteurs.

Le mémorandum d'entente a été signé, du côté algérien, par le wali d'Alger, M. Mohamed Abdennour Rabehi, et du côté russe, par le ministre du Gouvernement de Moscou, M. Sergei Cheryomin, chef de Département des Relations internationales et de l'Économie extérieure de Moscou, en présence de l'ambassadeur russe à Alger, Valerian Shuvaev.

Parmi les secteurs concernés, M. Rabehi a cité "la numérisation et l'innovation, la protection de l'environnement et la gestion des déchets, le transport urbain, le trafic routier et la restauration des bâtisses", en sus des secteurs de l'Éducation, de la Jeunesse et des Sports et du Tourisme.

De son côté, M. Cheryomin a précisé que l'Algérie était "un pays ami et un partenaire important qui entretient avec la Russie des relations solides, et nous œuvrons, à travers ce mémorandum d'entente, à les développer davantage".

COMMERCE

Rezig reçoit le président du CREA

Le ministre du Commerce et de la Promotion des exportations, Kamel Rezig a reçu, lundi à Alger, le président du Conseil du renouveau économique algérien (CREA), Kamel Moula, accompagné d'opérateurs économiques, indique un communiqué du ministère.

La réunion qui s'est déroulée au siège du ministère a porté sur "plusieurs questions et propositions à même d'insuffler une nouvelle dynamique au secteur commercial", précise la même source.

GRUPE SONELGAZ Cérémonie en l'honneur de ses travailleurs aux besoins spécifiques



Le groupe Sonelgaz a organisé, lundi à Alger, une cérémonie en l'honneur de ses travailleurs aux besoins spécifiques, à l'occasion de la célébration de leur journée nationale qui coïncide avec le 14 mars de chaque année.

Cette cérémonie s'est déroulée au centre de formation du groupe à Ben Aknoun, en présence du ministre de l'Énergie et des Mines, Mohamed Arkab, du ministre du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale, Youcef Cherfa, de la ministre de la Solidarité nationale, de la Famille et de la Condition de la femme, Kaouter Krikou, du PDG de Sonelgaz, Mourad Adjal, du Secrétaire général de la Fédération nationale des travailleurs du pétrole, du gaz et de la chimie (FNTPGC) et du Secrétaire général (SG) par intérim de l'Union générale des Travailleurs algériens (UGTA), Hamou Touahria.

Il a rappelé à ce propos que le groupe Sonelgaz emploie actuellement 242 travailleurs parmi les personnes aux besoins spécifiques dont 52 cadres (41 hommes et 11 femmes).

Lors de cette cérémonie, des aides financières ont été distribuées aux travailleurs du groupe parmi les personnes aux besoins spécifiques ainsi que des chaises roulantes et des tricycles.

OUARGLA

Plantation de plus de 3.500 arbustes

Une campagne visant la plantation de plus de 3.500 arbustes à Ouargla a été lancée dimanche par le Commandant de la 4ème région militaire (4-RM) le général major Omar Tlemçani en présence des autorités de la wilaya.

Cette campagne a été marquée par une large participation des éléments de l'Armée nationale populaire (ANP) relevant de la 4-RM d'Ouargla dans le cadre de la consolidation du lien arméniement et des efforts de lutte contre la désertification dans le pays, a déclaré le colonel Hocine Arif.

L'initiative a pour objectif de planter plus de 3.500 arbustes de 13 espèces adaptées aux caractéristiques climatiques des régions arides, entre autres, l'Eucalyptus, le Casuarina, le Laurier rose et la Dodonaea, a fait savoir le Conservateur local des forêts, Djamel Gassas.

Sortie d'une nouvelle promotion d'agents de contrôle des douanes



Une promotion forte de 273 agents de contrôle des douanes-Sud 2022/2023 est sortie lundi à Ouargla lors d'une cérémonie présidée par le Directeur général des Douanes algériennes (DGDA) Noureddine Khaldi, en présence des cadres centraux et des autorités de la wilaya.

Organisée à l'École de formation des agents des douanes d'Ain El-Beida (Ouargla) la sortie de cette promotion, baptisée au nom du défunt Rouichi Boudjemâa (1942-2022), a donné lieu à l'inspection, par le DGDA, de la promotion sortante, à la prestation du serment, à la remise des grades, à l'exécution des exhibitions et autres activités encadrées par des formateurs des douanes. Intervenant en marge de la cérémonie, le DG des Douanes algériennes a souligné que "la formation des agents de contrôle des douanes s'inscrit dans le cadre des efforts de modernisation des Douanes algériennes et de les mettre au diapason de leurs pairs dans le monde dans le but de protéger l'économie nationale et la lutte contre les crimes économiques".

ALGÉRIE TÉLÉCOM

La souscription en ligne à l'offre "Idoom Fibre" via géolocalisation à partir de lundi



Les citoyens pourront, à compter de ce lundi, effectuer en ligne leur demande de souscription à l'offre "Idoom Fibre", via la géolocalisation de leur domicile, indique un communiqué d'Algérie Télécom.

"Une géolocalisation du domicile du client a été mise en place afin de lui permettre de vérifier son éligibilité à l'offre 'Idoom Fibre' et d'effectuer sa demande en quelques clics", précise l'entreprise publique.

Pour ce faire, "il suffit de se rendre sur le site web de l'entreprise: www.algeriatelecom.dz et de cliquer sur 'Demande FTTH' ou de se rendre sur le lien: <https://demandefth.at.dz>", explique Algérie Télécom.

"Cette démarche s'inscrit dans le cadre des efforts consentis par l'entreprise afin de faciliter la vie aux citoyens et de leur offrir les meilleurs services", souligne le communiqué.

ORAN

Forum international sur la modernisation du secteur agricole



L'agriculture et les technologies "AgriTech" au service de la modernisation du secteur en Algérie est le thème générique d'un forum international, qui se tiendra le 16 mars courant à Oran, a-t-on appris lundi des organisateurs. La rencontre réunira quelque 200 participants dont des spécialistes dans les domaines de l'agriculture et des technologies, des agronomes, des professionnels de l'Agriculture, des étudiants porteurs de projets et des représentants de bureaux d'étude et de consulting liés au secteur, de laboratoires de recherches et d'instances publiques liées à l'agriculture, a indiqué, à l'APS, la responsable du forum, Radia Aoumer.

Organisée par la société "Business Com" d'Oran en collaboration avec la direction de wilaya des services agricoles, cette rencontre permettra l'échange de points de vue sur l'utilisation des techniques en agriculture dont les technologies d'information et de communication (TIC), en plus d'exposer des expériences réussies utilisant ces techniques.

ENTREPRISE MÉTRO D'ALGER Les téléphériques d'Alger et la télécabine de Blida hors service pour maintenance

Les téléphériques du Mémorial (Maqam Echahid) et du Palais de la culture (Alger) et la télécabine de Blida connaîtront dans les prochains jours un arrêt de l'exploitation commerciale, en raison d'opérations de maintenance, a indiqué lundi l'Entreprise Métro d'Alger (EMA) dans un communiqué.

"L'arrêt de l'exploitation commerciale de ces trois installations des transports par câble intervient suite à des opérations de maintenance régulières", souligne-t-on dans le même texte. Selon le programme de l'EMA, le téléphérique du Mémorial (Maqam Echahid) sera mis hors service du 14 au 16 mars courant, celui du Palais de la culture les 17 et 18, tandis que l'arrêt de la télécabine de Blida interviendra les 20 et 21 du même mois.

ALGÉRIE - OUGANDA Signature de deux accords et cinq mémoires d'entente

Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a présidé, dimanche à Alger, avec son homologue ougandais, M. Yoweri Museveni, la cérémonie de signature de deux accords et cinq mémoires d'entente dans plusieurs domaines de coopération bilatérale.



La cérémonie de signature s'est déroulée au siège de la Présidence de la République. Ces accords et mémoires d'entente

concernent les domaines de l'énergie, du tourisme, de l'agriculture, de la santé animale et de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique.

Le Président Tebboune a eu, auparavant, un entretien en tête-à-tête avec son homologue ougandais, élargi, par la suite, aux membres des délégations des deux pays. Le Président Museveni est arrivé samedi en Algérie dans le cadre d'une visite d'Etat qui durera jusqu'à mardi, à l'invitation du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune.

Le Président ougandais achève une visite d'Etat en Algérie

Le président de la République de l'Ouganda, M. Yoweri Museveni, a achevé mardi une visite d'Etat de quatre jours en Algérie, à l'invitation du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, couronnée par la signature de deux accords et cinq mémoires d'entente dans plusieurs domaines de coopération bilatérale.

Cette visite a constitué une opportunité pour renforcer les liens de coopération, de fraternité et de solidarité entre les deux pays et a été marquée par une convergence de vues autour des questions ayant fait l'objet de concertation bilatérale.

Le Président Tebboune, a affiché, dans ce contexte, sa satisfaction quant à la concertation entre l'Algérie et l'Ouganda pour coordonner les positions lors des échéances régionales et internationales, soulignant dans ce cadre "le soutien absolu de l'Algérie à l'Ouganda dans ses préparatifs du 19e Sommet de la conférence des pays non-alignés, prévu à la fin de l'année en cours à Kampala, et du Groupe des 77+Chine".

Le Président Tebboune a salué, en outre, l'appui de l'Ouganda à l'initiative de l'Algérie pour abriter une réunion restreinte du Mouvement des non alignés (MNA) l'été prochain, et ce, avant la tenue du Sommet prévu à Kampala.

Le président de la République a exprimé, par ailleurs, sa considération quant à la position inaliénable de l'Ouganda "soutenant le processus de décolonisation au Sahara occi-

dental et la défense du droit du peuple palestinien à l'établissement d'un Etat indépendant".

Le chef de l'Etat a invité, à l'occasion, les Africains à "redoubler les efforts collectifs et à fournir plus d'appui politique et financier pour les peuples sahraoui et palestinien", appelant la Communauté internationale à "assumer ses responsabilités historiques" à même de permettre aux peuples sahraoui et palestinien d'exercer leur droit à l'autodétermination et à l'indépendance.

Les deux Présidents ont, en outre, exprimé leur volonté de booster les relations bilatérales dans tous les domaines et hisser leur coopération économique au niveau de l'entente politique. Le Président ougandais a mis en avant, à ce propos, les potentialités et les atouts de l'Algérie dans "la libération économique" de l'Afrique à travers la consolidation de la coopération interafricaine, au même titre que sa contribution, jadis, à l'affranchissement des pays africains du joug colonial.

Il a estimé que l'Algérie pourra, en travaillant avec l'Afrique de l'Est dont l'Ouganda fait partie, "créer un groupe très puissant qui contribuera au développement économique, au même titre de son soutien, jadis, à la lutte africaine contre le colonialisme".

Mettant l'accent sur l'importance de la Zone de libre-échange continentale africaine (ZLECAF) dans "l'affranchissement" du continent de la dépendance économique, le

Président ougandais a relevé la nécessité de raffirmer les relations commerciales bilatérales entre Etats africains, à l'instar des relations entre l'Algérie et l'Ouganda.

A ce titre, le Président Tebboune a rappelé que l'Algérie a déjà initié, dans le cadre de l'intégration continentale, des projets structurants comme la Route transsaharienne, le Gazoduc (Algérie-Nigeria), et la Dorsale transsaharienne à fibre optique, soulignant que "l'Algérie s'emploie, aux côtés de l'Ouganda et des frères africains, à la réalisation de l'intégration économique dans le cadre de la Zone de libre-échange continentale africaine (ZLECAF)".

Le président de la République a exprimé, d'ailleurs, la disponibilité de l'Algérie à faire profiter l'Ouganda de son expérience dans les domaines de l'énergie, du tourisme, de l'agroalimentaire, de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique, soulignant l'importance qu'il accorde à la réunion de la deuxième session de la commission mixte, qui permettra aux deux pays d'"enrichir le cadre juridique de coopération".

Il a exprimé, à ce propos, son souhait que "la réunion soit programmée prochainement" et que les deux pays œuvrent ensemble à activer le conseil d'affaires algéro-ougandais".

Lors de cette visite, le Président ougandais a visité le Centre de recherche nucléaire d'Alger et s'est entretenu avec de hauts responsables de l'Etat.

BANQUE D'ALGÉRIE Hausse de la liquidité bancaire à plus de 1.800 milliards DA à fin septembre 2022

La liquidité globale des banques a augmenté sensiblement à la fin du 9ème trimestre de 2022 pour atteindre 1.809,1 milliards de dinars, contre 1.331,9 milliards de dinars à fin décembre 2021, a indiqué la Banque d'Algérie (BA) dans sa dernière note de conjoncture publiée dimanche.

Il s'agit d'une hausse de 477,2 milliards de dinars par rapport à fin 2021, et de 579,4 milliards de dinars comparativement à septembre 2021, selon la même source.

La banque centrale a fait savoir également, dans sa note de conjoncture pour les neuf premiers mois de l'année 2022, que le montant total échangé sur le marché monétaire interbancaire a atteint 329,3 milliards de dinars, à fin septembre 2022, contre 48,5 milliards de dinars à fin 2021, soit une hausse de 280,8 milliards de dinars. Quant au taux d'intérêt sur le marché interbancaire à terme, il s'est situé à 2,12346 % à fin septembre 2022 contre 0,90979 % à fin décembre 2021, alors que l'activité sur le marché au jour le jour a été quasi nulle pendant cette période. La note a fait remarquer, par ailleurs, que le retour à une situation pandémique maîtrisée conjuguée à la reprise constatée de l'activité économique nationale, avait conduit la Banque d'Algérie, au mois de mars 2022, à lever les mesures exceptionnelles prises pour atténuer l'impact de la pandémie et à retourner progressivement à une situation normalisée.

S'agissant du Programme spécial de refinancement (règlement n 02-2021 du 10 juin 2021), la banque centrale a précisé que ce programme qui a pris fin en juin 2022, a atteint un montant de 2.100 milliards de dinars répartis en cinq opérations. Concernant l'évolution du taux de change, la BA a indiqué que durant le troisième trimestre de 2022, le dinar algérien a gagné 3,9% de sa valeur contre le dollar américain et 10,5% contre l'euro. En effet, "cette hausse appréciable reflète la volonté de la Banque d'Algérie de lutter contre l'accélération de l'inflation importée en contexte de sous-évaluation ponctuelle du dinar, par rapport à ses fondamentaux, et de la faiblesse conjoncturelle de l'euro", explique-t-on dans le document.

LANGUE AMAZIGH Le projet d'un atlas linguistique amazigh algérien en sa phase finale

Le secrétaire général du Haut-commissariat à l'amazighité (HCA), Si El-Hachemi Assad, a affirmé lundi à Bordj Bou Arreridj que l'élaboration d'un atlas linguistique algérien rassemblant les 14 variantes linguistiques amazighes recensées par les chercheurs est entrée en sa phase finale. Dans une intervention au centre culturel chahid Bouchiha-Meziane de la commune Djaafra, M. Assad a précisé que "les efforts du HCA en coordination avec des chercheurs ont porté leur fruit avec l'élaboration d'un atlas linguistique algérien, actuellement à la phase finale avant sa publication".

Cette publication vise à "mettre en exergue le patrimoine culturel amazigh avec ses 14 variantes recensées à travers les pays", a affirmé le même responsable qui a ajouté que les efforts sont poursuivis pour relancer "les variantes disparues à l'instar de celles d'Adrar et de la localité de Tebelbella à Béni Abbas afin de refléter la dimension nationale de la langue amazighe".

Le HCA a réservé "un budget pour le soutien et l'accompagnement des associations culturelles actives dans le domaine de la promotion de la langue amazighe", a-t-il ajouté faisant état de la publication d'un conte en amazigh par l'association Numidie de Djaafra.

Accompagné du wali Kamel Nouicer et des autorités locales, M. Assad a donné le coup d'envoi des journées de chirurgie maxillo-faciale à l'établissement public hospitalier de Ras El Oued. Il a également visité une exposition de deux plasticiens au centre culturel chahid Bouchiha-Meziane et y a assisté à un concert avant de se rendre vers l'école Hocine-Kerkach dans la commune d'El-Main pour s'enquérir des activités d'autres associations culturelles.

APS

JUSTICE L'Algérie abrite la deuxième conférence sur la justice environnementale en méditerranée

L'Algérie abritera, à partir de mardi, la deuxième conférence sur la justice environnementale en méditerranée, organisée par le ministère de la Justice en collaboration avec les responsables du programme "Euro-méditerranéen-Justice V" et "l'Agence européenne de coopération en matière de Justice Pénale (Eurojust)", indique un communiqué du ministère.

Cette conférence, qui s'étalera sur deux jours, sera présidée par le ministre de la Justice, garde des Sceaux, Abderrachid Tabi, et verra la participation de près de 80 participants des différents pays méditerranéens et des instances européennes actives dans le domaine de l'environnement, précise le communiqué.

Elle sera animée par des magistrats et des cadres relevant des secteurs de la justice et de l'environnement de l'Algérie, ainsi que des experts, des professeurs universitaires et des praticiens de pays arabes et européens, outre les responsables du programme "Euro-méditerranéen-Justice V" et de l'Agence de l'Union européenne pour la coopération judiciaire en matière pénale "Eurojust".

Cette conférence portera sur des thèmes ayant trait à la pratique judiciaire dans le domaine environnemental, dont "la lutte contre la corruption liée aux crimes environnementaux, la lutte contre le trafic d'espèces protégées, les litiges en matière d'environnement et de climat, l'indemnisation des dommages écologiques et la coopération judiciaire internationale dans le domaine environnemental", ajoutent-on de même source.

Ce rendez-vous vise à "encourager les pays méditerranéens à adapter leur cadre législatif avec le cadre international spécifique au traitement des problématiques ayant trait à l'environnement à l'instar du changement climatique, la pollution et les dangers auxquels fait face la biodiversité". Pour rappel, l'Algérie avait pris part à la première conférence organisée les 21 et 22 juin en Tunisie.

INDUSTRIE Le groupe public Madar crée une société spécialisée dans la production sucrière

Le Groupe public "Madar-Holding" a annoncé, lundi dans un communiqué, la création d'une société spécialisée dans le raffinage, la production et la commercialisation du sucre, baptisée "Tafadis", dont la date d'entrée en production est fixée au dernier trimestre 2023.

L'assemblée générale constitutive de la société sucrière par actions, dénommée "Tafadis+", s'est tenue dimanche au siège de Madar-Holding, à Alger, en présence notamment de son président P-dg, Charaf-Eddine Amara et des membres du Conseil d'administration de l'entreprise créée, a précisé la même source. Membre du groupe Madar, la société "Tafadis" a pour objet "le raffinage, la

production et la commercialisation du sucre", explique le Groupe. Le siège social de la nouvelle société est situé à Larbaatache, dans la wilaya de Boumerdes, tandis que son capital de départ a été fixé à 10 milliards de dinars, ajoute le document.

M. Ahmed Draï a été nommé directeur général de "Tafadis" et élu président du Conseil d'administration par ses membres réunis à cet effet, a fait savoir le communiqué. "Tafadis", dont la date d'entrée en production est fixée au dernier trimestre, conformément au planning de mise en place de l'outil de production, emploiera à son lancement 1.200 salariés", souligne le Groupe public. En janvier dernier, le ministre de l'Industrie, Ahmed

Zeghdar, avait indiqué que l'entrée en production effective du projet de cette raffinerie de sucre "permettra à l'Algérie de consacrer son autosuffisance en sucre, avant de procéder à l'exportation du surplus de production en la matière".

M. Zeghdar avait également affirmé que le Groupe Madar a réalisé des "expériences concluantes" dans le grand Sud, pour approvisionner cette usine en matière première, grâce à la culture de la betterave sucrière, qui constituera sa matière première.

La capacité de production prévisionnelle de cette usine, s'étendant sur une surface de 14 ha, extensible à l'avenir, est de 2.000 tonnes/jour de différents types de sucre.

PARLEMENT

Présentation des amendements proposés à la loi fixant l'organisation des 2 chambres du Parlement

La ministre des Relations avec le Parlement, Mme Basma Azouar, a présenté lundi devant la commission des affaires juridiques, administratives, des droits de l'homme, de l'organisation locale, de l'aménagement du territoire et du découpage territorial du Conseil de la nation, un exposé sur les amendements proposés à la loi fixant l'organisation et le fonctionnement des deux chambres du Parlement et leurs relations fonctionnelles, indique un communiqué du Conseil.

Lors de la présentation de la loi organique modifiant et complétant la loi organique N°16-12 fixant l'organisation et le fonctionnement de l'APN et du Conseil de la nation, ainsi que les relations fonctionnelles entre les chambres du Parlement et le Gouvernement, la représentante du Gouvernement a souligné que les amendements proposés pour ce texte s'inscrivent dans le cadre de l'adaptation de ses dispositions aux conditions fixées dans la Constitution amendée, laquelle répond aux réformes promises par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune.

Elle a précisé, dans ce contexte, que ces amendements notamment ceux relatifs au contrôle parlementaire "visent à permettre aux commissions permanentes des deux chambres du Parlement d'auditionner, en parfaite coordination avec le Gouvernement, les membres du Gouvernement au sujet de chaque question d'intérêt général, de par l'obligation du Gouvernement de fournir les documents et informations nécessaires



demandés par les membres du Parlement au titre de l'exercice de leurs missions de contrôle, à l'exception des documents revêtant un caractère confidentiel ou stratégique".

En vertu de ce texte de loi, les membres du Parlement "ont la possibilité d'interpeller le Gouvernement au sujet d'une quelconque

question nationale, de même que son audition à propos de l'application des lois, constituant ainsi une première dans l'histoire des Constitutions algériennes". Sur le volet législatif, il s'agit d'"insuffler un caractère juridique à la procédure d'urgence à travers la création d'un nouveau service fixant les

modalités d'examen et d'adoption de projets de loi conformément à cette procédure", a indiqué Mme Azouar qui a précisé que ce texte de loi "a initialement fixé un délai de 10 jours maximum pour l'adoption définitive des projets de loi à caractère spécifique ou prioritaire, en les soumettant à examen et au vote selon la procédure ordinaire".

Le texte propose "la suppression de la condition de nombre d'initiative pour proposer les lois, l'introduction de la formule de vote électronique dans les projets de loi, la finalisation des procédures de convocation de la commission paritaire, la notification immédiate du Premier ministre ou du chef de gouvernement, selon le cas, après la survenance d'un différend entre les deux chambres du Parlement concernant les dispositions du texte de loi objet du désaccord, par le président de la chambre au niveau de laquelle est survenu le différend, en tant que procédure préliminaire pour la demande de convocation de la réunion de la commission".

Goudjil reçoit la ministre zimbabwéenne de la Jeunesse et des Sports

Le président du Conseil de la nation, Salah Goudjil, a reçu, lundi à Alger, la ministre de la Jeunesse et des sports zimbabwéenne, Kirsty Coventry, avec laquelle il a évoqué l'état des relations bilatérales entre les deux pays, indique un communiqué de la chambre haute du Parlement. La rencontre a permis d'évoquer l'état des relations bilatérales dans le cadre des efforts des deux pays à les hisser au service des intérêts communs des deux peuples et des deux pays, ainsi que les rela-

tions parlementaires bilatérales et l'impératif d'être au niveau des relations politiques existant entre les gouvernements des deux pays, précise le communiqué. Les deux parties ont également abordé les derniers développements sur les scènes régionale et continentale, où le président du Conseil de la nation a rappelé "les constantes de la diplomatie algérienne reposant sur le respect de la souveraineté des pays, la défense des revendications légitimes des peuples et leur droit impres-

criptible et inaliénable à l'autodétermination, outre le refus de l'Algérie de toute ingérence dans les affaires internes des pays ou dans ses propres affaires internes", ajoute-t-on de même source. Pour sa part, la ministre zimbabwéenne a exprimé "la disponibilité de son pays à renforcer les relations bilatérales avec l'Algérie, ainsi que la coordination entre les deux parties au service des intérêts des deux pays et du continent africain en général", conclut la source.

Le président de l'APN reçoit l'ambassadeur de Chine en Algérie

Le président de l'Assemblée populaire nationale (APN), M. Brahim Boughali a reçu, lundi, l'ambassadeur de la République populaire de Chine en Algérie, M. Li Jian, avec lequel il a examiné "les relations stratégiques" unissant les deux pays, consacrées par un dialogue politique de haut niveau, indique un communiqué de la chambre basse du Parlement.

Les discussions entre les deux parties ont porté sur les relations stratégiques liant l'Algérie et la Chine dans plusieurs domaines, et consacrées par un dialogue politique de haut niveau, précise la même source.

Cette rencontre a constitué une occasion pour le président de l'APN pour rappeler que "l'Algérie, sous la sage direction du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune,

connaît un départ prometteur", mettant en exergue les potentialités et les grandes opportunités d'investissement dans plusieurs secteurs. Il a salué, en outre, "les efforts déployés par la partie chinoise pour accompagner l'Algérie dans la réalisation de plusieurs infrastructures".

Au volet parlementaire, M. Boughali a salué le niveau des relations entre les deux pays tout en réaffirmant l'importance de cette coopération en tant que "facteur de rapprochement" ainsi que l'encouragement de la tradition de concertation aux niveaux international et régional, en vue de la coordination et du rapprochement de vues sur les questions d'intérêt commun" sans omettre le rôle des groupes parlementaires d'amitié dans le renforcement de ces liens. Evoquant la politique

étrangère de l'Algérie, le président de la Chambre basse du Parlement a réaffirmé "la position de l'Algérie en faveur des efforts de paix et de règlement des conflits, son attachement au principe de non-ingérence dans les affaires internes des pays, et son appel à la nécessité de se conformer à la légalité internationale en vue de permettre aux peuples d'exercer leur droit à l'autodétermination, avec à leur tête les deux peuples palestinien et sahraoui".

Dans le même sillage, l'ambassadeur chinois a salué "le progrès réalisé par l'Algérie en matière d'amélioration du climat des affaires et de l'investissement", exprimant à ce propos "l'intérêt majeur qu'accordent les opérateurs économiques chinois à l'établissement de partenariats mutuellement bénéfiques avec

leurs homologues algériens, notamment au vu des opportunités offertes dans le cadre de la loi sur les investissements qui prévoit une stabilité législative et une meilleure vision pour les investisseurs étrangers".

Il s'est, en outre, félicité du rôle "pivot" de l'Algérie dans le monde arabo-musulman, et de "son leadership avéré dans l'espace méditerranéen et sur la scène africaine", transmettant à M. Boughali les félicitations de son homologue chinois.

La rencontre s'est déroulée en présence du vice-président de l'APN, Rabah Belkhir, du président de la Commission des affaires étrangères, de la coopération et de la communauté, Salim Merah, et du chef du groupe parlementaire d'amitié Algérie-Chine, Saadi Hamsi.

Conseil de la nation: Kassali présente le texte de loi portant règlement budgétaire de l'exercice 2020

Le ministre des Finances, Brahim Djamel Kassali, a présenté lundi à Alger le texte de loi portant règlement budgétaire de l'exercice 2020 devant la Commission des affaires économiques et des finances du Conseil de la nation.

Lors d'une plénière présidée par Noureddine Taj, président de la commission, en présence du vice-président du Conseil de la nation, Hamoud Nacer, et de la ministre des Relations avec le Parlement, Basma Azouar, M. Kassali a précisé que l'exécution du budget 2020 a pris en compte le contexte qui a été marqué par la baisse de la demande mondiale sur le pétrole et le gaz naturel, et la circonstance exceptionnelle due aux effets de la crise sanitaire du Coronavirus (Covid-19).

Le représentant du Gouvernement a affirmé, dans ce cadre, que l'étude de certains indicateurs liés à l'impact des dépenses sur le service public a mis en exergue la résilience de l'économie algérienne face aux effets de la pandémie et à la forte baisse des cours du pétrole, et ce grâce aux mesures d'urgence prises par les pouvoirs publics, notamment pour la préservation de l'activité économique, la protection des catégories vulnérables, la rationalisation des dépenses publiques et



l'encadrement du commerce extérieur. Le ministre a fait observer, par la même, que l'élaboration de ce texte de loi, dans sa nouvelle forme, intervient pour concrétiser les réformes introduites sur les finances publiques, notamment en ce qui a trait à la réforme de la dépense publique en tenant compte des résultats et du rendement.

M. Kassali a estimé, dans ce sens, que ces réformes constituent "la base de l'unification de l'opération de gestion des finances publiques, selon les normes

internationales exigeant des informations budgétaires, comptables et financières globales et authentiques". Lors du débat des dispositions du texte de loi portant règlement budgétaire de l'exercice 2020, les intervenants ont mis en avant la pertinence des mesures prises par les autorités publiques pour faire face à la pandémie Covid-19, grâce à laquelle l'économie nationale a évité les retombées de la crise. Les membres de la commission ont cité plusieurs thèmes à caractère financier et économique ayant fait l'objet d'explications par le représentant du Gouvernement.

En début de la réunion, le président de la commission a mis en avant l'importance dudit texte qui s'inscrit dans le cadre des dispositions de la Constitution et de la loi organique portant lois de finances consacrant le principe de contrôle par le pouvoir législatif du travail du pouvoir exécutif, outre l'amélioration de la finance publique et la consécration de la transparence et de la performance en termes de recouvrement des recettes et de rationalisation des dépenses publiques.

La commission s'attèle à élaborer son rapport sur ledit texte de loi qui sera présenté ultérieurement en séance plénière.

PATRONAT

Rahmoune Zergoune élu nouveau président de la CAPC

M. Rahmoune Zergoune a été élu lundi président de la Confédération algérienne du patronat citoyen (CAPC), lors d'une Assemblée générale ordinaire électorale, succédant au président sortant, Mohamed Sami Agli, a indiqué l'organisation patronale dans un communiqué.

Lors de cette AG, "les adhérents de la CAPC ont procédé au renouvellement des instances dirigeantes de l'organisation, à savoir l'élection d'un nouveau président en la personne de M. Rahmoune Zergoune et des membres du Conseil d'administration (CA), et ce en conformité avec ses statuts et son règlement intérieur et en vertu de la loi sur les associations", est-il indiqué dans le communiqué.

L'AG de la CAPC a rendu hommage au président sortant pour son abnégation et à son sens d'éthique tout au long des quatre dernières années qu'il a consacrées à l'édification d'une organisation dans "une démarche où l'intérêt collectif et national a primé", souligne-t-on dans le même document.

A cette occasion, le président élu de la CAPC, M. Zergoune "s'est engagé à poursuivre l'oeuvre de consolider l'organisation patronale pour demeurer une force de propositions et un acteur important du débat économique national, au service de l'économie nationale et pour la réussite de l'ambitieux plan de relance économique".

RELIZANE

Le Chahid Benadda Benaouda, symbole du sacrifice et de lutte héroïque pour l'indépendance

Le martyr Benadda Benaouda, dit "Si Zeghloul", héros de la wilaya de Relizane est un des symboles du sacrifice et de la lutte contre le colonisateur français pour l'indépendance du pays.

Si Zeghloul est un modèle de courage et de sacrifice pour la liberté et le recouvrement de la souveraineté nationale et sa lutte armée héroïque contre le colonisateur français.

Son activité s'étendait dans plusieurs régions de l'Ouest algérien jusqu'à ce qu'à sa mort au champ d'honneur, a indiqué, à l'APS, le chercheur en histoire de la région de Relizane, le Professeur Mohamed Ghertil.

Le commandant Si Zeghloul, né le 1er février 1927 au douar "Anatra" dans la commune de Sidi M'hamed Benaouda (20 km à l'ouest de Relizane), était orphelin du père et à l'âge de trois ans, il a été accueilli par son oncle maternel dans le quartier d'El-Hamri à Oran après la mort de sa mère. Benadda Benaouda a suivi des études dans une école coranique dans le quartier d'El-Hamri à Oran et a, ensuite, travaillé dans le commerce alors qu'il avait 18 ans.

Il participa à la guerre d'Indochine, où il a combattu sans conviction dans les rangs de l'armée française avec le grade de sergent, avant de rentrer au pays en 1955. Le 12 mars



1956, il s'enfuit de la caserne de Remchi (Tlemcen) avec 25 autres après avoir pris une grande quantité d'armes.

Benadda Benaouda, accompagné des deux martyrs, le commandant Si Redouane et Si Abdelmoumene, a rejoint la glorieuse guerre de libération nationale, apportant un grand soutien dans le domaine de l'organisation et des tactiques de guerre, a souligné Pr Ghertil.

Le 22 mars 1956, Si Zeghloul est nommé officier dans l'Armée de libération nationale avec le grade de sous-lieutenant et fut chargé de commander les



opérations militaires de Nedroma (wilaya de Tlemcen) et Oran dans les zones 2 et 3, où il a fait montre de grandes capacités en tant que chef militaire de terrain face à l'armée coloniale française.

Il a participé à plusieurs batailles où il a fait preuve de courage et de lutte farouche en compagnie des chahids Si Abdelmoumene, Si Tarik, Si Djebli et Si Redouane, à l'instar de la célèbre bataille de "Sidi Ghalem" à Oran.

Si Zeghloul est promu lieutenant pour superviser les régions de Sig (wilaya de Mascara), Mostaganem, Relizane et une partie de la

région de l'Ouarsenis.

Lors d'un affrontement avec l'ennemi français dans la wilaya d'Oran le 11 février, il fut grièvement blessé et arrêté.

Il endura d'atroces tortures avant d'être transféré à la prison civile d'Oran le 3 mai 1960 et d'être condamné à la peine de mort. Le 21 décembre 1961, Benadda Benaouda parvint à s'évader de la prison de Saint Leu avec Si Derkaoui et Si M'hamed Benisaf et à rejoindre la zone 4 de la Wilaya V historique, où il fut promu au grade de commandant de l'Armée de libération nationale menant plusieurs opérations militaires d'envergure dans la région de Relizane.

Il a, ensuite, mené plusieurs opérations militaires héroïques dans différentes régions de l'Ouest du pays dont Oran, Aïn Temouchent, Mascara et Relizane, avant de tomber au champ d'honneur, le 14 mars 1962, dans une embuscade de l'armée coloniale française au niveau de la ferme "Ouled Benrakhrakh" au douar "Ouled Aïcha" relevant actuellement de la commune de Hamri dans la wilaya de Relizane.

ALGER

La délégation russe visite le Centre de commandement et de contrôle de sûreté de la wilaya

Une délégation russe conduite par le Chef de Département des Relations internationales et de l'Economie extérieure de Moscou, M. Sergei Cheryomin, a effectué lundi une visite au Centre de commandement et de contrôle par vidéo relevant de la sûreté de la wilaya d'Alger en vue de s'enquérir des moyens utilisés dans la gestion de ce centre pour protéger la sécurité du pays et du citoyen.

A cette occasion, des explications exhaustives ont été fournies à la délégation russe sur les modalités de gestion de ce Centre et les appareils utilisés pour protéger les citoyens et leurs biens et assurer le contrôle du trafic routier.

La délégation russe s'est enquis également des principaux appareils et techniques modernes utilisés dans le contrôle et la gestion de la sécurité, notamment la protection des biens des citoyens et la sécurité routière.

Cette activité qui s'inscrit dans le cadre de la visite de travail effectuée par la délégation russe en Algérie a été marquée par la signature d'un mémorandum d'entente entre la wilaya d'Alger et la ville de Moscou, capitale de la Fédération de Russie, l'objectif étant d'établir des activités de coopération et de partenariat dans plusieurs secteurs.

La délégation russe avait visité auparavant le centre d'entraînement technique de Hamici situé à Zeralda (ouest de la capitale).

ADRAR

Fête de la tomate: une opportunité pour valoriser une filière en quête de développement



La fête de la tomate, dont la première édition nationale a débuté lundi à Adrar, constitue une opportunité pour valoriser une filière en quête de développement et de croissance à travers le renforcement de la chaîne de commercialisation et l'encouragement de l'industrie de transformation agricole, ont estimé les organisateurs.

Initiée par la Chambre de commerce et d'industrie (CCI-Touat) et la Direction du Commerce et de la Promotion des exportations de la wilaya d'Adrar, sous le slogan "Production, Transformation et Exportation", cette manifestation économique est marquée par l'organisation d'un salon dédié à la filière de la tomate avec la participation de plus de 50 exposants représentant des producteurs, des organismes d'accompagnement et de financement ainsi que des opérateurs économiques, a précisé le directeur de la CCI-Touat, Sadek Ismail.

Cette manifestation qui a drainé à son ouverture un large public, a pour objectif de mettre en exergue les potentialités que recèle la wilaya d'Adrar en production tomarière, une filière ayant besoins de promotion en termes de commercialisation et de diversification des opportunités d'investissement notamment à travers l'encouragement de l'industrie de transformation agricole dans cette wilaya de l'extrême-Sud du pays qui dispose d'unités industrielles de conservation de la tomate, a-t-on soutenu.

Devant s'étaler sur quatre jours (13-16 mars), ce salon permettra aux participants d'exposer leurs produits y compris des échantillons de l'industrie de transformation, et de faire connaître leur savoir-faire concernant les techniques modernes de culture de la tomate visant à augmenter le rendement de ce produit récolté.

Le salon est aussi une occasion pour les différentes institutions d'accompagnement, de financement et d'appui agricole présentes de proposer leurs services susceptibles d'encourager l'investissement dans cette filière jugée prometteuse, a-t-on indiqué.

ORAN

Coup d'envoi de la 5^e édition du salon Oran Invest Expo

La cinquième édition du Salon international de l'Industrie, de la Construction, de l'Energie et de l'Exportation (Oran Invest Expo) s'est ouverte, lundi au Centre des conventions "Mohamed Benahmed" à Oran, avec la participation d'environ 150 exposants nationaux et étrangers.

Ce salon regroupe près de 100 entreprises nationales publiques et privées spécialisées dans le domaine de l'industrie, des travaux publics, de l'énergie et de la construction, ainsi que des entreprises étrangères et des représentants de succursales d'entreprises étrangères actives en Algérie de Chine, d'Italie, de France, de Turquie, entre autres.

En marge de l'ouverture du salon, le commissaire de la manifestation, Ahmed Hanniche a souligné que cette édition de quatre jours est marquée par la forte participation des principales entreprises nationales exportatrices pour présenter leur expérience au profit des opérateurs souhaitant

bénéficier des avantages et des subventions offerts par l'Etat dans ce domaine.

Il a souligné que le salon, qui enregistre la présence de groupes économiques publics activant dans les domaines de l'industrie, de l'énergie, de l'électronique et de la construction, s'inscrit dans le cadre des efforts visant à réaliser le décollage économique à partir de l'année en cours suivant les aspirations des hautes autorités du pays, compte tenu des conditions favorables actuelles et de la volonté du président de la République, M.

Abdelmadjid Tebboune de fournir toutes les conditions et facilités nécessaires pour réaliser un véritable investissement producteur de richesse et de croissance économique permanente.

Les ambassades de plusieurs pays africains dont le Mozambique, le Zimbabwe et la Tanzanie, participent à cette cinquième édition organisée sous l'égide des ministres de l'Industrie et du Commerce et de la Promotion des exportations et sous le patronage du

wali d'Oran, afin de se rapprocher des exposants, visiteurs et professionnels pour mettre en avant les opportunités d'investissement direct et d'exportation des produits algériens vers les pays concernés, ajoute la même source.

Afin d'encourager les jeunes universitaires et porteurs de projets innovants, un espace d'exposition gratuit a été attribué aux associations de jeunes entrepreneurs pour leur permettre de se rapprocher des opérateurs économiques et de trouver des opportunités pour concrétiser et financer leurs projets.

En marge du salon, plusieurs conférences-débats aborderont, entre autres, "les domaines d'investissement porteurs en Algérie", "les perspectives d'exportation du ciment", "l'économie énergétique dans la construction", "la manutention industrielle et le renforcement du tissu des petites et moyennes entreprises" et "les mesures d'incitation à l'exportation des produits algériens".

OUM EL BOUAGHI

Ouverture prochaine de 6 marchés de proximité en prévision du mois de Ramadhan

Six (6) marchés de proximité seront ouverts dans la wilaya d'Oum El Bouaghi, avant le début du mois de Ramadhan, a-t-on appris dimanche auprès du chargé de la communication à la direction du commerce et de la promotion des exportations (DCPE).

Ces espaces commer-

ciaux qui seront opérationnels dans les communes d'Oum El Bouaghi, Ain Fakroun, Ain Kercha et de Meskiana en plus de celles de Dhalaa et de Fekirina, permettront l'augmentation de l'offre des produits alimentaires de large consommation en plus des fruits et légumes, a précisé Khaled Dellliche. Des

espaces fermés non exploités ont été choisis pour abriter ces marchés, a fait savoir la même source, ajoutant que des points de vente directe au consommateur des légumes secs ont été également ouverts par les coopératives des céréales et des légumes secs (CCLS) d'Oum El Bouaghi et d'Ain M'lila à

travers 15 communes de la wilaya. La production de la semoule de la minoterie de Sidi Irghis connaîtra une hausse, exceptionnellement à l'occasion du mois de Ramadhan, passant de 640 à 700 quintaux par jour afin d'assurer la disponibilité de ce produit alimentaire auprès des citoyens, a-t-il par ailleurs noté.

RESSOURCES HALIEUTIQUES

Augmenter la production de Tilapia rouge pour renforcer la sécurité alimentaire

Le ministre de la Pêche et des Productions halieutiques, Hicham Sofiane Salaouatchi, a affirmé lundi à Khenchela que "l'augmentation des capacités de production de Tilapia rouge contribuera au renforcement de la sécurité alimentaire".

Après avoir suivi un exposé sur l'augmentation de la production de la ferme aquacole de Cosider dans la commune de Babar, le ministre a considéré que ce "modèle réussi représente un des cas de la souveraineté alimentaire qui contribue à la consolidation de la sécurité alimentaire".

Assistant à une opération de pêche de ce tilapia destiné aux marchés de 12 wilayas du pays, M. Salaouatchi a salué cette expérience de Cosider qui a réussi à augmenter la production de 25 tonnes en 2021 à 40 tonnes en 2022 et ambitionne de produire 250 tonnes à fin 2023.

Le ministre a relevé que le succès de cette expérience a encouragé sa généralisation à d'autres wilayas assurant qu'il inaugurerait demain mardi un nouveau projet d'élevage de Tilapia dans la wilaya de Biskra qui s'ajoute aux multiples expériences d'investisseurs privés et de jeunes en pisciculture de Tilapia.

Lors de son inauguration d'une écloserie de Tilapia, Salaouatchi a mis l'accent sur l'importance de ce projet qui consolide la chaîne de la production locale de ce poisson par sa reproduction locale, la production des aliments en Algérie en plus de l'engraissement local à la faveur d'une technique développée par des



ingénieurs du Centre de recherche et de développement de la pêche et de l'aquaculture et la production de cages flottantes par des entreprises algériennes.

Au cours de son inspection de l'opération de transport de la production de Tilapia par la chambre algérienne de la pêche et de l'aquaculture en vue de la vente directe au consommateur, le ministre a souligné que ce mode de commercialisation assure la vente à large échelle de ces produits à des prix compétitifs n'excédant pas 550 DA le kg. Il a donné sur site des instructions pour augmenter le quota destiné à la vente dans la wilaya de Khenchela.

Le ministre a présidé la remise des diplômes à la pre-

mière promotion de stagiaires du secteur de la formation professionnelle spécialisés en pisciculture avant d'assister à la remise du certificat de désignation du terrain réservé à la zone des activités d'aquaculture dans le périmètre de Leberg au Sud de la commune de Babar. M. Salaouatchi a indiqué être accompagné durant sa visite d'un groupe d'opérateurs de l'industrie de transformation des poissons pour envisager une possible opération de transformation et de conditionnement du Tilapia afin de diversifier l'offre en conserves de poissons et encourager le développement des élevages de Tilapia.

Lors de sa visite à une exploitation agricole intégrant la

pisciculture dans le périmètre de Bouneqar au Sud de Babar où une convention a été signée entre l'investisseur et la chambre algérienne de la pêche et de l'aquaculture pour la commercialisation des Tilapias produits durant le Ramadhan, le ministre a salué les résultats de cette expérience où l'investissement est générateur de richesse et d'emplois.

Au terme de sa visite dans la wilaya, le ministre a écouté les préoccupations des professionnels de la filière avant d'inviter les jeunes à investir dans ce créneau et s'organiser en coopératives pour bénéficier des divers avantages accordés par l'Etat et les fonds de soutien pour commercialiser aisément leurs productions.

IMPORTATION DE 10.000 TÊTES BOVINES

Entrée du premier lot à partir du 18 mars

Un responsable au ministère du Commerce et de la Promotion des exportations a annoncé, lundi à Alger, l'entrée du premier lot de veaux importés pour abattage "à partir du 18 mars".

Dans une déclaration à l'APS, le directeur général du contrôle économique et de la répression des fraudes au ministère du Commerce, Ahmed Mokrani a précisé qu'il a été programmé "l'importation de 10.000 têtes de veaux pour abattage dont le premier lot arrivera à partir du 18 mars", indiquant que l'approvisionnement des marchés en viandes rouges se fera "progressivement" avant et durant le mois de Ramadhan.

Concernant les viandes rouges importées, le responsable a fait savoir que "les premières quantités arriveront dans les prochains jours et seront soumises à un contrôle strict", soulignant que l'équipe d'inspection sera mobilisée au niveau des points de vente relevant du groupe public ALVIAR ainsi que des boucheries qui seront choisies pour la vente de ces viandes.

La liste des commerçants et des opérateurs concernés par la vente de ces viandes rouges importées sera dévoilée prochainement par le ministère de l'Agriculture et du Développement rural, "sur la base de laquelle une équipe de contrôle sera orientée pour suivre la traçabilité de ces viandes à partir des postes frontaliers jusqu'à la commercialisation pour le consommateur au prix fixé par les pouvoirs publics".

Outre les viandes rouges importées et celles des veaux vivants importés, le marché des wilayas du nord du pays sera renforcé par les viandes rouges produites à partir de l'abattage du bétail importé dans le cadre du commerce de troc dans les wilayas du sud.

Ainsi, M. Mokrani a annoncé la décision du ministre du Commerce et de la Promotion des exportations, Kamel Rezig, de mettre en place un système pour permettre l'acheminement de ces viandes rouges à partir des wilayas de Tamanrasset et Adrar en direction des wilayas du nord et cette opération doit comprendre la wilaya d'Illizi "prochainement", étant donné que les abattoirs sont disponibles au sud.

Des équipes de contrôle ont été mobilisées au niveau des abattoirs d'Adrar et de Tamanrasset en coordination avec les services agricoles en sus de la mise en place de système de traçabilité des gaissons de viandes rouges, a fait savoir le responsable qui a précisé que le prix de ces viandes au sud oscille actuellement entre 1000 et 1050 Da/kg et que le ministère œuvrera à sensibiliser les opérateurs économiques du nord pour les vendre à des prix "raisonnables".

Le nombre des têtes de bétail importées dans le cadre du commerce de troc dans les wilayas du sud est passé de 36.000 têtes en 2021 à 145.000 têtes en 2022, et ce grâce "aux facilitations décidées par les pouvoirs publics pour l'entrée du bétail vivant", selon le DG qui a affirmé l'importance de cette filière et sa capacité à contribuer à "la réduction de l'importation à l'avenir".

ALGÉRIE-RUSSIE

Une délégation russe loue les opportunités d'investissement et de partenariat entre les deux pays

Une délégation russe en visite lundi à Blida s'est félicitée des opportunités d'investissement et de partenariat disponibles entre l'Algérie et la Russie, eu égard aux ressources industrielles et agricoles disponibles dans la wilaya.

La délégation russe, présidée par le sous-gouverneur de Kalouga (division administrative de la Fédération de Russie), Vladimir Popov, a visité des unités industrielles et agricoles publiques et privées, où elle s'est enquis des opportunités d'investissement et de partenariat disponibles entre les deux pays.

M. Popov a loué, à l'occasion, le niveau des technologies adoptées dans le domaine de l'alimentation de bétail, notamment, exprimant son "admiration" à l'égard de la technologie adoptée par une entreprise industrielle spécialisée dans la production de compléments alimentaires pour animaux dans la zone industrielle de Kef Lahmame (Ouled Yaïch), unique du genre

en Afrique. La délégation a également passé en revue les opportunités de coopération assurées par une entreprise spécialisée dans la production de plants d'arbres à Beni Tamou, en usant de méthodes modernes. Les hôtes de Blida ont également examiné avec le Club des entrepreneurs et industriels de la Mitidja (CEIMD), les opportunités d'échange assurées par les entreprises algériennes, notamment en matière d'exportation de certains produits agricoles, dont la tomates, les dattes et autres denrées non produites en Russie.

Au volet industriel, les responsables de l'Entreprise nationale de charpente et de chaudronnerie (ENCC/CR-Metal) de Blida ont présenté un exposé sur les capacités humaines et matérielles disponibles à son niveau.

"A travers cette visite, l'entreprise, qui est leader national dans le domaine de la construction métallique et de la chaudronnerie, vise à bénéficier de l'expertise

et de l'expérience russes dans le domaine de la construction automobile", a souligné son Président-directeur général (Pdg), Saïd Arabate dans une déclaration à la presse.

M. Arabate a aussi souligné la disponibilité de son entreprise à "se lancer dans l'industrie automobile, en tirant profit du savoir-faire russe, ceci d'autant plus qu'elle construit actuellement des structures et équipements en fer et en cuivre, voire même des carrosseries de véhicules".

A son tour, le wali de Blida, Ahmed Maâbed a souligné les "importantes ressources de la wilaya dans les domaines industriel, agricole et touristique, susceptibles d'être exploitées dans des projets bilatéraux dans le cadre du développement de l'économie nationale".

"L'objectif de cette visite est d'établir des partenariats à travers l'échange d'expériences dans divers secteurs et domaines", a ajouté le wali.

CACI

Le Centre de conciliation, de médiation et d'arbitrage a reçu 30 dossiers depuis sa création

Le Centre de conciliation, de médiation et d'arbitrage (CCMA) de la Chambre algérienne de commerce et d'industrie (CACI) a reçu 30 dossiers depuis sa création en 2003, a indiqué lundi à Alger un responsable à la CACI. Le sous-directeur des affaires juridiques à la CACI, Saïd Benguana, a précisé, lors d'une journée d'étude organisée au siège de la chambre sur le rôle de la CACI en matière d'arbitrage commercial, que 30 dossiers ont été déposés au niveau du CCMA, dont 19 affaires nationales et 11 internationales. Le CCMA a statué sur neuf (9) dossiers (un autre en cours) sur 30, selon le même

responsable qui a indiqué que les dossiers restants (au nombre de 20) ont été exclus pour plusieurs raisons, dont notamment le règlement des litiges à l'amiable et la conciliation entre les deux parties, ainsi que l'absence d'une clause compromissoire dans le contrat commercial.

L'intervenant a, en outre, souligné la nécessité pour les opérateurs économiques de prévoir, au préalable, une clause compromissoire en cas de litige entre eux.

Il a également relevé l'importance d'une bonne rédaction des contrats, qui doit reposer sur le principe de consentement des

deux parties, d'autant que "les contrats légalement formés tiennent lieu de loi à ceux qui les ont faits" (Pacta sunt servanda).

Le même intervenant a également insisté sur l'importance de l'arbitrage commercial au lieu de recourir à la justice pour le règlement des litiges résultant de la mise en œuvre des contrats commerciaux entre les opérateurs économiques, vu la confidentialité et la rapidité de cette procédure dans le règlement des conflits. Il a affirmé, à ce propos, que ces méthodes alternatives pour le règlement des litiges résultant des contrats commerciaux, servent davantage l'intérêt

de l'opérateur, vu que les commissions d'arbitrage sont spécialisées dans le domaine de la mise en œuvre des contrats commerciaux de différents types. Pour sa part, la directrice générale de la CACI, Nadira Fathi, a relevé le rôle du CCMA dans l'accompagnement des opérateurs en cas de litiges résultant de la mise en œuvre de leurs contrats commerciaux. Le CCMA constitue "un espace spécial et privilégié qui sied à l'opérateur économique et lui accorde le droit de contrôler les procédures de médiation et d'y participer", a-t-elle souligné.

APS

UNION EUROPÉENNE

Accord pour réduire la consommation d'énergie d'ici 2030

Les Etats membres de l'UE et eurodéputés ont trouvé un accord vendredi pour réduire la consommation d'énergie européenne d'ici 2030, via des rénovations de bâtiments, des industries moins gourmandes et des efforts du secteur public.



Ce texte sur l'efficacité énergétique" avait été proposé par la Commission européenne en juillet 2021 dans le cadre du plan climat visant à réduire de 55% d'ici 2030, par rapport à 1990, les émissions de gaz à effet de serre de l'UE.

L'accord passé vendredi entre les négociateurs des Etats et du Parlement européen prévoit de réduire d'au moins 11,7% la consommation d'énergie finale de l'UE en 2030, par rapport au niveau que prévoyait pour la fin de la décennie un scénario de référence établi en 2020.

Bruxelles ne fixe que des cibles "indicatives" pour chaque pays, mais "un mécanisme rigoureux de suivi et d'application sera établi pour s'assurer que les Etats membres respectent leurs contributions nationales

à cet objectif européen contraignant", précise un communiqué du Parlement.

L'exigence a été relevée par rapport à la proposition de la Commission (9%), mais reste très en deçà de la baisse de 14,5% réclamée par les eurodéputés. En moyenne, entre 2024 et 2030, les Vingt-Sept seront tenus de réduire d'environ 1,5% par an leur consommation finale d'énergie par rapport à la trajectoire anticipée dans le scénario de 2020.

Leurs efforts devront progressivement s'accroître, pour atteindre des économies annuelles d'énergie de 1,9% fin 2030.

Bâtiments, industrie, transports... les entreprises énergivores (consommant plus de 85 térajoules/an) devront s'équiper

d'un "système de gestion de l'énergie" ou accepter un audit régulier. Les centres de données informatiques--très gourmands en électricité-- seront soumis à des critères de performance énergétique.

Leur chaleur pourrait être utilisée pour chauffer d'autres bâtiments.

Surtout, le secteur public devra montrer l'exemple: dans chaque pays, la consommation d'énergie de tous les organismes publics devra baisser de 1,9% chaque année--avec une longue transition pour les plus petites collectivités.

Les Etats seront aussi tenus de rénover chaque année au moins 3% de la surface totale des bâtiments publics, au niveau national mais également régional et local, pour éliminer

les déperditions d'énergie et émissions carbone.

Contrairement à ce que réclamaient les eurodéputés, les logements sociaux pourront être soustraits à cet objectif.

Le texte prévoit aussi d'améliorer les systèmes de chauffage et refroidissement dans les villes de plus de 45.000 habitants.

Il interdit après 2030 les subventions pour l'alimentation au gaz des nouvelles infrastructures ou rénovations majeures liées au chauffage urbain.

L'accord est jugé "décevant" par la coordination d'ONG environnementales CAN, qui réclamait un objectif de réduction de 20% d'ici 2030, "nécessaire pour respecter les obligations de l'Accord de Paris" sur le climat, et des cibles contraignantes assignées à chaque Etat.

FRANCE

Le déficit commercial réduit à 13,6 milliards d'euros en janvier

Le déficit commercial sur les biens de la France a diminué de 0,5 milliard d'euros sur un mois en janvier pour s'établir à 13,6 milliards d'euros grâce à un allègement de la facture énergétique, a rapporté vendredi l'Institut national français de la statistique et des études économiques (Insee).

Les importations ont été de 63,6 milliards et les exportations de 50 milliards d'euros, a précisé la même source, citant les chiffres des douanes.

En cumul sur 12 mois glissants, le déficit commercial de la France, qui avait atteint le record historique de 164 milliards d'euros en 2022, poursuit sa dégradation, à 169,2 milliards d'euros, a-t-on ajouté.

Dans le détail, les approvisionnements en produits énergétiques ont baissé de 300 millions d'euros sur un mois et ceux en produits non énergétiques de 500 millions d'euros, tandis que les exportations ont elles aussi diminué, de 300 millions d'euros. Les prix de l'énergie, qui se sont envolés en 2022, ont reculé en janvier de 7,3%.

Le déficit commercial observé pour les biens d'investissement s'est creusé à 3,5 milliards d'euros, atteignant un nouveau record historique après celui de novembre 2021 (-3,4 milliards d'euros), en raison d'une légère diminution des exportations.

De son côté, la Banque de France a rapporté vendredi une réduction du déficit des transactions courantes à 3,6 milliards d'euros, contre 7,6 milliards en décembre.

Cette amélioration résulte principalement de la "baisse du déficit en biens en raison de l'allègement de la facture énergétique" tandis que les services ont été excédentaires de 3,7 milliards d'euros en janvier, contre 2,7 milliards en décembre.

En revanche, comme en décembre, le solde des biens de consommation a été légèrement positif avec un excédent de 0,1 milliard d'euros.

ETATS UNIS

Les autorités américaines mettent la banque SVB aux enchères

Les autorités américaines ont mis aux enchères la banque en faillite Silicon Valley Bank (SVB) avec l'objectif de trouver un repreneur avant l'ouverture des marchés asiatiques lundi. Selon le Washington Post, la limite de dépôt des offres a été fixée à dimanche 19H00 GMT.

L'élu démocrate à la Chambre des représentants Josh Harder a confirmé la tenue d'enchères au site d'information Axios, estimant que la limite pourrait être repoussée pour laisser aux possibles acquéreurs le temps d'étudier les comptes de SVB.

"Nous voulons nous assurer que les problèmes qui touchent une banque ne créent pas de contagion à d'autres qui sont solides", avait déclaré dimanche la ministre américaine des Finances Janet Yellen lors d'un entretien avec la chaîne CBS, avant que plu-

sieurs médias américains ne fassent état du processus d'enchères.

"Je suis certaine (que la FDIC) envisage une large palette de solutions, qui inclut une acquisition" par une autre banque, a déclaré la secrétaire au Trésor.

Emanation du gouvernement américain, la FDIC a pris vendredi le contrôle de Silicon Valley Bank, au bord de l'implosion sous l'effet de retraits massifs de ses clients.

La course contre la montre engagée par les autorités américaines rappelle le week-end des 13 et 14 septembre 2008.

Elles avaient alors échoué à trouver un repreneur pour la banque Lehman Brothers, la poussant au dépôt de bilan le lundi, avec des conséquences dramatiques pour le secteur financier et l'économie toute entière.

Si les grandes banques ont jusqu'ici été

épargnées, plusieurs établissements américains de taille moyenne ou régionale ont dévié en Bourse vendredi, fuis par des investisseurs inquiets.

C'est le cas notamment de la Californienne First Republic, qui a lâché près de 30% en deux séances, jeudi et vendredi, ou de Signature Bank, amputée d'un tiers de sa valeur depuis mercredi soir.

Les deux établissements ont, comme SVB, une importante proportion de sociétés dans leur portefeuille de clients, dont les dépôts dépassent souvent le montant maximum assuré par la FDIC, soit 250.000 dollars par déposant, ce qui pourrait les pousser à retirer leurs fonds.

Quelque 96% des dépôts logés chez SVB ne sont pas couverts, selon des données publiées par l'institution.

Les autorités américaines frappent fort pour protéger les dépôts de la banque

Les autorités américaines ont annoncé dimanche une série de mesures pour rassurer particuliers et entreprises sur la solidité du système bancaire américain et vont notamment garantir le retrait de l'intégralité des dépôts de la banque en faillite Silicon Valley Bank (SVB).

Outre SVB, elles vont permettre l'accès à tous les dépôts d'un autre établissement, Signature Bank, qui a été fermé d'office par le régulateur, selon un communiqué.

La Réserve fédérale (Fed) - la banque centrale américaine - s'est

également engagée à prêter les fonds nécessaires à d'autres banques qui en auraient besoin pour honorer les demandes de retraits de leurs clients.

Ces mesures ont été prises conjointement par la secrétaire au Trésor, Janet Yellen, la Fed et l'Agence de garantie des dépôts (FDIC), après consultation avec le président américain Joe Biden, selon le communiqué.

L'ensemble du dispositif témoigne des turbulences qui menacent le système bancaire amé-

ricain, perturbé par le resserrement monétaire de la Fed à marche forcée.

La hausse des taux a mis sous pression les banques, qui prêtent à long terme et empruntent à court terme, les taux courts étant actuellement très supérieurs aux taux longs.

Elle a aussi incité des clients à placer leur argent dans des produits financiers mieux rémunérés que les comptes courants et a bousculé plusieurs secteurs économiques, en particulier les nouvelles

technologies. La vague de retraits qui a suivi a provoqué la défaillance de trois banques cette semaine, à savoir SVB, Signature Bank mais aussi Silvergate Bank, plus petite mais connue pour ses liens privilégiés avec le milieu des cryptomonnaies.

La New-Yorkaise Signature Bank est la 21e banque américaine, avec des actifs estimés par la Fed à 110 milliards de dollars, fin 2022.

Sa défaillance est la troisième plus importante de l'histoire des Etats-Unis, derrière SVB et Wash-

ington Mutual, en 2008. "Aujourd'hui, nous prenons des mesures décisives pour protéger l'économie américaine en renforçant la confiance dans notre système bancaire", ont indiqué Fed, Trésor et FDIC dans leur communiqué.

"Cette initiative va permettre au système bancaire américain de continuer à jouer son rôle vital de protection des dépôts et d'accès au crédit pour ménages et entreprises", ont-ils poursuivi.

Outre la stabilité du système bancaire, beaucoup se disent préoccupés par les répercussions de la faillite de SVB sur le secteur technologique, américain mais aussi ailleurs.

SVB se targuait d'avoir pour clients "près de la moitié" des entreprises technologiques et des sciences du vivant financées par des investisseurs américains.

En cas d'échec à trouver un repreneur, pour éviter un mouvement de panique chez les clients d'autres banques et envoyer un signal fort, les autorités américaines envisagent de garantir l'ensemble des dépôts de SVB, selon le Washington Post.

Il se montait autour de 170 milliards de dollars, selon un document publié mercredi par l'établissement, mais des retraits colossaux sont intervenus depuis.

COMMERCE

Impliquer les associations de protection du consommateur dans l'organisation des marchés de proximité et la lutte contre la spéculation

Les Associations de protection du consommateur ont affirmé, lundi à Alger, l'importance de leur rôle dans l'encadrement des marchés de proximité qui seront ouverts à l'occasion du mois de Ramadhan en vue de contribuer à la régulation des prix et à la lutte contre la spéculation.

Les responsables de ces associations ont estimé au terme de leurs réunions distinctes avec le ministre du Commerce et de la promotion des exportations, Kamel Rezig que l'implication des associations de protection du consommateur renforcera le contrôle sur les marchés et leur organisation.

L'Organisation algérienne de protection et d'orientation des consommateurs et de son environnement (APOCE), Mustapha Zebdi, estime que l'organisation accompagnera les autorités publiques, l'objectif étant d'assurer la disponibilité des produits à des prix concurrentiels sur les marchés de proximité.

Elle participera également au dispositif d'alerte pour palier tout dysfonctionnement, a-t-il fait savoir, exhortant les citoyens à signaler les dépassements et à faire preuve de civisme pour lutter contre la spéculation et garantir la stabilité du marché.

Pour sa part, le président de l'Union nationale de protection du consommateur, Mahfoud Harzeli a souligné que l'Union accompagnera les mesures prises par le ministère du Commerce et de promotion des exportations pour lutter contre la spéculation, assurer l'approvisionnement du marché et rationaliser la consommation.

Il a indiqué en outre que sa rencontre avec le ministre "a permis de rassurer quant à la disponibilité des produits de large consommation sur les marchés, notamment après la multiplication de la production au niveau des usines", ajoutant que l'Union a présenté plusieurs propositions pour augmenter l'offre de certains produits qui enregistrent une baisse sur le marché.

Peut être une image de 7 personnes, personnes debout, personnes assises, intérieur et bureau

Le directeur général du contrôle économique et de la répression des fraudes au ministère du Commerce, Ahmed Mokrani a déclaré à l'issue de ces rencontres que M. Rezig a donné des instructions pour prendre en charge "rapidement" les plaintes soulevées par l'APOCE en lui communiquant les résultats, annonçant par la même la mise en place d'une feuille de route pour activer l'action associative.

Le responsable a précisé que 85 % des dairas ont connu l'ouverture de marchés de proximité dont le nombre a atteint pour le moment 465 et sera "revu à la hausse dans les prochains jours".

Entre autres les mesures prises par le ministère, "permettre aux commerçants la vente au rabais et la vente promotionnelle sans obtenir une autorisation et ce exceptionnellement à l'occasion du mois de Ramadhan".

Sur le volet du contrôle, le DG a annoncé la mobilisation de plus de 9000 agents de contrôle en vue d'assurer le contrôle sur le terrain 7/7 et même durant la nuit. Le ministère a également enjoint aux propriétaires des entrepôts et des chambres froides au nombre de 14.000 "de déstocker les produits alimentaires et agricoles sous peine de poursuites judiciaires", a fait savoir M. Mokrani qui a indiqué que le prix de l'oignon par exemple sera baissé après le déstockage de grandes quantités dans le marché et l'entrée de la nouvelle récolte.

CNR

Début de la Semaine de l'aide sociale à domicile

La Caisse nationale des retraités (CNR) organise à partir de mardi la Semaine de l'aide sociale à domicile pour faire connaître les mécanismes mis en place au profit des retraités, des invalides, des personnes âgées et des handicapés en vue d'humaniser la relation avec ces catégories et de prendre en charge au mieux leurs préoccupations, a indiqué lundi un communiqué de l'établisse-

ment. En 2022, plus 18.000 retraités et ayants droit ont reçu des visites dans le cadre du dispositif d'aide sociale à domicile, bénéficiant ainsi d'un accompagnement dans leurs démarches administratives pour obtenir des appareils et accessoires médicaux (fauteuils roulants et appareils auditifs) sans se déplacer, a précisé le communiqué.

La Caisse nationale des retraités dispose,

COLLECTIVITÉS LOCALES

Un programme d'envergure pour la gestion de l'éclairage public de manière efficace

Le ministre de l'Intérieur, des Collectivités Locales et de l'Aménagement du Territoire, Brahim Merad, a donné une instruction aux walis portant sur une feuille de route pour la mise en œuvre d'un programme d'envergure concernant la réalisation et la gestion de l'éclairage public de manière efficace et durable, indique lundi un communiqué du ministère.

"Dans le cadre de la poursuite des efforts consentis en matière de réalisation et de gestion de l'éclairage public, et en exécution des instructions du président de la République pour la généralisation de l'éclairage public à travers toutes les communes du pays, le ministre de l'Intérieur, des Collectivités Locales et de l'Aménagement du Territoire a donné instruction aux walis pour mettre en œuvre un programme d'envergure pour la réalisation et la gestion de l'éclairage public de manière économique, intelligente et durable", lit-on dans le communiqué.

Et d'ajouter "les walis de la République, les walis délégués, les chefs de dairas et les présidents d'APC ont été instruits à l'effet de prendre les mesures nécessaires pour que l'année 2023 soit l'année des grands défis dans le domaine de l'éclairage public efficace et durable afin de mettre un terme à l'impact écologique à travers la consom-

mation de l'énergie avec un minimum de dommages pour l'environnement d'une part et la maîtrise budgétaire d'autre part".

"Le programme d'investissement devant être lancé en 2023 dans le domaine de l'éclairage public a été arrêté de manière urgente", et ce, à travers "le remplacement des lampes ordinaires par des lampes économiques, à l'instar des lampes au sodium et LED, tout en accordant la priorité aux nouvelles réalisations pour l'utilisation des lampes économiques LED en les raccordant au système d'éclairage intelligent", outre "la généralisation de l'éclairage public solaire dans chaque nouveau projet au niveau des zones rurales non raccordées au réseau d'éclairage public et des zones suburbaines". Cette instruction vise à "apporter une valeur ajoutée en proposant des solutions techniques efficaces et permanentes, reposant sur des technologies intelligentes adé-

quates et des équipements de haute qualité adaptés à l'environnement", outre "le renforcement de la mise en œuvre des plans d'orientation de l'éclairage public en évitant les opérations effectuées sans diagnostic à travers la demande d'études préliminaires pour chaque projet, tout en accordant la priorité à la production nationale et en obligeant les soumissionnaires à présenter des certificats de conformité pour chaque produit proposé".

L'instruction a porté également sur la nécessité de commencer à utiliser le système informatique pour la gestion et la réalisation de l'éclairage public intelligent et efficace, mis en place par le ministère de l'Intérieur, des Collectivités Locales et de l'Aménagement du Territoire qui permettra d'assurer un suivi minutieux du fonctionnement du réseau d'éclairage public à travers toutes les communes du pays".

TÉBESSA

Nécessité d'accompagner la femme rurale et les sans emploi, pour relancer l'artisanat

Les participants aux travaux du séminaire national sur "La participation des jeunes chômeurs et de la femme rurale à la relance de l'artisanat et au développement local durable", ont mis l'accent lundi à Tébessa, sur l'importance de l'accompagnement de ces deux catégories sociales dans la relance de la dynamique de développement. Au cours des travaux des différents ateliers du séminaire organisé par la direction du tourisme et de l'artisanat, les participants ont préconisé l'accompagnement des jeunes pour les aider à réaliser leurs projets, ainsi que des femmes rurales pour les aider à écouler les produits de l'artisanat et augmenter leurs revenus. La directrice du tourisme

et de l'artisanat de la wilaya de Tébessa, Amina Belghit, a souligné que les services locaux du tourisme œuvrent inlassablement en vue d'accompagner les femmes rurales dans toute la wilaya, pour faire de l'artisanat un levier de la relance de l'économie rurale et du développement durable.

Pour sa part, la directrice générale de la plate-forme électronique "Diar Dzaïer", Hayat Ghelmi, a mis l'accent sur l'importance de recourir aux moyens numériques, les sites et les réseaux sociaux, pour promouvoir les produits de l'artisanat, soulignant qu'il s'agit de moyens puissants de développement des activités artisanales locales. Le wali de Tébessa, Saïd Khelil, a pro-

noncé une allocution d'ouverture de cette rencontre, il a réaffirmé la volonté des pouvoirs publics de mobiliser les moyens nécessaires afin d'assurer la réussite du pari du développement local, pour sortir de l'économie de distribution de la rente des ressources énergétiques, en accompagnant les chômeurs et les femmes rurales et les aider à prendre des initiatives dans le domaine de l'artisanat.

Le séminaire a donné lieu à des ateliers de travail sur l'artisanat, la conservation du patrimoine culturel et son utilisation dans le développement durable, la qualification des jeunes chômeurs, la conservation de l'artisanat par la femme rurale, le rôle des outils numériques et

des réseaux sociaux dans le domaine de l'artisanat traditionnel. A noter que cette rencontre a été l'occasion d'organiser une exposition nationale avec la participation de 40 artisans représentant 14 wilayas, dont El Tarf, Souk Ahras, Tlemcen, Ouargla et Constantine.

Des femmes rurales et des jeunes chômeurs ont également présenté leurs micro-entreprises qui ont été lancées et accompagnées par la direction du tourisme et de l'artisanat. Des conventions ont été signées par la direction du tourisme et de l'artisanat, avec la direction de l'énergie et des mines et l'incubateur des start-up de la wilaya de Tébessa.

ETABLISSEMENTS SCOLAIRES

Réunion pour renforcer les mesures de vigilance aux abords des établissements scolaires

Le ministre de l'Éducation nationale, Abdelhakim Belaabed, a tenu lundi, une réunion de coordination avec les responsables des associations nationales des parents d'élèves, des corps de sécurité, et des ministères de l'Intérieur et de la Justice, dans le but de renforcer les mesures de vigilance aux abords des établissements éducatifs.

Dans une déclaration à la presse en marge de cette rencontre, M. Belaabed a précisé qu'outre "les procédures actuellement en vigueur, de nouvelles mesures seront également prises en coordination avec les corps de sécurité, aux abords et à proximité des établissements scolaires, dans le but d'assurer la sécurité des élèves et de garantir une scolarité dans de bonnes conditions", soulignant "le rôle important" des parents d'élèves "en tant que partenaires actifs de la vie scolaire". Le minist-

ère de l'Éducation nationale a instruit les directeurs d'établissements scolaires et les inspecteurs du cycle primaire, de mettre en œuvre toutes les mesures de vigilance aux abords des établissements éducatifs pour accompagner et soutenir les efforts consentis par les autorités publiques et sécuritaires visant à maintenir la paix et la quiétude aux abords de ces établissements.

Dans l'objectif de faire face à ces comportements étrangers à la société algérienne, le ministère a mis l'accent sur l'impératif de "signaler immédiatement aux services de sécurité et de la direction de l'Éducation tout incident ou agression, et de ne pas laisser des élèves attendre hors des établissements, soulignant qu'il faut les autoriser à attendre à l'intérieur pour assurer leur sécurité". Le ministère a également insisté sur "la coordination avec les

parents d'élèves pour une mobilisation commune appelant ces derniers à faire preuve de vigilance en accompagnant leurs enfants à l'école et à signaler tout acte suspect".

Le ministère a également instruit d'engager une campagne de sensibilisation des élèves et de leurs parents "pour préserver la sécurité de nos enfants, et d'adhérer à une approche globale permettant aux parents d'être un partenaire actif dans la sécurité des écoliers". L'accent a été mis, en outre, sur "l'impératif d'activer ces procédures de manière urgente et d'inviter tous les intervenants à adhérer à cette approche préventive, avec la coordination des services de sécurité, et ce, dans le souci de barrer la route à ceux qui veulent attenter à la sécurité des élèves et de préserver la sérénité et le calme dans l'environnement scolaire".

L'Etat algérien de pérenniser son caractère social et de consacrer le principe de justice sociale, à travers des mécanismes permettant d'offrir une aide sociale à tous les retraités, notamment les plus vulnérables, afin qu'ils puissent accéder à leurs droits et bénéficier sans encombre et de manière optimale des services et prestations prévues.

SÉISMES EN TURQUIE Le bilan passe à 48.448 morts

Le nombre de morts suite aux puissants tremblements de terre qui ont frappé le sud de Turquie le 6 février dernier est passé à 48.448, a annoncé lundi le ministre de l'Intérieur, Suleyman Soylu.

Le ministre a précisé, lors d'une conférence de presse dans la province de Malatya, que parmi ces morts, 6.660 étaient des ressortissants étrangers.

Un précédent bilan avait fait état de 46.104 morts.

Les travaux d'enlèvement des débris se poursuivent sans interruption, a-t-il ajouté.

Le 6 février, les tremblements de terre de magnitude 7,7 et 7,6 ont frappé 11 provinces, Adana, Adiyaman, Diyarbakir, Elazig, Hatay, Gaziantep, Kahramanmaraş, Kilis, Malatya, Osmaniye et Sanliurfa, dans le sud de la



Turquie. Plus de 13,5 millions de personnes en Turquie ont été touchées par les tremblements de terre dévastateurs, ainsi que de nombreuses autres dans le nord de la Syrie.

ETATS UNIS

Huit morts après le naufrage de deux bateaux au large de la Californie

Huit personnes sont décédées dans le naufrage de deux petits bateaux "de contrebande" dans la nuit de samedi à dimanche au large de la ville de San Diego, en Californie, ont annoncé les autorités locales.

"C'est l'une des pires tragédies de contrebande maritime en Californie, à ma connaissance", a déclaré dimanche James Gartland, un responsable des services de secours de San Diego, semblant faire référence

aux flux migratoires entre le Mexique et les Etats-Unis.

Les huit victimes sont des adultes, a-t-il ajouté lors d'une conférence de presse, sans communiquer leurs nationalités.

Les secours ont été appelés vers 23H30 locaux samedi par une personne s'exprimant en espagnol, qui a affirmé que 15 personnes se trouvaient sur un bateau, et huit dans l'autre.

Une fois sur place, ils ont constaté que "deux bateaux

avaient chaviré", a indiqué M. Gartland.

Les secours n'ont "pas trouvé de survivants" pendant leurs opérations, mais des personnes ont pu atteindre le rivage et "quitter la plage", a déclaré M. Gartland.

La zone dans laquelle les bateaux se trouvaient "est très dangereuse, même en pleine journée", avec de forts courants, a-t-il estimé.

La ville de San Diego se

trouve tout près de la frontière entre le Mexique et les Etats-Unis.

De très nombreux migrants la franchissent illégalement, un sujet devenu un casse-tête politique pour l'administration du président démocrate Joe Biden.

Les migrants, qui veulent échapper à la pauvreté ou à la violence dans leurs pays d'origine, prennent souvent d'énormes risques pour entrer sur le sol américain.

GABON

Le bilan s'alourdit à six morts dans le naufrage du ferry

Le bilan du naufrage d'un ferry survenu jeudi au large de Libreville, la capitale du Gabon, s'alourdit à six morts, a annoncé dimanche le gouvernement gabonais dans un communiqué.

Selon le dernier bilan officiel, la tragédie a déjà coûté la vie à six personnes et entraîné la disparition de 31 autres, tandis que 124 personnes ont été secourues. Un ferry, dit

"Ester miracle" de la compagnie Royal Coast, a coulé jeudi à 03H58 heure locale, au large de Libreville, selon le gouvernement.

Ce navire mixte de transport de passagers et de fret reliait Libreville à Port-Gentil, la capitale économique du pays.

Les opérations de recherche se poursuivent toujours, a affirmé le gouvernement.

Selon des passagers qui ont alerté leurs

proches cités par les médias locaux, le navire a brusquement connu une avarie quelque temps après son départ de Libreville.

L'équipage a tenté de faire demi-tour vers le port d'attache, sans succès.

Le navire était relativement neuf, selon une source proche de la compagnie, citée par les médias locaux.

LIBYE

Quelque 30 migrants portés disparus après un naufrage au large

Quelque 30 migrants sont portés disparus après un naufrage au large de la Libye, pendant la tentative de sauvetage par un bateau cargo navigant dans la zone, ont annoncé dimanche les garde-côtes italiens.

Pendant les opérations de secours, le bateau s'est retourné en plein transfert des migrants : 17 personnes ont été secourues, mais environ 30 autres sont portés disparus", ont annoncé les garde-côtes. Ce week-end,

des ONG avaient signalé qu'un bateau transportant 47 personnes dérivait à une centaine de kilomètres des côtes libyennes. L'organisation de secours Alarm Phone, qui tient une ligne d'urgence pour migrants en détresse, a été la première dimanche à annoncer que des migrants s'étaient noyés. Alarm Phone a indiqué avoir alerté samedi le Centre de coordination des secours de Rome de la présence de ce bateau en détresse, ainsi que les autori-

tés maltaises et libyennes. Un navire marchand qui se dirigeait vers le bateau de migrants a fait état de difficultés à effectuer un sauvetage en raison du mauvais temps. Pendant ce temps, les autorités libyennes, responsables des efforts de recherche et de sauvetage dans cette zone, ont signalé ne pas avoir de bateaux disponibles et demandé l'aide de Rome, qui a envoyé trois navires marchands qui se trouvaient dans la zone vers le

bateau, ont indiqué les garde-côtes. "Les opérations de transfert des migrants ont commencé aux premières heures du jour par l'un des quatre navires marchands, qui avait atteint l'embarcation en difficulté", ont déclaré les garde-côtes.

Après avoir embarqué 17 migrants, le navire "Froland" s'est dirigé vers Malte pour débarquer deux migrants nécessitant des soins médicaux urgents. Les opérations de recherche se poursuivent.

FRANCE

Dégradation de la situation des nappes phréatiques à cause de la sécheresse

La situation des nappes phréatiques en France "s'est dégradée et est peu satisfaisante", avec l'ensemble d'entre elles sous les normales, après une sécheresse exceptionnelle l'an dernier et une longue période sans pluie récemment, selon un bilan officiel publié lundi.

"L'ensemble des nappes affichent des niveaux sous les normales et 80% des niveaux sont modérément bas à très bas", indique le Bureau des recherches géologiques et minières (BRGM) dans son bulletin

sur la situation au 1er mars. Pour les prochains mois, le BRGM fait état d'une "grande incertitude", a souligné Violaine Bault, hydrogéologue lors d'une conférence de presse.

L'évolution des tendances "dépendra essentiellement de la pluviométrie", ajoute l'organisme qui estime toutefois que "la reconstitution des stocks d'ici le printemps restent difficilement envisageable sur les nappes réactives (les plus sensibles à la pluie, NDLR) affichant des niveaux très

bas". La recharge pourrait reprendre dans certains secteurs en mars mais "les prochaines pluies auront probablement peu d'impact", dans la mesure où dès courant avril, la reprise de la végétation absorbera la majeure partie de l'eau.

L'organisme souligne que les pluies de l'automne et de l'hiver, période de recharge essentielle pour la reconstitution des stocks, ont été "très insuffisantes pour compenser les déficits accumulés durant l'année 2022".

RETOUR DU CYCLONE FREDDY Au moins un mort au Mozambique

Le cyclone tropical Freddy a tué au moins une personne et déplacé des dizaines d'autres dans la nuit de samedi à dimanche lors de son retour au Mozambique, selon un premier bilan des autorités locales dimanche. Freddy avait déjà fait 10 morts dans ce pays d'Afrique australe lors de son premier passage fin février, et 17 au total à Madagascar où il a également frappé deux fois, décrivant une trajectoire en boucle rarement recensée par les météorologues. "Un décès a été signalé", une personne âgée victime de l'effondrement de sa maison samedi, a déclaré Pio Tamiwa, chef du district de Zalala dans la province de Zambezie (centre) ouverte sur le Canal du Mozambique et où le cyclone a atterri avec des vents moyens à 150 km/h. Plus de 70 personnes ont été déplacées dans la région.

"Il ne s'agit que de premières informations", a souligné M. Tamiwa, les autorités ayant des difficultés à faire un état des lieux exhaustif à cause des télécommunications coupées par les intempéries. Plus de 100.000 usagers sont privés de courant, selon la compagnie publique d'électricité. Une école de la région a été complètement détruite. Selon les ONG sur place, le cyclone a causé de graves destructions et endommagé de nombreuses maisons, notamment dans la région de Quelimane. "La ville est privée d'électricité, d'eau et de couverture cellulaire", selon Guy Taylor, porte-parole de l'Unicef. A Beira, dans la province côtière voisine, "les précipitations sont intenses (...) et il y a un risque d'inondations", a averti sur place Alcídio Benjamin Pangaia de l'ONG ForAfrica. Freddy devrait quitter le Mozambique au cours de la semaine et s'affaiblir, selon les prévisions. S'il est déjà redescendu au stade de tempête tropicale, il provoque toutefois des vagues allant jusqu'à 8 mètres et de fortes pluies, selon l'Institut national de météorologie du Mozambique (Inam). Le phénomène, atypique, est en passe d'être classé le cyclone le plus long jamais enregistré. Freddy, qui s'est formé au large de l'Australie atteignant le stade de tempête le 6 février, sévit dans l'Océan Indien depuis 34 jours.

ALLEMAGNE

Aucun départ aux aéroports de Berlin, Brême et Hambourg en raison d'une grève

Les aéroports de Berlin, Brême et Hambourg en Allemagne ont déclaré qu'"aucun vol commercial ne décollerait" lundi en raison d'une grève du syndicat Verdi concernant les salaires.

"En raison de la grève d'avertissement des employés aux contrôles de sécurité aérienne, aucun départ commercial n'aura lieu à BER aujourd'hui 13 mars. Les vols entrants pourraient également être affectés", a indiqué l'aéroport de Berlin sur son site Internet. L'aéroport de Hambourg a également déclaré que les arrivées pourraient être retardées ou annulées. Brême a déclaré qu'il n'y aurait pas de vols depuis son aéroport. Verdi, un syndicat, a appelé le personnel de sécurité à faire grève à l'aéroport de Berlin en raison de conflits sur le salaire des nuits de travail, des week-ends et des jours fériés qui durent depuis des années.

REBOISEMENT

La Chine a planté 3,83 millions d'hectares de forêt en 2022

La superficie de forêts nouvellement plantées en Chine a augmenté durant l'année dernière 2022 pour atteindre 3,83 millions d'hectares, d'après un rapport publié dimanche. Le pays a également restauré 3,21 millions d'hectares de prairies dégradées grâce à la plantation d'herbe en 2022, selon le rapport de la Commission nationale du verdissement. Après des décennies de boisement, la Chine a créé les plus grandes forêts plantées du monde, avec un taux de couverture forestière qui a plus que doublé, passant de 12% au début des années 1980, à 24,02% en 2022. Le taux de couverture végétale des prairies du pays a augmenté à 50,32% en 2022, selon le rapport.

INDUSTRIE PHARMACEUTIQUE
Un colloque algéro-tunisien en juin à Constantine



Le ministre de l'Industrie pharmaceutique, Ali Aoun a annoncé, lundi à Alger, l'organisation d'un colloque algéro-tunisien juin prochain à Constantine, dans le cadre du renforcement du partenariat bilatéral dans le domaine de l'industrie pharmaceutique.

La rencontre qui durera deux jours à la wilaya de Constantine réunira des experts tunisiens et algériens pour examiner les capacités disponibles et les opportunités de partenariat qui devront intensifier la coopération bilatérale à moyen et long terme, a indiqué M. Aoun en marge de sa visite à l'unité de production du groupe Saïdal à El-Harrach (Alger) en compagnie du ministre tunisien de la Santé, Ali Mrabet et de l'ambassadeur de la Tunisie en Algérie, Ramdhane Elfayedh.

Il a mis l'accent sur la nécessité de développer une industrie pharmaceutique de pointe entre les deux pays en vue de sortir de la dépendance aux firmes étrangères qui monopolisent les marchés, ajoutant que cet objectif était réalisable à travers l'intensification de la coopération, d'autant plus que le marché des deux pays s'élève à près de 60 millions habitants.

Pour sa part, le ministre tunisien a exprimé sa reconnaissance pour le soutien apporté par l'Algérie à la Tunisie et ses aides notamment durant la pandémie de Covid-19, mettant en exergue l'importance de la coopération en vue d'augmenter la production et assurer les médicaments, notamment les anti-cancéreux.

Lors de cette visite, les deux ministres ont suivi un exposé sur le plan de travail et la méthode de production des produits pharmaceutiques dans le groupe.

M. Aoun avait reçu le ministre tunisien au siège du ministère, les deux parties ayant examiné les voies et moyens à même d'intensifier la coopération bilatérale.

La visite du ministre tunisien en Algérie s'inscrit dans le cadre des travaux de la 58ème session du conseil des ministres arabes de la santé qui se tient en Algérie les 13 et 14 mars.

BILAN DE LA PANDEMIE DU COVID-19
3 nouveaux cas et aucun décès

Trois nouveaux cas confirmés de coronavirus (Covid-19) ont été enregistrés et aucun décès n'a été déploré, alors que deux guérisons ont été recensées ces dernières 24 heures en Algérie, a indiqué hier le ministère de la Santé dans un communiqué.

Le total des cas confirmés s'élève ainsi à 271.535 cas, celui des décès demeure inchangé (6.881), tandis que celui des patients guéris passe à 182.831 cas.

En outre, un seul patient est actuellement en soins intensifs, note la même source.

Le ministère de la Santé rappelle, par la même occasion, la nécessité de maintenir la vigilance, en respectant les règles d'hygiène et la distanciation physique.

CONSEIL DES MINISTRES ARABES DE LA SANTÉ
Des thèmes extrêmement importants à l'ordre du jour

Le chef du bureau exécutif du Conseil des ministres arabes de la Santé, Khaled Abdel Ghaffar, a affirmé, lundi, que la 58ème session du Conseil présidée et abritée par l'Algérie, traitait des thèmes "extrêmement importants" nécessitant la coordination et la collaboration pour les concrétiser sur le terrain et soutenir la sécurité sanitaire dans les pays arabes.

S'exprimant à l'ouverture de la 58ème session du Conseil des ministres arabes de la Santé organisée sous le slogan "Renforcer la sécurité sanitaire pour améliorer la santé de la population et se préparer aux prochaines pandémies", le ministre égyptien a indiqué que l'ordre du jour de cette réunion "porte sur des thèmes extrêmement importants nécessitant la coordination et la collaboration commune pour les exécuter et les concrétiser sur le terrain en vue de soutenir la sécurité sanitaire dans les pays arabes".

Saluant "la bonne organisation" de cette session, le responsable égyptien a exprimé son souhait de par-



venir à "des résultats à même de placer les dossiers soulevés dans leur cadre exécutif en vue de promouvoir la santé et la sécurité du citoyen arabe et d'aplanir les difficultés notamment sur fond de la conjoncture difficile que connaît le monde".

La secrétaire générale adjointe de la Ligue des Etats arabes et cheffe du département des affaires sociales, Haïfa Abu Ghazaleh a indiqué, pour sa part, que cette session "est

riche en termes de dossiers sur la santé à l'instar de la création de plusieurs centres et organismes pour développer le secteur de la santé dans le monde arabe".

Ces dossiers, affirme-t-elle, "exigent des décisions et un consensus arabe", ajoutant que cette session abritée par l'Algérie "aborde tous les thèmes visant à développer le secteur de la santé dans le monde arabe".

L'ordre du jour de cette session dont les travaux se

poursuivent jusqu'à mardi, traitera de questions stratégiques d'intérêt pour le monde arabe, notamment l'action arabe commune dans le domaine de la santé, l'échange d'expertise et d'expériences en matière de santé et l'examen des propositions de création d'organismes de santé à même de relancer la coopération entre les pays arabes, en sus d'autres thèmes liés à l'intensification des efforts dans tous les domaines liés à la santé.

Appel à la création d'instances arabes pour améliorer la santé des populations de la région

L'Algérie a appelé, lundi, par la voix de son ministre de la Santé, Abdelhak Saïhi, à la création d'organisations et instances arabes pour améliorer la santé des populations de la région.

Dans son allocution à l'ouverture de la 58ème session du Conseil des ministres arabes de la Santé abritée par l'Algérie

sous le slogan "Renforcer la sécurité sanitaire pour améliorer la santé de la population et se préparer aux prochaines pandémies", M. Saïhi, président de la session en cours, a mis en relief la nécessité de créer plusieurs organisations et instances arabes pour améliorer la santé des populations de la région.

Il a rappelé, dans ce sens, la proposition de l'Algérie de créer une Agence arabe pour le développement de la santé et un Centre arabe de coopération et de recherche sur le VIH, ainsi que la proposition de l'Égypte relative à la création d'une Agence arabe du médicament et d'un Centre arabe de santé générale.

Pour M. Saïhi, la création d'une Agence arabe pour le développement de la santé est de nature à favoriser "les recherches dans le domaine de la santé, de même que l'échange d'expériences entre les pays arabes et d'autres pays en sus de coordonner les efforts arabes conjoints en matière de lutte contre les pandémies".

Dans ce contexte, il a mis en avant le rôle de l'Algérie, présidente du Conseil de la Ligue arabe au niveau du sommet et présidente du Conseil des ministres arabes de la santé dans sa 58ème session, dans "la consécration du principe de coopération entre les pays arabes dans le domaine de la santé et de promotion de l'action arabe commune, à la lumière de la réunion du bureau exécutif de la présente session.

Ce dernier débatta des questions

inscrites à l'ordre du jour des travaux lesquelles seront tranchées mardi par les délégations des pays arabes", a-t-il ajouté.

Cette session sera également consacrée à "l'examen et à l'adoption de la loi d'orientation relative aux professions d'infirmier et de sage-femme et le projet de loi arabe pilote de soutien aux droits des personnes âgées, outre le débat de la stratégie arabe pour la santé et l'environnement", a fait savoir le ministre.

Il a fait part, à cet égard, du "soutien de l'Algérie aux centres et instances arabes opérant sous la bannière de la Ligue des Etats arabes ainsi que ses efforts pour hisser les niveaux scientifiques et techniques des établissements de santé".

M. Saïhi qualifié les thèmes à l'ordre du jour de cette session "d'importants en ce qu'ils imposent à la région la nécessaire intensification des efforts et d'oeuvrer de concert entre les pays membres pour s'adapter aux mutations et faire face aux crises sanitaires notamment dans le contexte de la crise sanitaire mondiale induite par la Covid-19".

Le 58e Conseil des ministres arabes de la Santé constitue "une opportunité pour améliorer les services sanitaires fournis aux populations peuples arabes, et aborder les questions cruciales soulevées tout en prenant connaissance des différentes activités des pays arabes face aux maladies et fléaux", a-t-il conclu.

25^E SALON INTERNATIONAL DE LA SANTÉ À ORAN
Présentation d'un exposé sur le calendrier

Un exposé sur le calendrier du 25e Salon international de la santé, prévu du 3 au 6 mai prochain à Oran, a été présenté lundi à Alger.

Lors d'une conférence de presse, la directrice de l'agence organisatrice "Eventia", Yasmine Chaouche, a fait savoir que cette édition verra la participation de près de 200 exposants locaux et étrangers.

Ce salon constitue "un trait d'union entre les investisseurs dans le domaine du matériel médical et les médecins des établissements hospitaliers publics et privés ayant pour objectif de transmettre l'information relative au développement technologique dans ce domaine", a-t-elle ajouté.

Le Salon englobera cette année "tout ce qui concerne l'imagerie médicale, les laboratoires et les équipements hospitaliers", outre "la formation et la numérisation dans le secteur de la Santé".

Parallèlement au Salon, des activités



scientifiques, des communications et des conférences animées par des médecins spécialistes et des experts sont organisées, outre des ateliers sur la pratique de la chirurgie médicale.

IRAN

Une enquête révèle que l'exposition à des "stimulants" est à l'origine de cas d'empoisonnement d'élèves

Le ministère iranien de l'Intérieur a indiqué mardi que son enquête a révélé que la diffusion de certaines "substances stimulantes" parmi les élèves avait conduit à leurs symptômes d'empoisonnement dans certaines écoles au cours des dernières semaines.

Dans un communiqué publié sur son site Internet, le ministère a déclaré que les services de renseignement et les forces de sécurité iraniens avaient identifié et arrêté un certain nombre d'individus pour s'être procuré ces substances et y avoir exposé des élèves dans six provinces.

Selon le communiqué, parmi les personnes arrêtées figure une équipe de quatre membres, dont trois avaient des antécédents judiciaires, notamment en raison de leur implication dans les récentes émeutes.

Ces individus ont également des relations et des contacts avec des médias



étrangers hostiles, qui ont joué un rôle important dans les émeutes et "la guerre

hybride contre l'Iran". Le communiqué précise que le motif de ces empoisonnements était

de provoquer la peur et l'anxiété parmi les élèves afin de forcer la fermeture des écoles.

Plus de 700 élèves dans plus de 30 écoles à travers l'Iran ont été victimes de mystérieux empoisonnements depuis le 30 novembre 2022, bien que la plupart d'entre eux aient rapidement quitté l'hôpital après avoir été soignés, selon l'agence de presse officielle IRNA.

Le guide suprême de l'Iran, Ali Khamenei, a exhorté lundi les forces de l'ordre à poursuivre toute personne responsable, promettant de punir au maximum les auteurs de ces actes.

Arrestation de plus de 100 personnes impliquées dans l'empoisonnement

Le ministère iranien de l'Intérieur a indiqué samedi que plus de 100 personnes avaient été arrêtées dans 11 provinces pour leur implication dans les récents incidents d'empoisonnement d'élèves dans des écoles du pays.

Le ministère iranien a précisé, dans un communiqué publié sur son site Internet, que certaines des personnes arrêtées ont utilisé des substances toxiques comme moyen "malicieux" d'échapper aux cours, et les autorités leur ont donné les avertisse-

ments et les instructions nécessaires.

D'autres personnes arrêtées sont des individus aux "motivations hostiles" car cherchant à répandre la peur et l'anxiété parmi les habitants et les élèves, ajoute le communiqué, faisant état du lancement de profondes investigations à l'adresse des personnes incriminées afin de déterminer si elles étaient liées à des groupes terroristes.

Plus de 700 élèves de plus de 30 écoles à travers l'Iran ont été victimes d'un mysté-

rieux empoisonnement depuis le 30 novembre 2022, date durant laquelle le premier cas a été signalé dans la province de Qom.

Selon l'agence de presse officielle IRNA, la plupart des victimes ont rapidement quitté l'hôpital après avoir été soignées.

Lundi, le guide suprême de l'Iran, Ali Khamenei, a exhorté les forces de l'ordre à poursuivre toute personne responsable, promettant de punir au maximum les auteurs de ces actes.

MAURITANIE

Des cas de rougeole à Nouakchott

Le ministère mauritanien de la Santé a annoncé, jeudi, avoir détecté des cas de rougeole dans la capitale Nouakchott.

Le directeur général de la santé publique au ministère de la Santé, Mohamed Mahmoud Ould Eal Mahmoud, a indiqué dans un communiqué publié par le ministère que les cas enregistrés concernaient un certain nombre d'enfants qui n'avaient pas reçu la totalité des vaccins. L'enregistrement de trois cas de cette maladie est considéré comme une épidémie, et fait l'objet d'une prise en charge rapide et appropriée, a souligné Ould Eal Mahmoud.

Et d'ajouter : "L'état d'alerte a été lancé, les équipes de santé se sont réunies dans les secteurs concernés, de même qu'ont été

identifiées les zones qui feront l'objet de l'intervention." Le responsable mauritanien a insisté sur "l'importance de tous nos efforts de prévention nécessaires, afin d'empêcher la propagation de cette maladie dans le pays".

Selon l'Organisation mondiale de la santé (OMS), la rougeole reste l'une des principales causes de mortalité infantile dans le monde, malgré l'existence d'un vaccin fiable et efficace contre cette maladie.

Ses symptômes se manifestent par une forte fièvre, des quintes de toux, un rhume, une irritation et une rougeur des yeux, des maux de gorge et des éruptions cutanées sur l'ensemble du corps.

POLLUTION EN THAÏLANDE

200.000 personnes admises à l'hôpital

Quelque 200.000 personnes en Thaïlande ont été admises à l'hôpital cette semaine pour des problèmes de santé liés à la pollution de l'air, ont indiqué les autorités sanitaires.

Plus de 1,3 million de personnes sont tombées malades dans le royaume depuis le début de l'année en raison de l'air pollué, a précisé mercredi le ministère de la Santé publique, cité par des médias.

La capitale Bangkok, mégapole d'environ 11 millions d'habitants, vit depuis le début de la semaine dans un brouillard opaque qui incite la population à porter le masque dehors.

Le "smog" toxique qui recouvre l'horizon,

est lié aux émissions des véhicules et des industries, ainsi qu'aux fumées provenant du brûlage des cultures saisonnières, récurrent à cette période de l'année.

Un médecin du ministère de la Santé publique, Kriangkrai Namthaisong, cité par les médias, a demandé aux Bangkokois de porter un masque N95 (équivalent d'un FFP2) lorsqu'ils sortent.

Les enfants, les femmes enceintes et les personnes avec des problèmes respiratoires ou cardiaques doivent aussi rester à l'intérieur, a-t-il ajouté. Les 50 arrondissements de Bangkok ont tous présenté mercredi des taux de particules fines (PM 2,5) - particulièrement dangereuses car elles

penètrent profondément dans les poumons - bien supérieurs aux seuils de prévention. Jeudi à midi, dans le district central de Pathumwan, le taux de 70 microgrammes par mètre cube sur les 24 dernières heures a été constaté par une agence locale de veille de pollution atmosphérique. Il dépasse largement la recommandation de l'Organisation mondiale de la santé (15).

Les autorités de la métropole (Bangkok Metropolitan Administration, BMA) ont mis en place des points de contrôle pour vérifier les pots d'échappement des voitures, a indiqué un porte-parole de la BMA, Aekvarunyo Amrapala.

PORTUGAL

Les médecins font 48 heures de grève pour de meilleurs salaires

Les médecins du système public de santé portugais ont entamé mercredi deux jours de grève à l'appel de leurs principaux syndicats afin de réclamer des hausses salariales et un système de promotions plus favorable.

"Nous exigeons d'être respectés" et que le gouvernement

du socialiste d'Antonio Costa "fasse tout son possible pour que les médecins restent dans le Service national de santé", a déclaré la présidente de la Fédération nationale des médecins, Joana Bordalo Sa, lors d'une conférence de presse en face de l'hôpital Sao Joao, à Porto (nord). Les repré-

sentants des médecins entendent ainsi faire pression sur le gouvernement dans le cadre des négociations en cours sur leur rémunération et leur carrière.

Ils réclament également des mesures pour "sauver" le service public de santé, qui souffre d'un manque d'effectifs

alors que de nombreux médecins choisissent de travailler dans des hôpitaux et cliniques privés. Leur mouvement social intervient dans un contexte politique déjà marqué par une forte mobilisation d'autres catégories de fonctionnaires, comme les enseignants ou les cheminots.

ETATS UNIS

Des habitants de l'Ohio présentent différents symptômes après le déraillement d'un train toxique (médias)

Les enquêtes d'évaluation sanitaire menées à East Palestine, dans l'Ohio, montrent que les symptômes les plus courants ressentis par les habitants depuis le déraillement d'un train toxique le mois dernier comprennent des maux de tête, de la toux et de l'anxiété, a rapporté USA Today.

D'autres symptômes courants signalés par les habitants sont la fatigue ainsi que des irritations, des douleurs ou des brûlures au niveau de l'épiderme, selon un communiqué du Bureau du gouverneur de l'Ohio, Mike DeWine.

Les résultats de l'enquête, menée par les autorités sanitaires de l'Ohio et le département américain de la Santé et des Services sociaux, ont été publiés la semaine dernière.

L'enquête, après exposition à des produits chimiques, a été effectuée auprès de 168 personnes qui, au cours des deux dernières semaines, se sont rendues à la clinique d'évaluation sanitaire de l'Ohio ou ont reçu la visite de fonctionnaires fédéraux à leur domicile.

L'âge médian des personnes interrogées, dont l'écrasante majorité a plus de 18 ans, est de 57 ans.

Près des trois quarts des personnes interrogées, soit 74 %, ont affirmé avoir souffert de maux de tête depuis le déraillement.

Six sur 10 ont dit avoir toussé et un peu plus de la moitié ont dit avoir ressenti une irritation, une douleur ou une brûlure au niveau de la peau. En outre, sur les 168 personnes interrogées, 64 % ont dit avoir ressenti de l'anxiété et 58 % de la fatigue.

Le bureau de M. DeWine a indiqué que les autorités utiliseraient ces informations pour "mieux comprendre l'impact du déraillement sur les habitants et déterminer la réponse appropriée à apporter en matière de santé publique".

Selon le bureau de M. DeWine, les résultats des échantillons d'eau prélevés dans les systèmes d'eau privés des habitations de East Palestine "continuent de ne pas montrer de niveaux nocifs de contaminants", et l'enlèvement des déchets dangereux provenant du déraillement est en cours.

BURKINA FASO

MSF reprend ses activités un mois après la mort de deux de ses employés

L'ONG Médecins sans frontières (MSF) a annoncé mercredi la reprise de ses activités au Burkina Faso, suspendues il y a un mois après la mort de deux employés lors d'une attaque de terroristes dans le nord-ouest du pays.

"Après les avoir suspendues à la suite de l'attaque qui a coûté la vie à deux employés, nos équipes reprennent les activités dans le pays - à l'exception de celles dans la Boucle du Mouhoun, la région où l'attaque a eu lieu", a indiqué l'ONG sur Twitter.

"Cette mesure de suspension était nécessaire en solidarité avec nos équipes endeuillées et pour analyser les risques auxquels nous sommes exposés", a ajouté MSF, dont l'attention est désormais portée "sur la région du Centre-Nord, qui fait face à une crise sécuritaire avec des déplacements massifs des populations".

Le 8 février, MSF avait annoncé la mort de deux de ses employés burkinabè tués le jour même sur la route entre Déougou et Tougan, dans le nord-ouest du pays.

Selon l'ONG, des "hommes armés" avaient "pris pour cible" un "véhicule de Médecins sans frontières, clairement identifié" et transportant une équipe médicale de quatre personnes.

Le Burkina Faso connaît une intensification des violences terroristes depuis le début de l'année, faisant des dizaines de morts quasiment chaque semaine.

MÉDICAMENTS : 8 questions qu'on se pose

Régulièrement, des médicaments sont retirés de la vente en raison d'effets secondaires importants. Et des affaires comme celle du Médiator l'an dernier renforcent notre méfiance. Les médicaments sont-ils suffisamment évalués et surveillés ? Réponses des experts.

Comment sont évalués les médicaments avant leur commercialisation ?

Pour vendre un médicament, le laboratoire doit obtenir une autorisation de mise sur le marché (AMM) délivrée par l'Assaps (Agence française de sécurité sanitaire des produits de santé) pour le territoire national. Dans ce but, il présente des essais qui attestent de son efficacité.

La Commission d'autorisation de mise sur le marché accorde son feu vert si ses experts estiment que le rapport bénéfice/risque est favorable, autrement dit si la molécule présente des avantages supérieurs à ses inconvénients. Si tout produit actif est susceptible d'entraîner des effets indésirables, on en acceptera davantage pour un médicament traitant une maladie grave que pour celui qui soigne le rhume ou l'acné.

Les laboratoires trichent-ils ?

Il a été clairement mis en évidence que le laboratoire Servier connaissait les dangers du Médiator et avait dissimulé le fait que son produit était un anorexigène : une substance proche des amphétamines que les pharmaciens n'avaient plus le droit d'utiliser dans leurs préparations depuis 1995, et qui avait été interdite en 1997 dans un autre coupe-faim très proche du même laboratoire, l'isoméride.

Le P^r Philippe Even (auteur de *La recherche biomédicale en danger*) affirme qu'au cours des 70 années qu'il a passées à la commission chargée d'autoriser les médicaments (de 1981 à 1988) il a découvert que l'industrie pharmaceutique dissimule parfois les résultats des essais lorsqu'ils s'avèrent négatifs. L'Assaps tempère ce constat : « Les laboratoires ont moins la possibilité de tricher aujourd'hui et nous ne sommes pas totalement démunis. Mais si on peut faire que la porte soit solide pour dissuader, aucun système n'est inviolable pour celui qui veut tromper. »

Et il n'y a pas de fonds publics pour effectuer d'autres études que celles financées par les laboratoires.

Peut-on faire confiance au choix des médecins ?

Les médecins français prescrivent énormément : 90% de leurs consultations se concluent par une ordonnance contre 72% en Allemagne et 43% aux Pays-Bas. Et cette ordonnance comporte en moyenne de 3 à 5 médicaments. « Ils ont l'habitude de proposer un médicament par symptôme, explique le P^r Jean-François Bergmann, ce qui augmente les interactions et les effets indésirables. » Pris entre le patient (souvent demandeur) et l'industrie pharmaceutique qui pousse à la consommation, les médecins n'arrivent pas toujours à bien hiérar-

chiser. Ils ont cependant des circonstances atténuantes. « Les AMM sont accordées beaucoup trop facilement et il y a trop de médicaments, dénonce le P^r Autret-Leca. Pour le médecin, le tri est difficile. Beaucoup ignorent qu'un nouveau médicament n'est pas forcément meilleur que les plus anciens. Et, tout comme leurs patients, ils ont tendance à penser que les récents sont mieux, d'autant que c'est ce que leur font croire les visiteurs médicaux des laboratoires. »

Les médecins peuvent-ils prescrire hors AMM ?

« Légalement, un médecin a le droit de prescrire hors des indications d'autorisation de mise sur le marché s'il pense que cela peut être utile à son patient, explique le P^r Bergmann, mais la Sécu ne rembourse que dans le cadre de l'AMM. »

Une limite cependant : en cas de problème, le médecin doit être capable de justifier son choix. L'Assurance maladie a par ailleurs mis en place des systèmes de contrôle des prescriptions des médecins. Si elle constate que l'un d'entre eux prescrit beaucoup plus que les autres tels ou tel médicament, elle va lui demander des comptes.

Est-il normal qu'un médicament puisse se révéler dangereux ?

Il est inévitable que des effets indésirables se manifestent après la commercialisation. Les essais ont été menés sur quelques milliers de personnes, mais le traitement sera ensuite absorbé par des millions. Si un médicament a été testé chez 3 000 malades et qu'un risque très grave n'apparaît que dans un cas sur 10 000, il sera passé inaperçu.

Par ailleurs, les patients sont soigneusement sélectionnés lors des essais : le laboratoire choisit, évidemment, des personnes atteintes de la pathologie que la molécule vise à soigner, mais qui ne souffrent pas d'autres maladies et sont, le plus souvent, assez jeunes. Le problème est qu'ensuite, la molécule sera consommée par des patients très divers, parfois fragiles, souffrant de plusieurs pathologies, prenant plusieurs médicaments et pas toujours dans les conditions recommandées. Voilà pourquoi on découvre parfois des années plus tard des effets indésirables qui viennent rallonger les contre-indications figurant sur la notice ou conduisent au retrait du produit.

Que se passe-t-il si on a des doutes sur un médicament ?

« Si l'on identifie des risques potentiels ou avérés, nous lançons une procédure de suivi renforcé, explique Fabienne Bartoli. L'Assaps alerte les centres de pharmacovigilance pour qu'ils encouragent les méde-



chins à surveiller particulièrement ces points, tout en confiant à un comité régional le soin de mener une enquête approfondie.

En cas d'alerte, sur la tolérance d'un médicament, la Commission nationale de pharmacovigilance peut conseiller diverses mesures, allant jusqu'à sa suspension. Mais la décision finale revient au directeur général de l'Assaps. Et lorsqu'un médicament a obtenu une AMM européenne, son retrait ne peut se faire qu'au niveau de l'Europe. « En cas d'alerte particulière sur notre sol, on peut faire un rappel des lots et déclencher une procédure au niveau européen », précise Fabienne Bartoli. Mais les laboratoires se défendent.

Les médicaments anciens sont-ils aussi ré-évalués ?

Le bénéfice/risque est ré-évalué cinq ans après sa mise sur le marché, mais plus tard, sauf si un problème de tolérance apparaît. « Nous avons tendance à penser que, si un vieux médicament était dangereux, on s'en serait rendu compte plus tôt », reconnaît Fabienne Bartoli. Mais certains effets indésirables peuvent se constituer lentement et mettre longtemps à se révéler.

Et, plus le problème survient tard, plus on a du mal à penser à une relation avec le médicament et à la démontrer. « De plus, l'obligation de procédures correctes d'évaluation n'est apparue que dans les années 1980 », rappelle le P^r Bergmann. C'est ainsi

que le Médiator® a été commercialisé durant 33 ans.

Quel est le parcours-type d'un médicament ?

Il s'écoule 7 à 12 ans entre les premières études sur un médicament et le moment où il arrive dans nos estomacs ou dans nos veines. Mais sur cent molécules soumises à un premier essai chez l'homme, sept seulement aboutissent dans les pharmacies.

« En laboratoire, on teste la nouvelle molécule sur des cellules, pour évaluer son efficacité et son potentiel toxique. Puis on la teste sur l'animal pour confirmer son action et s'assurer qu'elle n'est pas dangereuse. »

« À l'hôpital, on teste le médicament sur un petit nombre de volontaires sains (phase I). Puis on teste son action sur un petit échantillon de malades (phase II), à la recherche de la posologie idéale. Enfin, on élargit l'échantillon (phase III) pour vérifier la tolérance du médicament. »

« À l'Assaps, on a à l'Agence européenne du médicament, les experts étudient la demande d'autorisation de mise sur le marché (AMM) déposée par le laboratoire. »

« La Commission de transparence évalue le Service médical rendu. Puis le prix et le taux de remboursement sont fixés au ministère de la Santé. »

« Dans la " vraie vie", le médicament est surveillé en permanence (phase IV).

Peut-on vraiment se passer d'aspirine ?

Contre les maigrânes et les maux de dents ou de dos occasionnels, l'aspirine a longtemps été un anti-douleur par excellence. Mais l'aspirine a bien d'autres vertus qui l'imposent dans notre pharmacie.

L'aspirine soulage les rhumatismes inflammatoires

A dose élevée, l'aspirine se révèle un puissant anti-inflammatoire. Elle agit en bloquant la production de prostaglandines (un groupe de substances impliquées dans l'inflammation). Elle est donc d'une grande utilité dans le traitement de certains rhumatismes. »

« À côté d'autres médicaments, elle soulage les personnes atteintes de polyarthrite rhumatoïde, une maladie plutôt féminine qui touche les articulations des membres. Elle agit alors sur la douleur, le gonflement et la raideur. Mais pas question d'en prendre plus de 3 g par jour pendant des semaines sans avis médical. »

L'aspirine préserverait de certains cancers

Des chercheurs ont découvert que l'aspirine pourrait avoir un effet protecteur vis-à-vis des cancers de la prostate et du sein, mais aussi de celui du tumeur la plus fréquente dans les pays industrialisés. Plus inattendu : prise régulièrement durant au moins deux ans, elle préviendrait l'apparition de la maladie d'Alzheimer.

À faible dose, elle réduirait aussi le risque de complications chez les femmes enceintes souffrant d'hypertension artérielle. Néanmoins, la rste contre-indiquée dès la 35e semaine de grossesse.

Les différences formes

« Comprimes à prendre avec un verre d'eau, ils sont absorbés au niveau de la muqueuse de l'estomac. S'abstenir en cas d'irritation gastrique. »

« Tamponnée », effervescente ou en poudre : elle se dissout dans le verre, ce qui accélère son passage dans le sang, donc son action. Son taux d'acidité ayant été neutralisé, elle est moins agressive pour la paroi de l'estomac. Elle est parfois associée à la vitamine C.

Injectable : elle soulage très rapidement la douleur.

Forme retard enrobée : son action est étalée dans les temps. L'enrobage se dissout dans l'intestin en libérant l'acide acétylsalicylique progressivement.

C'est la forme la mieux adaptée aux traitements prolongés.

MÉDICAMENTS GÉNÉRIQUES Efficaces ou pas ?

Les médicaments génériques ont moins la cote auprès des patients. Et le récent rapport de l'Académie de médecine, qui relance la question de leur efficacité, ne va pas rehausser leur image de marque. Le point sur ce problème délicat avec le P^r Charles-Joël Menkès, membre de l'Académie nationale de médecine, ancien chef du service de rhumatologie à l'hôpital Cochin (Paris).

Les génériques sont-ils vraiment identiques aux médicaments d'origine ?

Si les médicaments génériques contiennent les mêmes produits actifs, ce ne sont pas forcément des copies conformes des médicaments d'origine (ou princeps). Ils peuvent renfermer d'autres ingrédients (ou excipients), et présenter une différence de forme, de taille, de couleur, etc.

Ces variations n'augmentent-elles pas le risque d'erreur ?

Avec la multiplication des médicaments génériques, le risque de confondre deux médicaments dont les boîtes se ressemblent, de se tromper de comprimés parce que leur aspect ou leur couleur a changé, voire de continuer à prendre le médicament habituel en même temps que le générique, est forcément majoré. Pour augmenter la sécurité, l'Académie nationale de médecine, dans un rapport adopté le 14 février dernier, préconise de rapprocher le plus possible la présentation des génériques de celle des princeps. Elle recommande également qu'en cas de traitement chronique ou d'associations thérapeutiques, les patients puissent se procurer toujours la même marque de générique !

Le changement d'excipient peut-il modifier l'efficacité ?

C'est un ingrédient sans effet thérapeutique qui, comme le lactose, peut entraîner des phénomènes allergiques ou des réactions d'intolérance chez certains patients. Ces excipients à effet notoire ne sont pas spécifiques des génériques. Ils peuvent être présents dans les médicaments de marque. Pour réduire les risques, les pharmaciens en tiennent compte au moment de la substitution. En proposant un générique qui n'en contient pas ou qui renferme le (ou les) même(s) excipient(s) à effet notoire que le princeps (le médicament d'origine). Ou en s'assurant que l'utilisateur n'est pas à risque face à l'excipient contenu dans le générique délivré.

En principe, ce changement d'excipient ne modifie pas l'efficacité puisqu'un médica-



ment générique a, par définition, la même composition qualitative et quantitative en principe actif. Il doit aussi avoir le même comportement dans l'organisme. Cette équivalence, obligatoire, est testée sur un petit groupe de volontaires sains : la concentration en principe actif dans le sang ne doit pas être différente de plus de 5 à 7 % de celle du princeps. Ce qui ne pose, la plupart du temps, aucun problème. Mais avec les changements d'excipients, il peut arriver que l'efficacité soit moins nette ou retardée par rapport aux médicaments de marque. Ce qui semble être le cas avec certains génériques de vancomycine par voie intraveineuse (un antibiotique utilisé dans certaines infections sévères), qui sont actuellement en cours de réévaluation.

Y a-t-il des médicaments plus à risque que d'autres ?

Les différences de concentration en produit actif sont la plupart du temps sans conséquence, car minimes. Mais elles peuvent entraîner des risques d'inefficacité, voire de toxicité, pour certains médicaments : ceux de la dose doit être très précise. C'est le cas notamment des hormones thyroïdiennes (Levothyrox® et ses génériques : lévothyroxine...), des antiépileptiques (Dépakine® et valproate...), des anticoagulants (Plavix® et clopidogrel...), etc. En cas de changement, les patients doivent redoubler de vigilance et respecter les horaires et la fréquence des prises.

Puis-je exiger un générique identique au médicament d'origine ?

Oui, à condition qu'il existe (ce n'est le cas que pour 10 à 20 % des génériques) et que le pharmacien l'ait en réserve... Car ces auto-génériques, autorisés depuis peu, ne sont fabriqués que par les firmes à l'origine des princeps, les seules à détenir la « recette » originale des produits.

Que faire en cas de problème avec un générique ?

Tous les médicaments, qu'ils soient ou non génériques, peuvent entraîner des effets secondaires indésirables. En cas de réaction anormale ou de difficulté à suivre son traitement, il faut en parler rapidement avec son médecin traitant ou avec son pharmacien. L'un ou l'autre indiquera la conduite à tenir.

Botulisme : le miel augmente le risque chez le bébé

Avant un an, les bébés ne peuvent pas manger de miel, même en toute petite quantité. Ils risqueraient de développer une maladie rare mais grave, le botulisme infantile.

Le ministère de la Santé canadien rappelle aujourd'hui les risques de botulisme infantile liés à la consommation de miel chez les bébés de moins d'un an. En août dernier, l'Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail (ANSES) avait aussi informé la population française de ces dangers. Depuis 2004, l'ANSES avait constaté une augmentation du nombre de cas de botulisme infantile. Elle rappelle donc, conformément aux recommandations de l'OMS qu'« il est absolument déconseillé de donner du miel, quelle que soit son origine, aux nourrissons de

moins d'un an et que le miel ne devrait jamais être ajouté à l'alimentation des bébés, ni utilisé sur le doigt ou la tétine pour calmer un nourrisson agité, souffrant de coliques. » Le botulisme infantile est une maladie rare qui peut se développer chez les enfants de moins d'un an. Elle est provoquée par les spores (cellules très résistantes) d'une bactérie (*Clostridium botulinum*) contenues dans les poussières et dans certains sols. Transportés par les abeilles, ces spores peuvent se retrouver dans le miel. Mais les bébés de moins d'un an n'ont pas un système immunitaire assez développé pour se protéger de cette infection qui touche le système nerveux.

Les symptômes de la maladie

Le premier symptôme du botulisme infantile est la constipation. Mais, un enfant touché par cette maladie va aussi exprimer des signes de faiblesse générale. On pourra constater que le tout-petit a un faible réflexe de succion, une irritabilité, un manque d'expression faciale, et une perte de contrôle des mouvements de la tête. Parfois, la paralysie du diaphragme peut entraîner des troubles respiratoires graves nécessitant une intervention médicale.

Si la plupart des cas de botulisme infantile obligent une hospitalisation très longue sous assistance respiratoire, les cas mortels sont extrêmement rares dans les pays occidentaux.

Passé un an, et grâce à des défenses plus efficaces, l'enfant diluera les spores responsables de la maladie. Il pourra donc découvrir et consommer du miel sans danger.

SAHARA OCCIDENTAL

Appel à mettre un terme à la répression marocaine contre les détenus sahraouis

L'Association pour la protection des défenseurs sahraouis des droits humains "Soleil de la liberté" a exprimé sa "profonde préoccupation" face aux mesures répressives que l'administration pénitentiaire marocaine a prises, suite à la déportation arbitraire de prisonniers sahraouis loin de leurs familles, aux durs traitements infligés à ces derniers et à la confiscation de leurs droits légitimes.

Dans un communiqué, "Soleil de la liberté" a mis en garde contre la "gravité" de ce à quoi sont exposés les détenus sahraouis, y compris les défenseurs des droits de l'Homme, et a appelé la communauté internationale à "prendre des mesures pour les protéger et faire respecter le droit international".

"L'approche répressive adoptée par les autorités d'occupation marocaines contre les Sahraouis depuis des années indique que les violations à leur encontre s'intensifient à travers la suppression et l'étouffement des libertés publiques dans les villes occupées", a souligné l'association, ajoutant que les détenus sahraouis dans les prisons marocaines et leurs familles sont "les plus visés".

L'association a, en outre,



affirmé que "l'Etat occupant a la responsabilité juridique des violations qu'il commet à l'égard des détenus politiques sahraouis en tant que puissance occupante", conformément à la quatrième Convention de Genève de 1949, et qu'il est tenu d'appliquer les règles pour le traitement des détenus énoncées

dans cette Convention, et les Règles Nelson-Mandela de 1955 relatives au traitement des prisonniers.

Soulignant que la poursuite par l'occupant marocain de sa politique de représailles et de vengeance "constitue une violation du droit international", l'association "Soleil de la liberté" a appelé la com-

munauté internationale à "assumer ses responsabilités juridiques et morales envers les Sahraouis, y compris les prisonniers politiques dans les geôles marocaines, et à agir pour contraindre l'Etat occupant à respecter les dispositions de la loi et veiller à ce que les prisonniers politiques sahraouis jouissent de leurs droits". Selon un communiqué publié par la Ligue pour la protection des prisonniers sahraouis, les détenus dans les geôles de l'occupant marocain "sont soumis à des traitements cruels et dégradants et souffrent de nombreuses violations systémiques, telles que la négligence médicale, l'exposition à diverses formes de torture, l'isolement, la privation de visites familiales et la privation de communication par téléphone...".

LIBYE

L'ONU espère un accord sur les élections "d'ici mi-juin"

L'émissaire de l'ONU en Libye a appelé samedi les parties libyennes à se mettre d'accord sur l'organisation d'élections présidentielle et législatives "d'ici mi-juin", avec l'espoir de les tenir fin 2023.

Le Sénégalais Abdoulaye Bathily, chef de la Mission d'appui des Nations unies en Libye (Manul), avait annoncé le mois dernier une nouvelle initiative pour activer le processus électoral et permettre la tenue d'élections en 2023 en Libye.

Des élections présidentielle et législatives, initialement prévues en décembre 2021, avaient été reportées sine die en raison de divergences persistantes, notamment sur la base juridique des scrutins.

"A la mi-juin, il leur sera possible, après avoir discuté pendant quelques semaines, de parvenir à un accord sur ces lois électorales", a déclaré Abdoulaye Bathily lors d'une conférence de presse

dans la capitale Tripoli. Si ce calendrier est respecté, "il sera possible d'organiser ces élections d'ici la fin de l'année", a-t-il ajouté devant les journalistes.

Le Premier ministre Abdelhamid Dbeibah a affirmé samedi sur Twitter son soutien aux "efforts de M. Bathily" et appelé à des "élections équitables et impartiales".

SOMALIE
7 terroristes Shebab tués lors d'une opération de l'armée

L'armée somalienne a annoncé dimanche que 7 membres du mouvement terroriste Shebab ont été abattus lors d'une opération militaire dans la localité de Mido, située dans la région de Jubbada Hoose, dans le sud du pays.

"Les forces spéciales, en coopération avec les forces locales du Jubaland, ont mené une opération militaire et ciblé un repaire de terroristes Shebab dans la localité de Mido, de la région de Jubbada Hoose", a déclaré l'officier de l'armée Omar Tayg dans un communiqué transmis à la télévision d'Etat.

Tayg a déclaré que l'opération avait permis de tuer 7 terroristes Shebab, dont un responsable opérationnel appelé "As-sad", et d'en blesser 5 autres à des degrés divers.

La localité de Mido est située à 28 km au sud de la ville d'Afmadow, dans la région de Jubbada Hoose, qui fait partie de la région autonome du Jubaland.

Cette opération intervient alors que les forces gouvernementales, en coopération avec des milices tribales, poursuivent leurs opérations militaires contre le mouvement rebelle, au cours desquelles elles ont éliminé des dizaines de ses membres et repris le contrôle de nombreuses zones.

Le groupe terroriste Shebab est une organisation liée à Al-Qaïda, créée au début de l'année 2004, qui a revendiqué de nombreuses opérations terroristes ayant coûté la vie à des centaines de victimes.

MAURITANIE

Le président El-Ghazaouani décrète la dissolution du Parlement

Le président de la Mauritanie, Mohamed Ould El-Ghazaouani a décrété la dissolution de l'Assemblée nationale, rapporte lundi l'Agence mauritanienne d'information (AMI).

"Le président de la République, après consultation du Premier ministre et du président de l'Assemblée nationale, et vu l'article 31 (nouveau) de la Constitution du 20 juillet 1991, révisée en 2006, 2012 et 2017, décrète la dissolution de l'Assemblée nationale", selon l'AMI. Le 22 février dernier, le Conseil des ministres avait déjà convoqué le collège électoral le 13 mai prochain pour des élections régionales et municipales, rappelle-t-on.

MALI

Le référendum constitutionnel reporté à une date ultérieure

Le référendum constitutionnel au Mali, initialement prévu le 19 mars prochain, a été reporté à une date ultérieure, a annoncé vendredi sur la télévision nationale (ORTM) le ministre malien de l'Administration territoriale et de la Décentralisation et porte-parole du gouvernement, le colonel Abdoulaye Maïga.

Ce report se justifie par les difficultés liées à l'opérationnalisation des nouvelles régions et au retard pris dans la délivrance de la carte biométrique sécurisée qui est aussi la carte d'électeur selon la nouvelle loi électorale, a expliqué M.

Maïga, qui ne précise pas si ce report aura une incidence sur l'ensemble du chronogramme électoral.

En dehors du référendum constitutionnel, le calendrier électoral prévoit la tenue des élections couplées des collectivités territoriales (conseillers communaux, de cercles, régionaux et de district) le 25 juin 2023, des élections législatives les 29 octobre et 19 novembre 2023 et la présidentielle les 4 et 18 février 2024.

RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE DU CONGO

19 morts dans une nouvelle attaque rebelle à Beni

Au moins 19 personnes ont été tuées lors d'une attaque des rebelles des Forces démocratiques alliées (ADF) dans l'est de la République démocratique du Congo (RDC), ont indiqué dimanche les autorités.

L'attaque a visé dimanche matin le village de Kirindera dans le territoire de Beni, province du Nord-Kivu.

Les assaillants armés de machettes et d'armes à feu ont tué "au moins 19 civils, incendié un centre de santé et une auberge", a déclaré Carly Nzanu Kasivita, gouverneur de la province du Nord-Kivu. Il a attribué l'attaque aux rebelles des Forces démocratiques alliées (ADF).

"La majorité de civils ont été tués à l'arme blanche", a indiqué Jason Kalondero, membre du bureau de la société civile locale.

L'attaque est intervenue 4 jours après celle attribuée aux rebelles ADF, mercredi soir, dans deux villages du territoire de Beni, où au moins 44 personnes ont été tuées.

Fondée dans les années 90 par des mouvements d'opposition en Ouganda, l'ADF avait été vaincue par l'armée ougandaise et s'était repliée dans l'est de la RDC où elle est accusée d'exactions massives sur les civils depuis 10 ans.

Le mouvement est affilié à Daech depuis 2019. L'armée congolaise mène des offensives conjointes avec l'armée ougandaise contre les bastions de l'ADF dans le territoire de Beni depuis fin 2021.

APR

NIGERIA

Des hommes armés tuent au moins 16 personnes dans le nord-ouest

Des hommes armés ont tué au moins 16 personnes lors d'une attaque dans le nord-ouest du Nigeria, ont déclaré les autorités dimanche. Les assaillants ont pris d'assaut la zone de gouvernement local de Zangon Katak, dans l'Etat de Kaduna, et ont ouvert le feu samedi après une confrontation avec la police à un poste de contrôle, a indiqué Yabo Ephraim, porte-parole du gouvernement local.

Les assaillants étaient de l'ethnie Fulani, un groupe d'éleveurs essentiellement nomades qui sont engagés dans un long conflit avec les agriculteurs pour un accès limité à l'eau et à la terre, a précisé M. Ephraim, ajoutant qu'avant la fusillade, une bagarre avait éclaté entre quelques villageois et un petit groupe d'hommes Fulani. Ces derniers ont quitté les lieux et sont revenus plus tard en plus grand nombre, armés de fusils et de machettes, a-t-il fait savoir.

"Ils se sont postés stratégiquement à certains endroits et ont commencé à ouvrir le feu dans la communauté. Ils les ont poursuivis jusque dans leurs maisons", a poursuivi le porte-parole du gouvernement local. Les autorités ont imposé un couvre-feu dans la région après l'attaque.

SÉNÉGAL

Près de 850 millions de dollars pour la restauration de la navigabilité fluviale

Un projet de restauration de la navigabilité fluviale, estimé à 521,89 milliards de francs CFA (environ 847 millions de dollars), a été dévoilé par l'Organisation pour la mise en valeur du fleuve Sénégal (OMVS).

"Ce projet va rendre le fleuve Sénégal plus navigable, de Saint-Louis (Sénégal) à Ambidédi (Mali) en anticipant les travaux de dragage, le balisage du fleuve et l'aménagement des points d'escale existants, notamment ceux de Podor", a expliqué, Mohamed Abdel Vetah, haut-commissaire de l'OMVS.

M. Vetah, qui s'exprimait samedi lors d'une cérémonie marquant la célébration du 51e anniversaire de l'OMVS, a indiqué que la Société de gestion et d'exploitation de la navigation sur le fleuve Sénégal (SOGENAV) était chargée de l'exécution des travaux du projet. L'OMVS est composée de la Guinée, du Mali, de la Mauritanie et du Sénégal.

PALESTINE

La communauté internationale appelée à protéger le patrimoine culturel palestinien

Le directeur de la Bibliothèque nationale palestinienne, Issa Qaraqa, a appelé la communauté internationale, lundi, à assurer la protection du patrimoine culturel palestinien existant, contre les agressions de l'occupant sioniste, et à restituer celui qui lui a été volé.

Dans un communiqué relayé par l'agence palestinienne de presse, Wafa, à l'occasion de la Journée nationale de la culture palestinienne, célébrée le 13 mars de chaque année, jour de l'anniversaire du poète palestinien Mahmoud Darwish, Issa Qaraqa a déclaré que l'occupant avait fait tout ce qui est en son pouvoir pour éliminer le patrimoine culturel et

civilisationnel palestinien. Il a expliqué que l'entité sioniste, en détruisant les villes et villages palestiniens, ciblant les centres culturels et artistiques au niveau des territoires palestiniens et dans d'autres pays, rappelant la saisie des archives de l'Organisation de libération de Palestine lors de l'invasion de Beyrouth en 1982.

"Les incursions répétées

dans les institutions palestiniennes, la saisie et la destruction de leurs documents, ainsi que la saisie de la production intellectuelle des prisonniers dans les prisons de l'occupation, et d'autres preuves vivantes, est un ciblage continu par l'occupation de la présence palestinienne avec toutes ses composantes", a dénoncé M. Qaraqa.

En outre, il a souligné que la création de la Bibliothèque nationale palestinienne vient dans le sillage de toutes les initiatives officielles visant à préserver le patrimoine culturel palestinien avec toutes ses composantes, en particulier depuis l'occupation sioniste, et de faire connaître aux peuples du monde l'histoire, la ci-



visitation et le patrimoine culturel du peuple palestinien, en renforçant leur présence aux niveaux arabe et international.

ETATS UNIS - CANADA

Biden va rencontrer Trudeau au Canada en mars

Le président américain Joe Biden se rendra les 23 et 24 mars au Canada pour rencontrer le Premier ministre Justin Trudeau à Ottawa et s'exprimer devant le Parlement canadien, a indiqué jeudi la Maison Blanche.

Biden réaffirmera durant cette visite "l'engagement des Etats-Unis envers le partenariat Etats-Unis-Canada et mettra en avant (leur) sécurité, prospérité et valeurs communes", a ajouté la porte-parole de l'exécutif Karine Jean-Pierre.

Parmi les autres sujets de discussion entre les deux dirigeants figureront "la coopération en matière de défense et la modernisation du commandement de la défense aérospatiale pour l'Amérique du Nord (Norad)", créé en pleine Guerre froide par les Etats-Unis et le Canada pour surveiller l'espace aérien de leurs deux pays. Le Norad a récemment coordonné des opérations pour abattre un objet volant non identifié dans l'espace aérien canadien.

Au niveau régional, ils discuteront de la crise des opiocés qui touchent les deux pays et des moyens de réguler l'immigration.

CORÉE DU NORD Kim ordonne des manœuvres militaires renforcées en vue d'une "guerre réelle"

Le dirigeant nord-coréen Kim Jong Un a ordonné à son armée d'intensifier ses manœuvres militaires en vue d'une "guerre réelle", lors d'un exercice de tirs de missiles auquel a assisté sa fille, a rapporté vendredi l'agence officielle KCNA. La Corée du Nord doit "intensifier régulièrement les divers exercices de simulation de guerre réelle, de manière diversifiée et dans des situations différentes", a déclaré Kim Jong Un, selon KCNA. En outre, le leader nord-coréen, qui a supervisé un nouvel exercice militaire, a ordonné aux soldats de se préparer à "deux missions stratégiques: premièrement, dissuader la guerre et, deuxièmement, prendre l'initiative de la guerre". Des images publiées vendredi par KCNA ont montré le lancement simultané de six missiles par l'unité Hwasong, entraînée pour des "missions de frappe", a indiqué l'agence, ajoutant que l'unité "a tiré une puissante salve (de missiles) sur les eaux ciblées de la mer de Corée occidentale". La veille, l'armée sud-coréenne avait annoncé avoir détecté le lancement d'un missile balistique de courte portée en direction de la mer au large de sa côte ouest, tiré depuis la ville portuaire de Nampo, au sud de Pyongyang. Cet exercice militaire intervient alors que Séoul et Washington s'apprentent à mener lundi leurs plus importantes manœuvres militaires conjointes depuis cinq ans. Plus tôt cette semaine, la Corée du Nord a accusé les Etats-Unis d'attiser "intentionnellement" les tensions et Kim Yo Jong, la très puissante sœur de Kim Jong Un, a prévenu que si les Etats-Unis interceptaient un essai de missiles de Pyongyang, cela serait perçu comme une "déclaration de guerre".

MEXIQUE-ETATS UNIS

Le président mexicain dénonce la proposition d'intervention militaire anti-drogue d'un élu américain

Le président mexicain Andrés Manuel Lopez Obrador a critiqué jeudi un parlementaire américain pour sa proposition de loi qui permettrait aux Etats-Unis d'envoyer des militaires au Mexique afin d'y combattre le trafic de drogue.

"Nous ne sommes pas un protectorat ou une colonie des Etats-Unis", a-t-il dit, voyant dans ce texte une "offense" à la souveraineté du Mexique, le jugeant "interventionniste", "inhumain" et "hypocrite".

"Nous ne recevons d'ordre de personne. C'est le peuple mexicain qui gouverne ici", a martelé M. Lopez Obrador lors de sa conférence de presse quotidienne.

Le représentant républicain Dan Crenshaw, élu du Texas, a déposé une proposition de loi qui autoriserait le déploiement de forces armées au Mexique afin de lutter contre le trafic de drogue, en particulier le fentanyl.

"Nous ne permettrons à aucun gouvernement étranger d'intervenir sur notre territoire et encore moins les forces armées d'un gouvernement étranger", a dit le président mexicain.

Les Etats-Unis, a-t-il poursuivi, ne s'attaquent pas à la toxicomanie sur leur territoire, surtout à la dépendance au fentanyl chez les jeunes, un problème que le Mexique ne connaît pas.

"Pourquoi ne s'occupent-ils pas de leurs jeunes? Pourquoi ne s'occupent-ils pas de leurs graves problèmes d'effondrement social?", a demandé M. Lopez Obrador.

Il a qualifié l'initiative de M. Crenshaw de coup "électoral" plutôt que d'effort sincère pour s'attaquer à la toxicomanie et au trafic de drogue, notant que les élections approchaient aux Etats-Unis.

ASSEMBLÉE PARLEMENTAIRE DE L'UNION POUR LA MÉDITERRANÉE Réunion sur les changements climatiques

L'Assemblée parlementaire de l'Union pour la Méditerranée (AP-UPM) s'est réunie, lundi à l'Université d'Aveiro à Porto (Portugal), pour débattre des changements climatiques, de l'environnement et du développement durable, indique un communiqué du Conseil de la nation.

Les travaux de cette réunion ont été ouverts par le président du Parlement portugais, qui "a évoqué avec les participants plusieurs questions relatives à l'état de l'environnement dans la région de la Méditerranée, en plus des voies de renforcement de la coopération et la coordination pour faire face aux défis majeurs imposés par les changements climatiques dans la région".

Intervenant à l'occasion, le sénateur Chafik Si Ali a mis en exergue "l'intérêt

accordé par l'Algérie à la question de l'environnement et des changements climatiques", appelant à "consacrer les actions concrètes, en vue de protéger la région de la Méditerranée des risques des émissions de carbone qui polluent l'environnement et menacent le développement".

Il a également souligné l'impératif de "la contribution des Etats développés en matière de ressources financières et d'investissements judiciaires, à même d'atténuer les conséquences désastreuses de ce phénomène, en plus d'aider les Etats à construire une résilience".

Le membre du Conseil de la nation a aussi appelé à "mettre en place des mesures incitatives pour réduire les comportements qui engendrent la pollution

de l'environnement et encourager l'investissement dans les énergies propres".

Pour rappel, la délégation participant à cette manifestation de l'UPM est composée des deux sénateurs Mohamed Taher Bilal et Chafik Si Ali.

COLOMBIE

Au moins 43 ex-guérilleros assassinés en 2022 (ONG)

Au moins 43 ex-combattants de la guérilla démobilités des FARC qui ont signé l'accord de paix avec le gouvernement en 2016 ont été assassinés l'année dernière en Colombie, a annoncé jeudi l'Institut d'études sur le développement et la paix (Indepaz).

Le rapport "Situation sécuritaire des signataires de l'accord de paix" indique que l'Indepaz a "vérifié la persistance de la violence systématique contre les leaders sociaux, les défenseurs des droits de l'homme et les anciens gué-

rilla des FARC, un problème qui s'est étendu à leurs familles, communautés et organisations".

Le nombre de meurtres de personnes en cours de réincorporation a atteint 348 entre le 24 novembre 2016 et le 31 décembre 2022, dont 33 en 2017, 65 en 2018, 78 en 2019, 76 en 2020, 53 en 2021 et 43 en 2022", a ajouté la même source.

Sur le nombre total de crimes enregistrés depuis la signature de l'accord, 60 se sont produits dans le département

de Cauca et 40 à Nariño, tous deux situés dans la région convulsée du sud-ouest du pays où sont présents des dissidents des FARC, la guérilla de la Libération nationale (ELN) et les gangs de la drogue. Les départements d'Antioquia (38), Caquet (32), Putumayo (31), Meta (28), Norte de Santander (24), Valle del Cauca (20), Chocó (15) et Huila (11) ont enregistré des chiffres élevés, tandis que deux ex-combattants ont été tués en Equateur voisin.

11^E FESTIVAL CULTUREL INTERNATIONAL DE DANSE CONTEMPORAINE L'Italie et la Tunisie célèbrent la Nature en clôture

Le 11e Festival Culturel international de danse contemporaine a pris fin, lundi soir à Alger, avec les prestations de l'Italie et de la Tunisie, qui ont célébré la nature, devant un public nombreux.

La scène de l'Opéra d'Alger Boualem-Bessaih a accueilli les troupes de l'Italie et de la Tunisie, dernières à se produire dans le cadre du 11e Festival Culturel international de danse contemporaine, qui ont livré deux prestations de haute facture tant sur le plan du contenu que celui de la forme.

D'abord la Compagnie italienne, "Spellbound's Show" de danse contemporaine, qui a rendu un bel hommage au corps, comme outil d'expression par excellence, présentant, près d'une heure durant, "Vivaldiana", une danse époustouflante de technique et d'énergie, conçue et mise en scène par Mauro Astolfi.

Quelle belle idée que celle de vouloir exprimer "Les quatre saisons" du grand compositeur italien de musique classique, Antonio Vivaldi (1678-1741) par la beauté du geste et la grâce du mouvement, y intégrant quelques caractéristiques encore méconnues de sa personnalité rebelle et non conformiste.

Cinq ballerines et quatre danseurs choisissant le registre de la danse contemporaine, ont défié la convention académique classique qui, elle, est rigoureuse et solennelle et que le public va pourtant retrouver dans "Les quatre saisons" de Vivaldi, cet hymne universel à la nature.

Dans une succession de tableaux, les neuf danseurs donnent libre court à leurs corps tourmentés par la beauté des quatre saisons, pièce considérée comme l'une des œuvres musicales majeures dans l'histoire de la musique classique universelle.

Alternant des figures chorégraphiques hautement esthétiques, les neuf artistes,



sur la scène nue de l'Opéra d'Alger, ont rendu des danses complexes sur le plan visuel, où les corps s'enchevêtraient, se collaient, fuyaient pour revenir en douceur, exploitant ainsi le geste et le mouvement dans le moindre détail et l'être dans ses émotions et pulsions internes les plus enfouies.

À l'issue de la prestation, le public s'est levé pour applaudir longtempes la Compagnie italienne, "Spellbound's Show" de danse contemporaine et il en sera de même pour l'ensemble de la Tunisie.

Venus avec "Une terre : Gaïa", une requête aux traits gras, les onze prestataires dont quatre ballerines de l'Ensemble "Opéra-Ballet-Tunis" ont abordé durant 35 mn l'épineuse question de la protection de la planète terre qui court des dangers avérés et établis dus aux manquements répétés de l'Homme à l'égard de l'environnement.

Produit par l'Opéra Théâtre de Tunis, le spectacle tunisien a été mis en scène par le cho-

régraphe Imad Jemaa sur un texte de Monica Akkari et une direction technique de Malik Sibai.

Exprimant la vie dans sa beauté, sa diversité et son essence naturelles, les fonds musicaux planants des différents tableaux constituant le rendu tunisien, se voient soudain interrompus par à un bruitage, parfois violent et assourdissant qui vient telle une menace, briser la quiétude de la terre, pour que celle-ci se retrouve en péril.

Par les pratiques irresponsables de l'homme, l'environnement et les échos-systèmes ne sont plus protégés, la terre se retrouve menacée par le dérèglement climatique, le réchauffement de la planète provoque la réduction de la Banque et la montée des eaux.

Tous ces contenus objectifs qui constituent un ultime rappel sur la nécessité absolue de changer les comportements ont été brillamment exprimés par le langage du corps du ballet tunisien, qui a allié la grâce

du mouvement à la beauté du geste, dans une fresque aux tons multiples et aux cadences variées. Les ballerines et les danseurs tunisiens ont réussi à allier la rationalité et l'esthétique à travers une prestation concluante aux figures géométriques variées, qui ont occupé tous les espaces de la scène pour envoyer au monde entier depuis Alger, un message fort de son contenu pour que la raison triomphe.

À l'issue de la soirée, la ministre de la Culture et des Arts, Soraya Mouloudji, accompagnée par le vice ambassadeur d'Italie en Algérie, Antonio Polletti et la directrice de l'Institut culturel italien à Alger, Antonia Grande a remis les trophées honorifiques du festival aux prestataires des deux ensembles.

Déroulé durant cinq jours, depuis le 9 mars dernier, le 11e Festival Culturel international de danse contemporaine d'Alger a accueilli sept pays et autant de troupes de plusieurs régions d'Algérie.

CINÉMA

Les victoires dans les principales catégories aux Oscars

Voici les principales récompenses remises dimanche à Hollywood lors de la 95e cérémonie des Oscars, reconnaissances suprêmes du cinéma américain. "Everything Everywhere All at Once", réalisé par Daniel Kwan et Daniel Scheinert, a rafilé la mise avec sept statuettes dorées, suivi par "A l'Ouest, rien de nouveau" qui en obtenu quatre.

- Meilleur film: "Everything Everywhere All at Once"
- Meilleure réalisation: Daniel Kwan et Daniel Scheinert, "Everything Everywhere All at Once"
- Meilleure actrice: Michelle Yeoh, "Everything Everywhere All at Once"
- Meilleur acteur: Brendan Fraser, "The Whale"
- Meilleur acteur dans un second rôle: Ke Huy Quan, "Everything Everywhere All at Once"
- Meilleure actrice dans un second rôle: Jamie Lee Curtis, "Everything Everywhere All at Once"
- Meilleur film international: "A l'Ouest, rien de nouveau" (Allemagne)
- Meilleur film d'animation: "Pinocchio" par Guillermo del Toro
- Meilleur documentaire: "Navalny"
- Meilleur scénario original: "Everything Everywhere All at Once"
- Meilleur scénario adapté: "Women Talking"

"Scream VI" effraie "Creed III" et prend la tête du box-office nord-américain

Le terrifiant "Scream VI" a fait peur à "Creed III" et pris la tête du box-office nord-américain, avec 44,5 millions de dollars de recettes le week-end de sa sortie, selon les estimations dimanche du cabinet spécialisé Exhibitor Relations.

Le sixième opus de la célèbre série de films d'horreur réalise le meilleur démarrage de l'histoire de la franchise des studios Paramount depuis son lancement, en 1996, selon ces estimations de recettes de vendredi à dimanche aux Etats-Unis et au Canada.

À l'époque, le film de Wes Craven, décédé en 2015, avait rajeuni le genre avec un mélange d'épouvante et d'autodérision, une recette sur laquelle "Scream" parie toujours.

Pour ce sixième épisode, où l'effrayant "Ghostface" sévit cette fois à New York, on retrouve l'actrice fétiche de la série Courtney Cox, mais aussi la vedette de la série "Mercredi", Jenna Ortega. Sur le ring du box-office, "Scream VI" l'a emporté sur "Creed III", neuvième film de la saga de boxe "Rocky", et le premier sans Sylvester Stallone, qui récolte 27,2 millions de dollars.

"Creed III" retrace toujours l'histoire d'Adonis Creed -- le fils d'Apollo -- qui sort cette fois de sa retraite pour un affrontement très attendu contre un ami d'antan.

C'est le premier film réalisé par Michael B. Jordan, qui joue aussi le rôle-titre. En troisième position, le nouveau thriller de science-fiction des studios Sony, "65", avec Adam Driver, ramasse 12,3 millions de dollars. Viennent ensuite "Ant-Man et la Guêpe: Quantumania", dernier né de la série des Marvel (7 millions), puis "Crazy Bear" (6,2 millions).

Voici le reste du top 10:

6. "Jesus Revolution" (5,2 millions)
7. "Champions" (5,2 millions)
8. "Avatar 2: la voie de l'eau" (2,7 millions)
9. "Demon Slayer: Kimetsu no Yaiba - En route pour le village des forgerons" (1,9 million)
10. "Le Chat Potté 2: la dernière quête" (1,7 million).

APS

CONCOURS DE LA CHANSON AMAZIGH

L'artiste, un "vecteur de fraternité"

L'artiste est un "vecteur de fraternité" et le "reflet" de sa société, a estimé lundi à Tizi-Ouzou le chanteur algérien d'expression kabyle, Rabah Asma, lors d'un hommage qui lui a été rendu à l'ouverture d'un Festival de la chanson amazighe.

L'artiste, a-t-il soutenu, "ne peut être en retrait de sa société".

Il en constitue le reflet et est un vecteur de fraternité et d'éveil de conscience, particulièrement dans le contexte actuel où toutes les portes doivent être fermées au nez des ennemis de notre pays".

Rabah Asma qui a été honoré pour les 40 ans de sa carrière, s'est dit "satisfait" de son parcours artistique qui, dira-t-il, "lui a permis de s'exprimer et de porter

haut l'identité algérienne dans sa pluralité".

Une douzaine de groupes musicaux, venus de 10 wilayas du pays (Khenchela, Tougourt, Sétif, Oran, Ghardaïa, Bumerdes, Bordj Bou-arreridj, Béjaïa et Tizi-Ouzou) prennent part à cette 11^e édition de la chanson amazighe.

Les 12 challengers en lice se disputeront les trois premiers places de ce concours qui s'étale sur deux journées.

Le choix de Rabah Asma est dicté, selon les organisateurs, par "une volonté de rendre hommage à son parcours artistique et sa contribution à la promotion de la chanson amazighe à travers l'ensemble de ses créations".

nent part à cette manifestation aux côtés d'une trentaine d'autres éditeurs du continent en provenance de Tunisie, du Mali, du Gabon ou encore du Sénégal en plus de nombreux éditeurs français.

L'éditeur prévoit des ventes dédicace de quelques-uns de

ses auteurs dont Amel Imalhayene pour son recueil de nouvelles "Creuser", Lynda Chouiten pour ses romans "Des rêves à leur portée" et "Une valse", Saâd Khiari pour "In-soumise" ou encore Mourad Chetti, Yasmine Briki Murat et Nesrine Briki. Cette édition qui

prévoit de rendre hommage au leader sud-africain et symbole de la lutte contre l'apartheid, Nelson Mandela, verra également la participation de l'universitaire et auteur algérien Benaouda Lebdaï avec une conférence sur l'héritage de cette icône africaine.

EDITION

Les éditions Casbah au Salon du livre africain de Paris

Les éditions Casbah et la librairie "Le Tiers Monde" d'Alger prennent part à la 2e édition du Salon du livre africain de Paris qui se déroulera du 17 au 19 mars dans la capitale française, annoncent les organisateurs.

Les éditions Casbah pren-

JOURNÉE INTERNATIONALE DES MATHÉMATIQUES Célébration "exceptionnelle" à l'ENSM de Sidi Abdellah (Alger)

L'Algérie célébrera, mardi, de manière "exceptionnelle", la Journée internationale des Mathématiques, à travers un atelier de réflexion autour de l'enseignement et de l'apprentissage de cette matière, au niveau de l'Ecole nationale Supérieure des Mathématiques (ENSM) de Sidi Abdellah (Alger), indique lundi, un communiqué de l'établissement.

Le choix du lieu de cette manifestation se veut "symbolique" alors que son objectif est d'établir un état des lieux de l'enseignement/apprentissage des mathématiques en Algérie ainsi que des résultats enregistrés au niveau national et mondial", précise la même source.

Il sera question, lors de cette rencontre, de débattre notamment du "potentiel algérien en mathématiques", de "l'état et perspectives" de cette matière en Algérie, des "compétences acquises par les étudiants de mathématiques en Licence-Master-Doctorat (LMD), de

"l'état de la recherche en mathématiques", etc. En outre, il sera procédé à la distinction honorifique des lauréats algériens aux Olympiades internationales de Mathématiques, sachant que l'Algérie y prend part chaque année, afin d'identifier les jeunes doués/surdoués en mathématiques, de promouvoir l'esprit de compétition et d'excellence et de prendre en charge de manière adéquate et efficace ce potentiel humain", est-il ajouté. Au plan de la formation, l'Algérie a précisément pu former plusieurs générations de chercheurs de renommée internationale, les étudiants algériens, en formation à l'étranger, ayant trouvé toute leur place parmi les grandes compétences au monde, notamment dans les pays les mieux classés en mathématiques".

"En somme, le système éducatif, conformément aux recommandations du Président de la République, œuvre pour la promotion de l'enseignement des mathématiques et pour l'encouragement des élèves à opter pour les filières de mathématiques et de mathématiques techniques. Ainsi, l'importance à

accorder aux mathématiques n'est plus à démontrer, notamment dans le système éducatif algérien", indique le communiqué de l'ENSM. Et de souligner que "les mathématiques sont reconnues comme discipline de base dans le développement de la connaissance et sont essentielles pour l'épanouissement multidimensionnel des sociétés. Elles interviennent également de manière déterminante dans différentes sciences, telles que la biologie, la médecine, l'informatique, les technologies de l'information et de la communi-

cation, la robotique, la géographie, l'économie, l'archéologie, les sciences sociales", argumente-t-on. "En ce sens, une meilleure connaissance des sciences mathématiques dans le monde et un renforcement de leur enseignement sont essentiels pour faire face aux défis dans de nombreux domaines tels que l'intelligence artificielle, le changement climatique, l'énergie et le développement durable, ainsi que pour améliorer la qualité de vie dans le monde développé et en développement", conclut le communiqué.

UNIVERSITÉ D'ALGER 1

Rencontre sur l'utilisation de la technique de la visioconférence

L'Université d'Alger 1 a organisé dimanche à la Faculté de droit une rencontre nationale sur "L'utilisation de la technique de la visioconférence dans la Justice aux niveaux national et international".

Les travaux de cette rencontre, qui a vu la participation de représentants de divers secteurs concernés, ont porté sur l'impact de cette technique sur la lutte contre la criminalité et les différents aspects liés à l'organisation des procès à distance, en droit national, international et comparé.

A l'ouverture des travaux, le représentant de la Direction générale de la modernisation de la Justice, Mustapha Moudjadj, a précisé que l'Algérie a été "pionnière dans l'utilisation de la technique de la visioconférence dans l'organisation des procès, ce qui a facilité son adoption pendant la pandémie de

Covid-19, conformément aux dispositions de la loi 15-03 relative à la modernisation de la Justice, prévoyant l'échange électronique de documents, l'utilisation de la technique de la visioconférence dans les procès à distance en matière pénale et la création d'une base de données".

Cela étant, le recours à cette technique est soumis à des conditions, car il s'agit d'une "opération exceptionnelle venue appuyer la transformation numérique dans le secteur de la Justice, initiée en 2003", a expliqué l'intervenant.

De son côté, le doyen de la Faculté de droit, Aïssa Lalaoui, a estimé que le recours à la technique de la visioconférence dans l'organisation des procès à distance "s'impose aujourd'hui comme une nécessité dans les procédures judiciaires au regard de l'évo-

lution et de la modernisation de la Justice".

Une évolution à laquelle le législateur algérien s'est adapté, en adoptant les cadres juridiques et réglementaires idoines et en veillant à garantir aux justiciables des procès équitables, a-t-il dit.

Dans le même sillage, Mohamed Yahiaoui Nabil, président des travaux de cette rencontre, a indiqué que l'utilisation de cette technique "a montré son importance, notamment dans le contexte de la pandémie du coronavirus", une technique adoptée par la Cour pénale internationale (CPI), la Cour internationale de justice (CIJ) et la Cour européenne des droits de l'Homme (CEDH), alors que l'Algérie a été à l'avant-garde en procédant à sa réglementation à travers la loi n 15-03 relative à la modernisation de la Justice".

De son côté, le président du Syndicat national des magistrats (SNM), Aoudeche Laidi a, de son côté, valorisé le recours à la justice électronique en matière civile, appelant à "mettre en place des cadres généraux pour le procès pénal en vue de respecter les principes du procès équitable, étant soumis à la nécessité de consacrer le principe d'humanité de la justice".

Les participants ont formulé un ensemble de recommandations liées notamment à la nécessité d'élargir l'utilisation de cette technique et d'organiser des sessions de formation au profit des fonctionnaires du secteur de la justice et d'autres secteurs, tout en œuvrant à la mobilisation des moyens indispensables à l'application de cette technique.

APS

PUBLICITÉ

EPE - ALGERIE TELECOM - SPA
DIRECTION OPERATIONNELLE DES TELECOMMUNICATIONS DE KHENCHELA
NIF: 000216299033049

SOUS-DIRECTION FONCTIONS SUPPORT
DEPARTEMENT ACHATS ET LOGISTIQUE

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITES MINIMALES
N° : AO /01/AT/DOKHE/SDFS/DAL/SA/2023

La Direction Opérationnelle des télécommunications de Khenchela lance un avis d'appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales qui a pour objet la réalisation d'infrastructure d'accueil, Pose et Raccordement des Câbles à Fibres Optiques.

Le présent projet est constitué de deux (02) lots séparés comme suit :

N° LOT	Désignation Des Travaux	Distance En (km)
01	LABREG LIMITE WILAYA VERS ELOUED	31 KM
02	EL MAITA LIMITE WILAYA VERS TEBESSA	25 KM

ELIGIBILITE DES CANDIDATS : le présent appel d'offres national avec exigence de capacités minimales, s'adresse uniquement aux entreprises qualifiées selon palier N°02 (pour les lots supérieurs à 10 KM et inférieur à 50 KM)

Les soumissionnaires doivent justifier d'une qualification et classification professionnelles de catégorie de deux (02) à quatre (04), contenant l'activité hydraulique et/ou travaux publics.

Les représentants des sociétés intéressées peuvent se présenter pour retirer le cahier des charges, accompagnés du cachet de l'entreprise à l'adresse ci-après :

ALGERIE TELECOM
Direction Opérationnelle des Télécommunications de Khenchela
Sous-direction Fonctions Support
Département Achats et Logistique
Cité ESSAADA Khenchela

Contre le versement auprès de la banque BNA, d'un montant de cinq mille dinars (5000.00 DA), non remboursable, représentant les frais de documentation et de reprographie au compte bancaire : BNA Khenchela N° : 00100323030000239/58

Le cahier des charges doit être retiré par le candidat ou son représentant désigné à cet effet.

Présentation des offres

Les soumissionnaires doivent fournir des offres comportant :

- Le Dossier administratif : (un (01) original et deux (02) copies plus le dossier en format électronique (CD))
- L'offre technique : (un (01) original et deux (02) copies plus l'offre en format électronique (CD))
- L'offre financière : (un (01) original et deux (02) copies plus l'offre en format électronique (CD))

sont insérés dans des enveloppes séparées et fermées, indiquant sur chaque enveloppe, la dénomination de l'opérateur économique, la référence et l'objet de l'appel d'offres ainsi que, sur chaque pli correspondant, la mention « dossier administratif », « offre technique » et « offre financière »

Les trois (03) enveloppes soumissionnées sont insérées dans une seule enveloppe externe fermée, anonyme, sans aucun signe d'identification du soumissionnaire comportant les mentions suivantes :

Avis d'Appel d'Offres National Ouvert Avec Exigence De Capacités Minimales
N° : AO /01/AT/DOKHE/SDFS/DAL/SA/2023
Réalisation d'infrastructures d'accueil, pose et raccordement des câbles à fibres optiques
Adresse : Cité ESSAADA Khenchela

« A n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres »

L'attention des soumissionnaires est attirée sur le caractère impératif de cette formalité, sous peine de rejet. Si l'enveloppe extérieure n'est pas marquée comme indiqué ci-dessus, la structure contractante ne sera en aucun cas responsable si l'offre est égarée ou qu'elle soit ouverte prématurément.

Les offres doivent être déposées à l'adresse suivante : Algérie Télécom - Direction opérationnelle des télécommunications Khenchela - Cité SAADA Khenchela.

La date limite de dépôt des offres est fixée au quatorzième (15) jour de 08h00 à 14h00 à partir de la première date de parution du présent avis dans la presse nationale.

Si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la durée de préparation des offres est prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant.

Les soumissionnaires qui parviennent après la date limite de dépôt des plis ne seront pas prises en considération.

Les soumissionnaires sont conviés à assister à l'ouverture des plis des offres techniques et financières, qui aura lieu en séance publique, le même jour correspondant à la date limite du dépôt des plis à 14h00 mn à l'adresse précitée.

Les candidats restent tenus par leurs offres pendant une période de cent-quatre-vingts (180) jours à compter de la date limite de dépôt des plis.

DK NEWS

Anep : 2316006667 du 15/03/2023

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA DE BEJAIA
DIRECTION DE LA SANTÉ ET DE LA POPULATION
NIF : 099006019001536

2^{ème} AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITES MINIMALES APRES IFRUCTUOSITE DU DEUX LOTS N°14/DSP/2023

La Direction de la santé et de la population de la wilaya de Bejaia lance un 2^{ème} avis d'appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales après infructuosité du deux lots, portant : « Travaux de réhabilitation de 06 infrastructures et établissements sanitaires, touchés par le séisme du 19/03/2022 à travers la wilaya de Bejaia ».

- Lot N°03 : Travaux de réhabilitation des dégâts suite au séisme du 19/03/2022 à la Polyclinique d'El mathen, l'unité de soin Bourbatach et l'unité de soin Bouzbi - Commune de Féniaia.
- Lot N°04 : Travaux de réhabilitation des dégâts suite au séisme du 19/03/2022 à la salle de soin au village Khelil-Commune de Barbacha.

Le présent appel d'offres s'adresse aux seuls soumissionnaires de droits algériens, titulaires d'un certificat de qualification et de classification professionnelles :

- Catégorie II (Deux) ou plus en cours de validité dans le domaine des Travaux de Bâtiments activité principale. Et ils doivent en plus justifier de moyens humains et matériels nécessaires pour l'exécution des types de prestations.
- L'entreprise peut soumissionner pour un ou plusieurs lots et ne peut être retenue que pour deux lots au maximum, économiquement les plus avantageux pour le service contractant.

Les intéressés par ce présent avis peuvent se présenter auprès du bureau des investissements et des marchés de la Direction de la Santé et de la Population de la wilaya de Bejaia, cité SMINA, pour le retrait du cahier des charges. Les offres sont constituées d'un Dossier de Candidature, d'une Offre Technique et d'une Offre Financière.

Les offres sont insérées dans des enveloppes séparées et cachetées, indiquant la dénomination de l'entreprise, la référence et l'objet de l'appel d'offres ainsi que la mention Dossier de Candidature, Offre Technique ou Offre Financière, selon le cas, doivent être accompagnées des pièces citées dans le cahier des charges.

Article N° 06 de l'offre technique, ces enveloppes doivent être mises dans une autre enveloppe principale cachetée et anonyme comportant la mention suivante :

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITES MINIMALES APRES IFRUCTUOSITE DU DEUX LOTS N° 14/DSP/2023

« Travaux de réhabilitation de 06 infrastructures et établissements sanitaires, touchés par le séisme du 19/03/2022 à travers la wilaya de Bejaia »

LOT N°.....

(avec indication des lots sur l'enveloppe)

« A N'OUVRIR QUE PAR LA COMMISSION D'OUVERTURE DES PLS ET D'EVALUATION DES OFFRES »

La durée de préparation des offres est fixée à Quinze (15) Jours à compter de la date de la première parution du présent avis dans le bulletin officiel des marchés de l'opérateur public (BOMOP) et/ou dans les quotidiens nationaux.

La date et l'heure limite de dépôt des offres est fixée au dernier jour de la durée de préparation des offres au plus tard à 12 Heures 00 minute et devront être déposés auprès de la Direction de la Santé et de la Population de la Wilaya de BEJAIA (Bureau des investissements et des marchés), site à Cité SMINA - wilaya de BEJAIA.

Si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la durée de préparation des offres est prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant.

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant une période équivalente à la durée de préparation des offres augmentée de Trois (03) Mois.

L'ouverture des plis s'effectuera en séance publique le dernier jour correspondant à la date limite de dépôt des offres à 14Heures 00 minute.

DK NEWS

Anep : 2316006625 du 15/03/2023

OLYMPISME L'Algérie hôte des jeux olympiques arabes en juillet prochain

Le Bureau exécutif de l'Union des comités nationaux olympiques arabes (UANOC), réuni à Djeddah en Arabie saoudite, a décidé d'attribuer à l'Algérie l'organisation des Jeux olympiques arabes en juillet prochain, a indiqué l'instance arabe sur son site officiel.

Le comité exécutif de l'UANOC s'était réuni à Djeddah sous la présidence du prince Abdelaziz Ben Torki Al-Fayçal, en présence du président du Comité olympique et sportif algérien (COA), Abderrahmane Hamad.



CYCLISME - TOUR D'ALGÉRIE-2023

Hamza Yacine vainqueur de la 8^{ème} étape entre Skikda et Jijel

L'Algérien Hamza Yacine (sélection régionale Madar), s'est adjugé mardi la 8^{ème} étape du Tour d'Algérie cycliste, entre

Skikda et Jijel sur un parcours de 150 km. Hamza qui a signé à l'occasion sa quatrième victoire sur le Tour d'Algérie 2023, s'est

imposé en 3h42'54", après une échappée avec six autres coureurs qui ont franchi la ligne d'arrivée avec 10 secondes

d'avance sur le reste du peloton. La deuxième place est revenue à Travis Stedman (Q36.5-Italie) devant l'autre algérien Nassim

Saidi (sélection Madar-Algérie) avec le même temps. 77 coureurs avaient pris le départ de la 8^{ème} étape du Tour d'Algérie cycliste.

77 coureurs au départ de la 8^{ème} étape entre Skikda et Jijel

77 coureurs ont pris, mardi devant l'assemblée populaire de Skikda, le départ de la 8^{ème} étape du Tour d'Algérie cycliste, prévue entre Skikda et Jijel sur un parcours de 150 km qui sera réservée essentiellement aux sprinteurs dont les Algériens Youcef Reguigui "Terengganu Polygon" et Hamza Yacine "Team Madar", vainqueur la veille pour la troisième fois depuis le départ du

TAC-2023. La 8^{ème} étape sera longue de 150 km avec un col de première catégorie et deux sprints, attendus dans les localités de Boudoukha (70,2 km) et Medeghri Belghimouze (109,4 km).

À l'issue de septième étape disputée lundi entre Constantine et Skikda sur une distance de 83,6 km, le Français Paul Hennequin, troisième de l'étape, a conservé son maillot jaune de leader

avec deux secondes d'avance sur l'Étalien Edoardo Sandri (Q36.5 Continental Cycling Team) et quatre secondes sur l'Érythréen Aklilu Ghebrihiwet.

Hennequin a gardé également le maillot blanc du meilleur espoir (U23), alors que l'Érythréen Yemane Dawit a endossé le maillot à pois du meilleur grimpeur.

Cette septième étape du Tour a été marquée par l'abandon de deux nouveaux coureurs, à savoir, l'Irakien Mahdi Al Battah et le Tunisien Hatem Ben Amar, après les forfaits avant le départ des Irakiens Tuayen Abdullah et Al Rikabi Ahmed ainsi que du Néerlandais Luuk Schuurmans, ce qui porte le nombre d'abandons à 16 coureurs, depuis le début du Tour.

Skikda-Jijel, une 8^{ème} étape de 150 km réservée aux sprinteurs

La 8^{ème} étape du Tour d'Algérie cycliste, prévue mardi entre Skikda et Jijel sur un parcours de 150 km, sera réservée essentiellement aux sprinteurs dont les Algériens Youcef Reguigui "Terengganu Polygon" et Hamza Yacine "Team Madar", vainqueur la veille pour la troisième fois depuis le départ du TAC-2023.

La 8^{ème} étape dont le départ sera donné devant l'assemblée

populaire de Skikda, sera disputée sur un parcours de 150 km avec un col de première catégorie, mais également deux sprints au programme, dans les localités de Boudoukha (70,2 km) et Medeghri Belghimouze (109,4 km).

À l'issue de septième étape disputée lundi entre Constantine et Skikda sur une distance de 83,6 km, le Français Paul Hennequin, troisième de l'étape, a

conservé son maillot jaune de leader avec deux secondes d'avance sur l'Étalien Edoardo Sandri (Q36.5 Continental Cycling Team) et quatre secondes sur l'Érythréen Aklilu Ghebrihiwet.

Hennequin a gardé également le maillot blanc du meilleur espoir (U23), alors que l'Érythréen Yemane Dawit a endossé le maillot à pois du meilleur grimpeur. Cette septième étape

du Tour a été marquée par l'abandon de deux nouveaux coureurs, à savoir, l'Irakien Mahdi Al Battah et le Tunisien Hatem Ben Amar, après les forfaits avant le départ des Irakiens Tuayen Abdullah et Al Rikabi Ahmed ainsi que le Néerlandais Luuk Schuurmans, vainqueur de la 5^{ème} étape.

Après ces forfaits, le total des abandons s'élève à 16 coureurs depuis le début du Tour. Inscrit

au calendrier de l'Africa Tour de l'UCI, le Tour d'Algérie cycliste composé de 10 étapes, est régi par les règlements de la FAC et ceux de l'Union Cycliste Internationale.

Les pays participant à ce rendez-vous sont la France, l'Allemagne, l'Italie, la Turquie, les Pays-Bas, la Roumanie, l'Érythrée, l'Irak, la Tunisie, la Malaisie, le Sultanat d'Oman et l'Algérie (pays hôte).

Les légendes de la petite reine algérienne honorées à Skikda

Sebti Benzine, Salim Beleksir, Daoud Messaoud, ainsi que les frères Hamza Malek et Madjid, d'authentiques légendes de la petite reine algérienne ont été honorés par les responsables du Tour d'Algérie Cycliste 2023 (TAC-2023), à l'occasion de la septième étape à Skikda.

Ces grandes figures du cyclisme national avaient fait les beaux jours de la petite reine, en participant avec brio aux différentes éditions du Tour d'Algérie ainsi qu'aux championnats d'Afrique et aux Jeux olympiques.

Cerise sur le gâteau, cette 7^{ème} étape a été remportée par Hamza Yacine, fils de Malek Hamza, donnant un goût particulier à ces émouvantes retrouvailles,

qui ont permis à ces anciens coureurs d'évoquer de savoureuses anecdotes sur le Tour.

"C'est toujours un grand plaisir de revoir mes coéquipiers.

Je n'ai pas hésité à faire le déplacement d'Annaba pour venir les saluer", a déclaré Sebti Benzine, double vainqueur du Tour d'Algérie en 1985 et 1989 et premier cycliste algérien à participer aux Jeux olympiques, c'était à Séoul (Corée du Sud) en 1988.

"Je suis très ému par cet hommage et j'espère que les coureurs algériens décrocheront d'autres succès sur ce Tour", a ajouté l'enfant d'El Gahmoussia à El Hadjar (Annaba) qui avait explosé en équipe nationale à travers ses nom-

breux titres africains et arabes, mais aussi ses deux médailles d'or aux Jeux africains de 1987 à Nairobi (Kenya).

Son coach de l'époque, Madjid Hamza, s'est remémoré à cette occasion la performance de Benzine aux JO de Séoul, alors inconnu du gotha mondial, Benzine avait longtemps mené la course, mais ses ambitions de médaille se sont arrêtées à cause d'un souci mécanique (crevaillon).

"Benzine avait fait sensation lors de cette course, au point que tous les journalistes se demandaient qui était cet extraterrestre qui mène la course sur route des Jeux", s'est remémoré l'ancien coach national, également un immense champion du cyclisme, désor-

mais dans l'organisation du TAC-2023. Lors de cette cérémonie, la Fédération algérienne de cyclisme (FAC) a également honoré à l'ancien président de ligue de de Skikda Saïd Boukria.

Ces retrouvailles ont été immortalisées par des photos souvenirs regroupant plusieurs générations de coureurs qui ont fait la gloire du cyclisme algérien, ainsi que des commissaires dont Salah Bensalah, Amar Bouterfa et Omar Boukara qui sont toujours présents sur les routes du Tour et d'autres ayant côtoyés ses champions et vécu leurs exploits, à l'image de l'actuel chargé de communication de la FAC et ancien reporter sportif à l'APS, Mohamed Zemmour.

JUDO - COUPE D'AFRIQUE DES CADETS (OPEN D'ALGER)

L'Algérie représentée par 38 athlètes

Trente huit judokas (20 garçons et 18 filles) représenteront l'Algérie à la Coupe d'Afrique des cadets, prévue le 16 mars à la Coupole du Complexe Olympique Mohamed Boudiaf (Alger), a appris l'APS mardi auprès des organisateurs.

Chez les garçons, la Direction technique nationale à sélectionné Abdeldjabbar Rouibet (-50 kg), Degouah Mohamed Amine (-50 kg), Medjahed Abderrahim (-50 kg), Boualem Aïfa (-55 kg), Laïd Badreddine (-55 kg), Moncef Bouziane (-55 kg), Nabil Medjtouh (-55 kg), Adel

Boussahel (-55 kg), Hezil Oussama (-60 kg), Hadj-Moussa Ryad (-60 kg), Keloua Lyès (-60 kg), Abdallah Bouacida (-66 kg), Ensaâd Nasreddine (-66 kg), Bouchaâchi Amine (-66 kg), Younsi Réda (-73 kg), Saf Adem (-81 kg), Sami Bouyakoub (-90 kg), Ferradji Mohamed (-90 kg), Dahmani Mohamed Chérif (-90 kg) et Lazri Zakaria (+90 kg).

Chez les filles, le choix s'est porté sur Racha Riham Aïdoun (-40 kg), Benouar Nedjouda Maisaâ (-40 kg), Marissa Melaba (-44 kg), Zaidi Meroua (-44 kg), Zerabib Malak (-44 kg), Lai-

mèche Nedjma (-48 kg), Habet Raneé (-48 kg), Chaïbi Ranim (-48 kg), Brahim Hanane (-52 kg), Reguig Lydia (-52 kg), Khaldi Samia (-52 kg), Ghazali Nourhane (-57 kg), Akkizi Alyssia (-57 kg), Hadjer Arras (-63 kg), Lydia Kechout (-70 kg), Selloula Karina (-70 kg), Lina Benfedda (+70 kg), Miloudi Rym Asma (+70 kg).

Soit pratiquement la même équipe qui a disputé l'étape de Tunis de cette Coupe d'Afrique de judo il y a une semaine, et dans laquelle elle avait

ATHLÉTISME

Dick Fosbury, l'homme qui révolutionna le saut en hauteur, n'est plus

L'ancien athlète américain Dick Fosbury, champion olympique en 1968, qui a révolutionné le saut en hauteur avec une technique ayant fait école et portant désormais son nom, est mort dimanche à 76 ans, a annoncé son agent lundi.

Fosbury est entré dans l'histoire de l'athlétisme avec son fameux "flop". Une technique de saut en dorsal, quand tous les autres athlètes utilisaient celles du rouleau ventral ou du ciseau. C'est en 1968, que le monde découvrit ce drôle d'oiseau planer dans le ciel de Mexico City où se déroulaient les Jeux.

Son saut à 2,24 m, record olympique en prime, lui rapporta l'or et la postérité d'une discipline dont il restera à jamais le grand révolutionnaire.

CAN-2023 (QUALIFICATIONS) ALGÉRIE Chaïbi annonce sa présence face au Niger

Le milieu offensif de Toulouse FC (Ligue 1/ France) Farès Chaïbi (20 ans), a annoncé mardi sa décision de rejoindre l'équipe nationale de football, en vue de la double confrontation face au Niger, le 23 mars au stade Nelson-Mandela de Baraki (22h00) et le 27 mars à Tunis (17h00), comptant pour les 3e et 4e journées des qualifications (Gr.F) de la Coupe d'Afrique des Nations CAN-2023 (reportée à 2024) en Côte d'Ivoire.

"C'est avec une énorme fierté que je vous annonce mon choix de rejoindre la sélection algérienne.

Je tiens également à remercier la Fédération française de football (FFF) pour l'intérêt qu'ils m'ont porté mais ce choix vient tout droit du cœur.

Hâte de porter ce maillot", a indiqué le joueur dans un message posté sur son compte officiel Instagram.

Chaïbi (20 ans) qui compte 6 buts et 5 passes décisives avec le TFC en 28 matchs cette saison, toutes compétitions confondues, est l'un des nouveaux joueurs annoncés pour renforcer les rangs des "Verts" dès le prochain stage dont le coup d'envoi est prévu lundi prochain.

Outre Chaïbi, d'autres joueurs sont annoncés pour renforcer les rangs de la sélection, à l'image du défenseur de Wolverhampton (An-



gleterre) Ryan Aït Nouri, du milieu offensif de l'Olympique Lyon (France) Houssein Auar, et éventuellement l'ailier droit de l'OGC Nice

(France) Badreddine Bouanani. Ces nouveaux joueurs ont été appelés dans le cadre du projet de la relance et de

rajeunissement, prôné par la Belmadi, après une année 2022 marquée notamment par l'échec de qualification au dernier Mondial 2022 disputé au Qatar.

Décès de l'ancien gardien de but international Saïd Ouchene



L'ancien gardien de but international du NA Hussein-Dey Saïd Ouchene est décédé lundi soir à l'âge de 80 ans, a-t-on appris auprès de ses proches mardi.

Celui qu'on surnommait affectueusement "le chat noir" en raison de sa tenue, avait porté les couleurs de la sélection nationale et du NAHD dans les années 1960 et 1970.

Il s'est distingué notamment par ses envolées et ses parades pour défendre sa cage. Avec une génération de joueurs talentueux à l'image de Bouyahi, Djebbar et Moussouni, il avait remporté le championnat d'Algérie lors de la saison 1966-1967 avant de perdre dix ans plus tard la finale de la Coupe d'Algérie face à la JS Kabylie (2-1).

En sélection algérienne, Ouchene avait été convoqué pour la première fois sous la houlette du duo Ibrir-Khabatou dans les années soixante. Il a disputé son premier match avec la sélection nationale contre la Chine le 9 décembre 1964 à Alger. Au total, il a porté le maillot national à 37 reprises.

Au cours de sa carrière, il a exercé comme entraîneur-adjoint de l'équipe nationale féminine avec le coach Azzedine Chih. Il avait été sacré champion arabe avec cette sélection. Le défunt sera inhumé mercredi au cimetière de Hydra après la prière d'Al-Dohr.

73E CONGRÈS DE LA FIFA Le président de la FAF Zefizef mercredi à Kigali

Le président de la Fédération algérienne de football (FAF) Djahid Zefizef, se rendra mercredi à Kigali (Rwanda), pour prendre part au 73ème Congrès de la Fédération internationale (Fifa) prévu jeudi, a indiqué l'instance fédérale mardi dans un communiqué.

Au cours de ce 73e Congrès de la Fifa, le président Gianni Infantino, seul candidat à sa propre succession, est assuré d'être réélu à la tête de la Fifa pour un deuxième mandat (2023-2027).

"Chaque association membre dispose d'un droit de vote au Congrès, sous réserve qu'elle n'ait pas perdu ce droit du fait d'une suspension ou d'un non-respect des dispositions statutaires de la Fifa. Lors du Congrès, les votes électroniques seront effectués conformément à l'article 26, alinéa 1 des Statuts de la Fifa", précise la FAF sur son site officiel.

Conformément au calendrier établi par les Statuts de la Fifa, les associations membres avaient jusqu'au 16 novembre 2022 pour soumettre des propositions de candidats à la fonction de Président de la FIFA pour le mandat 2023-2027.

Au terme de ce délai, le secrétariat général de la FIFA a dûment reçu la candidature du Président de la FIFA sortant, M. Gianni Infantino (Italie/Suisse). Aucune autre candidature n'a été reçue.



Zefizef sera accompagné du 1er vice-président de l'instance Azzedine Arab, et du secrétaire général de la FAF Mounir Debichi.

FORMATION FAF envisage de lancer 16 académies à travers le pays



La Fédération algérienne de football (FAF) a annoncé mardi son projet de lancer 16 académies de formation pour les jeunes talents "réparties sur plusieurs wilayas".

"Le Directeur technique national (DTN) Mustapha Biskri, a été chargé par le bureau fédéral de préparer une étude portant sur la mise en place de structures de formation de jeunes talents, en s'appuyant sur les infrastructures relevant du secteur de la jeunesse et des sports et réunissant toutes

les commodités nécessaires pour mener un tel programme ambitieux", a indiqué la FAF dans un communiqué. Dans une première étape, la DTN-FAF a recensé plusieurs sites susceptibles d'accueillir 16 académies réparties sur plusieurs wilayas, y compris dans le sud. Ce qui permettra un maillage intéressant pour capter un maximum de jeunes dans le cadre d'une large opération de détection qui seront affectés aux différentes académies, souligne l'instance

fédérale. Pour mener à bien ce projet, la FAF a souligné qu'elle "bénéficiera de l'accompagnement du Ministère de la jeunesse et des sports et du Groupe Sonatrach, mais également de la Direction de développement de la FIFA qui a exprimé son intérêt pour ces projets.", tout en révélant que le président de la FAF Djahid Zefizef "a reçu l'appui de l'instance du football mondial quant à l'intérêt de lancer un vaste programme de formation à moyen et long

terme, encadré par des compétences avérées." Pour sa part, le football scolaire fait partie également du schéma de développement pour lequel la DTN-FAF accorde un intérêt certain, surtout après le lancement par la CAF d'une compétition continentale au niveau de ses zones.

Dans ce cadre et en prévision de la 2ème édition du tournoi UNAF Scolaire, la DTN a lancé un championnat selon la formule coupe à élimination directe.

SCANDALE ARBITRAL

"Le pire moment qu'ait connu le football espagnol", dit Tebas

Le football espagnol vit le pire moment de son histoire en raison de l'affaire de corruption d'arbitres impliquant le FC Barcelone, a déclaré lundi le président de la Ligue de football professionnel (LaLiga), Javier Tebas qui a "honte".



La semaine dernière, la justice espagnole a inculpé le club catalan et plusieurs de ses anciens dirigeants pour "corruption", "abus de confiance" et "faux en écritures de commerce" après que des versements de plus de 7,3 millions d'euros à une société appartenant à Jose Maria Enriquez Negrera, un ancien responsable des arbitres, également poursuivi, ont été découverts au début de l'année.

Le FC Barcelone affirme pour sa part avoir payé l'ex-responsable de la commission d'arbitrage de la fédération espagnole de football (CTA) de 1994 à 2018 pour des rapports et des conseils liés à l'arbitrage.

"Il y a des paiements reconnus par Barcelone au

vice-président de la CTA, c'est quelque chose d'anormal", a déclaré Tebas à la chaîne Movistar Vamos.

"C'est clair que ça génère des tensions. La réputation de notre football est en jeu. J'ai honte. Nous n'avons aucune explication de la part de Barcelone", a tonné le dirigeant.

Pour couper court aux accusations, le président du Barça Joan Laporta a affirmé mardi dernier que son club n'avait "jamais acheté d'arbitre". "Qu'il soit clair que le Barça n'a jamais acheté d'arbitre ni eu l'intention d'acheter des arbitres.

Absolument jamais", s'est défendu le dirigeant lors d'un colloque.

Lundi, Laporta est apparu ému lors d'un dis-

cours prononcé au Camp Nou et a déclaré que ce n'était pas de la faiblesse, mais au contraire la preuve de son désir de s'attaquer aux détracteurs de son club.

"Ne croyez pas que je suis ému par faiblesse, je le suis parce que je veux vraiment affronter toutes les crapules qui ternissent notre blason", a-t-il martelé. "Il y a des attaques féroces qui visent à salir notre club, qui n'ont rien à voir avec la réalité", a-t-il poursuivi.

Le parquet de Barcelone a lancé des poursuites contre le Barça en tant que personne morale, ainsi que contre ses anciens présidents Josep Maria Bartomeu (de 2014 à 2020), et Sandro Rosell (entre 2010 et 2014), Oscar Grau et Al-

bert Soler, membres de l'ancienne équipe de M. Bartomeu, sont également poursuivis.

D'anciens entraîneurs du FC Barcelone, Luis Enrique et Ernesto Valverde, seraient appelés à témoigner dans la procédure judiciaire, a rapporté lundi le journal espagnol El País.

Le Real Madrid, champion d'Espagne en titre, a déclaré dimanche qu'il comparaitrait en tant que "partie civile" dans l'affaire une fois qu'elle aura avancé.

Les sanctions à l'encontre du club pourraient aller de la "suspension d'activité... à la dissolution pure et simple de la société", a déclaré Alberto Palomar, professeur de droit à l'Université Carlos III de Madrid.

COUPE ARABE DES CLUBS (1^{ER} TOUR PRÉLIMINAIRE - ALLER) KOWEÏT SC- JS SAOURA**Les Bécharis pour une option de qualification**

La JS Saoura, l'un des deux représentants algériens en Coupe du Roi Salmene des clubs, affrontera mercredi Koweït SC au stade Jaber Ahmed à Koweït City (16h30, algériennes) dans le cadre du 1er tour préliminaire (aller) de l'épreuve, avec l'intention de prendre une option de qualification au 2e tour. L'entraîneur Mustapha Djallit a fait appel à 22 joueurs pour cette première manche.

La formation de Béchar, à pied d'œuvre depuis dimanche à Koweït City, s'est entraînée à deux reprises avec un effectif au complet.

Un bon résultat en déplacement permettra à la JSS d'aborder la seconde manche, prévu mardi 21 mars au stade Miloud-Hadefi d'Oran (18h00), en toute sérénité, d'autant que cette épreuve constitue l'un des objectifs du club cette saison. Les coéquipiers de Benamar Mellal devront faire face à une coriace équipe, qui a terminé en tête du classement de la saison régulière avec 35 points, à six longueurs de son poursuivant direct Kazma.

Les six premiers disputeront les play-offs pour l'attribution du titre de champion. Koweït SC reste sur une belle série d'invincibilité de 15 matchs, toutes compétitions confondues.

La JSS participe au rendez-vous arabe grâce à la quatrième place qu'elle a décrochée lors de la précédente édition de la Ligue 1.

L'autre représentant Algérien n'est autre que le triple champion d'Algérie sortant, le CR Belouizdad, qualifié directement à la phase des poules. En cas de qualification, la JSS affrontera le vainqueur de la double confrontation entre les Mauritaniens de Nouadhibou FC et les Jordaniens de El Chabab, pour une place en phase de groupes.

L'Union des associations du football arabe (UAFA) avait annoncé début février le lancement d'une nouvelle compétition pour les clubs baptisée "la Coupe du Roi Salmene" des clubs, qui verra la participation de 37 clubs arabes pour une dotation globale de 10 millions de dollars.

Les 37 clubs engagés prendront part d'abord à une phase de qualification, alors que le tournoi final se déroulera l'été prochain dans trois villes saoudiennes: Abha, Baha, et Taïf.

SÉLECTION DU PAYS DE GALLES

Aaron Ramsey nouveau capitaine

Le milieu de terrain international gallois de l'OGC Nice, Aaron Ramsey a été nommé capitaine de sa sélection nationale, en remplacement de l'icône Gareth Bale, qui a pris sa retraite internationale à l'issue du Mondial-2022, a annoncé mardi le sélectionneur Rob Page.

"Aaron Ramsey était vice-capitaine, derrière Gareth Bale, et je vois cela comme une progression naturelle", a indiqué le coach gallois, qui prépare le début des éliminatoires de l'Euro-2024 contre la Croatie et la Lettonie fin mars. "C'est pour lui une belle occasion de travailler avec des jeunes joueurs. C'est le bon moment dans sa carrière et il en a très envie. Je lui en ai parlé et il apprécie l'idée" a ajouté Page.

Agé de 32 ans et passé notamment par Arsenal et la Juventus Turin, Ramsey a déjà porté le brassard du Pays de Galles

en mars 2011. Alors âgé de 20 ans, il avait été désigné capitaine par le sélectionneur d'alors, Gary Speed, mais un an plus tard, son successeur Chris Coleman lui avait préféré Ashley Williams.

En janvier, Gareth Bale, le capitaine historique aux 111 sélections, meilleur buteur de son pays, a annoncé qu'il mettait fin à sa carrière.

Dans son sillage et après la Coupe du monde ratée des Gallois (derniers de leur groupe avec un seul but marqué), les autres cadres Chris Gunter, Joe Allen et Jonny Williams ont indiqué qu'ils se retireraient également.

Page, contraint de rajeunir son groupe, a appelé quatre néophytes pour la prochaine séquence internationale : les milieux Jordan James, Ollie Cooper et Luke Harris, ainsi que l'attaquant Nathan Broadhead.

CHAMPIONNAT D'ESPAGNE

L'Atletico s'impose à Gérone 1-0

L'Atletico Madrid s'est imposé lundi à Gérone et cette victoire 1-0 lui permet de conforter sa troisième place, en laissant à trois points son premier poursuivant, la Real Sociedad.

Ce déplacement en Catalogne s'annonçait compliqué pour les Madrilènes, face à une équipe intraitable à domicile. L'Atletico, qui reste sur neuf matches sans défaite en champion-

nat, s'est certes procuré les meilleures occasions, mais Gérone a fait bien mieux que résister, et aurait pu décrocher les trois points sans que l'on crie au scandale.

FOOTBALL (MASCULIN)

La Fifa dévoile le calendrier international des matchs 2025-2030

La Fédération internationale de football a dévoilé mardi à Kigali (Rwanda) le calendrier international des matchs pour le football masculin 2025-2030.

Le calendrier sera structuré comme suit, Mars : une fenêtre de neuf jours, avec deux matches. Juin : une fenêtre de neuf jours, avec deux matches (incluant des matchs amicaux préparatoires aux compétitions finales, le cas échéant). Fin septembre / début octobre : une fenêtre de 16 jours, avec quatre matches (à compter de 2026, deux fenêtres de neuf jours et deux matches conservées en septembre et octobre 2025). Novembre : une fenêtre de neuf jours, avec deux matches.



Selon ce nouveau calendrier, la finale de la Coupe du Monde de la FIFA 2026 sera disputée le dimanche 19 juillet 2026 et la période de mise à disposition obligatoire des joueurs débutera le 25 mai, au lendemain de la dernière date de match officiel pour les clubs (des dérogations peuvent être accordées jusqu'au 30 mai 2026 pour les finales des compétitions interclubs des conféd-

rations, sous réserve de l'approbation de la FIFA).

Le nombre total cumulé de jours de repos, de mise à disposition et de compétition s'élève à 56 jours, un chiffre identique à celui des éditions 2010, 2014 et 2018 de la Coupe du Monde de la FIFA. Le calendrier international des matches pour le football masculin 2025-2030 sera publié dans les prochains jours.

APS

MANCHESTER CITY
De Bruyne, le reproche de Guardiola

Moins performant cette saison, Kevin De Bruyne (31 ans, 25 matchs et 4 buts en Premier League) ne donne pas satisfaction à son manager Pep Guardiola. Le coach de Manchester City, conscient des difficultés de son meneur de jeu, lui demande de revenir à un jeu plus simple.

REAL MADRID
Benzema de retour face à Liverpool

Laissé au repos contre l'Espanyol Barcelone (1-3) samedi en Liga, l'attaquant et capitaine du Real Madrid Karim Benzema (35 ans, 27 matchs et 18 buts toutes compétitions cette saison) va, sans réelle surprise, réaliser son retour dans le groupe merengue pour affronter Liverpool mercredi (21h) en 8e de finale retour de Ligue des Champions.

"Il va bien, il a récupéré. Je ne parle pas tous les jours avec Karim mais je le vois bien, motivé pour le match contre Liverpool", a assuré l'entraîneur de la Maison Blanche Carlo Ancelotti ce mardi en conférence de presse.

Le retour de "KB9", incontestablement une bonne nouvelle pour le Real qui avait battu les Reds 5-2 lors de la manche aller!

MANCHESTER UNITED
Kane jugé trop cher ?

Manchester United va-t-il jeter l'éponge dans le dossier Harry Kane (29 ans, 38 matchs et 22 buts toutes compétitions cette saison) ? Si l'on en croit les informations de Sky Sport, le club mancunien n'est plus totalement convaincu par le recrutement de l'avant-centre anglais, sous contrat jusqu'en 2024 à Tottenham. Alors qu'il faudra déboursier au moins 100 millions d'euros pour l'arracher aux Spurs, la direction des Red Devils jugerait cet investissement trop important pour un joueur de son âge. Les pensionnaires d'Old Trafford auraient donc décidé de se focaliser sur leur autre piste offensive : Victor Osimhen (Naples).



PSG
Al-Hilal, Messi demanderait 600 M€ !

Lié au Paris Saint-Germain jusqu'en juin prochain, l'attaquant Lionel Messi (35 ans, 31 matchs et 18 buts toutes compétitions cette saison) dispose d'un avenir très incertain. Et s'il dispose de plusieurs courtisans, hors d'Europe notamment avec un intérêt pressant d'Al-Hilal, l'Argentin ne quittera pas le Vieux continent à n'importe quel prix. Selon les informations d'El Chiringuito - qui ne précise pas la répartition du montant évoqué - le septuple Ballon d'Or réclamerait effectivement la somme astronomique de 600 millions d'euros à la formation saoudienne pour s'y engager !

Cette information reste évidemment à prendre avec prudence, mais ces émoluments potentiels permettraient à la Pulga de dépasser son concurrent de toujours Cristiano Ronaldo, payé jusqu'à 400 millions d'euros par Al-Nassr, au rang de joueur le mieux payé du monde. En rejoignant qui plus est le Portugais dans le Golfe. Affaire à suivre.

MONTPELLIER
Son avenir, Wahi a une préférence

Surveillé par Arsenal, Dortmund ou encore Tottenham, Elye Wahi (20 ans, 23 matchs et 10 buts en L1 cette saison) dispose d'une belle cote à l'étranger. Mais l'attaquant, sous contrat jusqu'en 2025, privilégie de rester en France s'il venait à quitter Montpellier l'été prochain. Sur les ondes de France à Bleu Hérault, le Montpelliérain a confié que sa préférence va à la Ligue 1. "Je me suis toujours dit de ne pas sauter les étapes, je veux y aller petit à petit, a-t-il expliqué. On verra ce qui m'est proposé mais comme je l'ai toujours dit, pour l'instant, je suis au Montpellier Hérault et j'y suis très bien. On verra où le vent nous mène."

LEIPZIG
Nkunku, la pensée de Guardiola

Touché à la cuisse lors de la défaite du RB Leipzig contre le Borussia Dortmund (1-2) le 3 mars dernier en Bundesliga, le milieu offensif Christopher Nkunku (25 ans, 27 matchs et 17 buts toutes compétitions cette saison) va manquer le 8e de finale retour de Ligue des Champions face à Manchester City (1-1 à l'aller) ce mardi soir (21h). Lundi, le manager des Skyblues, Josep Guardiola, s'est exprimé sur l'absence de l'international français.

"Nkunku est un joueur exceptionnel. Mais ils traversent cette saison sans lui et ils s'en sortent très bien. Je lui souhaite un rétablissement rapide", a glissé le technicien catalan en conférence de presse.

Une jolie pensée pour l'ancien Parisien qui, avant ce nouveau pépin, avait déjà manqué trois mois de compétition entre novembre et février, et notamment la dernière Coupe du monde, à cause d'une blessure au genou.

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

DK NEWS

Edité par la SARL **DK NEWS**

Gérant **Mourad Cherbal**
Directeur de publication **Smâil Oulebsir**

Directeur de la rédaction **Smâil Oulebsir**

RÉDACTION ADMINISTRATION

«3, Rue du Djurdjura - Ben Aknoun - Alger **TÉL.** : 023.38.47.97»
FAX : 023.38.47.95 **EMAIL** : contact@dknews-dz.com - **SITE** : http://www.dknews-dz.com

PUBLICITE : S'adresser à 3, Rue du Djurdjura - Ben Aknoun - Alger **TÉL.** : 023.38.48.00
FAX : 023.38.47.95 / **E-MAIL** : contact@dknews-dz.com - **IMPRESSIION** : S.I.A.

Pour votre publicité, prière de s'adresser à l'Entreprise nationale de communication d'édition et de publicité - **ANEP spa** - 1, Avenue Pasteur - Alger - **TÉL.** : 021.71.16.64 / 021.73.71.28 - **FAX** : 021.73.95.59 / 021.73.99.19

ALGÉRIE - UNION EUROPÉENNE

Un déjeuner de travail réunit le président de la République avec le Haut représentant de l'UE

Un déjeuner de travail a réuni, lundi à Alger, le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune avec le Haut représentant de l'Union européenne (UE) pour les Affaires étrangères et la politique de sécurité et vice-président de la Commission européenne, M. Josep Borrell, indique un communiqué de la Présidence de la République.

Ont pris également part à ce déjeuner de travail du côté algérien, le directeur de cabinet à la Présidence de la République, Abdelaziz Khellaf, le secrétaire général du ministère des Affaires étrangères et de la Communauté nationale à

l'étranger, M. Amar Belani et le directeur général Europe au ministère des Affaires étrangères, M. Mohamed El Amine Bencherif, et du côté européen, l'ambassadeur, chef de la délégation de l'Union européenne en Algérie, Thomas Eckert,

la directrice générale pour le Moyen Orient et l'Afrique du nord du Service d'action extérieure de l'UE, Mme Hélène Gal et le Chef de cabinet du Haut représentant de l'UE, Rafael Daerr, ajoute le communiqué.



Josep Borrell : "l'Algérie est un partenaire de confiance pour l'Union européenne"

Le Haut représentant de l'Union européenne pour les Affaires étrangères et la Politique de sécurité, vice-président de la Commission européenne, Josep Borrell, a affirmé, lundi à Alger, que l'Algérie est un partenaire de confiance et un acteur-clé dans la lutte contre le terrorisme, annonçant que l'Algérie et l'UE ont convenu de relancer le dialogue de haut niveau en matière de sécurité.

"Il est très important de dire que nous avons convenu de relancer notre dialogue de haut niveau en matière de sécurité et que les premières réunions vont se tenir avant la fin de l'année en cours", a déclaré M. Borrell à l'issue de l'audience que lui a accordée le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune.

"Cela prouve que l'Algérie est un partenaire de confiance et un acteur-clé dans la lutte contre le terrorisme dans notre voisinage commun", a-t-il ajouté, relevant que l'Algérie a "une longue histoire dans la lutte contre le terrorisme".

"Nous voulons développer une vision globale et stratégique" en matière de lutte contre le terrorisme, a encore précisé M. Borrell, appelant à "coordonner et soutenir mutuellement les actions sécuritaires et joindre nos efforts pour renforcer la stabilité dans notre environnement et voisinage commun, particulièrement au Sahel".

"Comme vous le constatez, les sujets sont nombreux pour approfondir notre partenariat et nous avons la volonté de le faire", a-t-il dit, sollicitant, en outre, l'Algérie à se joindre aux efforts engagés pour parvenir à une solution à la crise en Ukraine. Renforcer la coopération dans la lutte contre la corruption

et le blanchiment d'argent Sur un autre registre, M. Borrell a indiqué que la lutte contre la corruption et le blanchiment d'argent constituent "une priorité importante aussi bien pour l'UE que l'Algérie", soulignant avoir échangé (avec le Président Tebboune) sur les questions des "avoirs mal acquis" et des "transferts financiers illicites".

"Je suis absolument convaincu de la nécessité de renforcer notre coopération dans ces domaines avec le gouvernement algérien", a-t-il soutenu

Au plan économique, il a indiqué que l'Algérie et l'UE disposent d'un par-

tenariat qui "fonctionne bien" dans le secteur de l'Energie, affirmant que "90% des exportations du gaz algérien partent vers l'Europe, qui considère l'Algérie comme un partenaire fiable pour avoir été aux côtés de l'Europe dans les moments difficiles".

"Nous souhaitons développer cette relation avec l'Algérie en nous projetant vers le futur, tout en privilégiant les investissements européens dans le secteur des énergies renouvelables", a-t-il relevé, faisant observer que l'Algérie a un "avenir prometteur" du fait qu'elle

dispose d'un "énorme potentiel" dans le domaine des énergies renouvelables.

Selon M. Borrell, "plus de la moitié du commerce extérieur algérien s'effectue avec les Etats membres de l'UE, soit 56% des exportations et 43% des importations", estimant, à ce propos, que les deux parties "peuvent faire mieux". Par ailleurs, M. Borrell a salué l'élection de l'Algérie au Conseil des droits de l'Homme des Nations Unies qu'il a qualifié d'institution "très importante".

Josep Borrell rend hommage aux martyrs de la Guerre de libération nationale

Le Haut représentant de l'Union européenne pour les Affaires étrangères et la Politique de sécurité, vice-président de la Commission européenne, Josep Borrell, s'est dit lundi "ému" de se recueillir au sanctuaire du Martyr à Alger, à la mémoire des martyrs de la Guerre de libération nationale, rendant hommage à "toutes celles et tous ceux qui ont perdu leur vie pour l'indépendance" de l'Algérie.

"Emu de me recueillir devant le monument des martyrs algériens", a-t-il écrit dans un tweet après s'être recueilli, au sanctuaire du Martyr à la mémoire des martyrs de la Guerre de libération nationale.

M. Borrell qui a déposé une gerbe de fleurs devant la stèle commémorative et observé une minute de silence à la mémoire des martyrs de la Révolution algérienne, a tenu à rendre "hommage" à "toutes celles et tous ceux qui ont perdu leur vie pour l'indépendance de leur pays".

La visite du Haut représentant de l'UE, arrivé dimanche à

Alger, "s'inscrit dans le sillage de la visite en Algérie du président du Conseil européen, M. Charles Michel, effectuée en septembre 2022, marquant la volonté de l'Algérie et l'UE de rehausser leur coopération dans tous les domaines", a indiqué samedi un communiqué du ministère des Affaires étrangères et de la Communauté nationale à l'étranger.

La visite de M. Borrell en Algérie, la première du genre depuis sa prise de fonction en décembre 2019, est l'occasion "de poursuivre le dialogue politique entre les deux parties et de faire le bilan de la coopération et les perspectives de son approfondissement, dans le cadre d'une mise en œuvre équilibrée et adaptée de l'Accord d'association Algérie-UE", a ajouté le ministère.

M. Borrell a été reçu lundi par le Président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, au siège de la Présidence de la République. Il a également été reçu dimanche par le Premier ministre, Aïmene Benabderrahmane.

JUSTICE

Les deux PDG des groupes "IMETAL" et "SIDER" en détention

Le juge d'instruction près le pôle pénal économique et financier de la Cour d'Alger a ordonné le placement en détention provisoire du PDG du Groupe IMETAL, répondant aux initiales de "B. T.", du PDG du Groupe SIDER, répondant aux initiales de "A. L." et de trois autres mis en cause, en plus du placement sous contrôle judiciaire d'autres accusés, dans le cadre d'une enquête sur des faits liés à la corruption, a indiqué lundi un communiqué du Procureur de la République près ce pôle. "En application des dispositions de l'article 11 du Code de procédure pénale, le parquet de la République près le Pôle pénal économique et financier informe l'opinion publique qu'une enquête préliminaire sur des faits de corruption a été ouverte, suite à un rapport qui lui est parvenu concernant des dépassements dans la gestion du Groupe public des industries métallurgiques et sidérurgiques (IMETAL), complicité pour détournement de fonds publics,

passation de marchés et de contrats en violation des lois et réglementations au niveau des deux principales filiales du Groupe à savoir le Complexe sidérurgique d'El Hadjar (SIDER El Hadjar) et l'Entreprise nationale de récupération (ENR), en vue d'octroyer des indus avantages à autrui, ce qui a causé la réduction de la capacité de production du Complexe dont les infrastructures sensibles ont été affectées, ainsi que les arrêts fréquents de la chaîne de production et des dégâts financiers tant pour le groupe que pour le Trésor public", lit-on dans le communiqué. "Après finalisation de l'enquête par la Brigade centrale de lutte contre les crimes économiques et financiers au Service central de lutte contre le crime organisé de la Direction générale de la Sûreté nationale (DGSN), il a été procédé en date du 12/03/2023 à la présentation des parties concernées devant le parquet qui a ordonné l'ouverture d'une instruction judiciaire contre 22 mis en cause et

toute personne dont l'implication sera établie par les résultats de l'enquête, et ce pour les chefs d'inculpation de détournement de fonds publics, abus de fonctions, passation de marchés et de contrats en violation des lois et réglementations en vue d'octroyer des indus avantages à autrui, blanchiment d'argent et enrichissement illicite", ajoute la même source. "Après audition des accusés, Monsieur le juge d'instruction près le Pôle pénal économique et financier a ordonné le placement en détention provisoire de 5 mis en cause répondant aux initiales de "B.T.", PDG du groupe IMETAL, "A.L.", PDG du groupe SIDER, "F. K.", Secrétaire de wilaya du syndicat de Annaba, "A. M. Ch.", ancien Directeur des ressources humaines à SIDER El Hadjar, actuellement Directeur-adjoint chargé de l'Administration, "K. F.", Directeur de l'unité de Annaba relevant de l'ENR, et le placement sous contrôle judiciaire des autres accusés", conclut la même source.

CORAN EN BRAILLE

5.000 exemplaires imprimés et distribués en Afrique et à la Mosquée de Paris (Belmehti)

Le ministre des Affaires religieuses et des Wakfs, Youcef Belmehti, a annoncé, lundi, l'impression de 5.000 exemplaires du saint Coran en braille édité en Algérie, et qui seront distribués avant le mois de Ramadan dans certains pays africains, à la Grande Mosquée de Paris et dans des établissements d'enseignement à l'étranger.

Invité du Forum de la Radio algérienne, M. Belmehti a précisé qu'en prévision du mois sacré de Ramadan, "il sera procédé à l'impression d'un premier lot de 5.000 exemplaires du saint Coran en braille édité en l'Algérie, qui seront distribués dans certains pays africains comme le Sénégal et le Niger, à la Grande Mosquée de Paris et dans des établissements d'enseignement à l'étranger".

"L'Algérie s'est distinguée, ces derniers temps, à l'échelle internationale grâce à la présence d'un grand nombre de ses récitants dans plusieurs pays européens", a souligné le ministre, annonçant, à ce titre, "l'envoi de 120 récitants algériens en France et 29 autres en Italie, sans compter les demandes émanant de Grande-Bretagne, d'Allemagne et du Canada".

Selon le ministre, cette distinction "est le fruit de la formation encadrée par des oulémas spécialisés dans le domaine et de l'accompagnement psychologique des récitants". Concernant les orientations religieuses pour le Ramadan, le ministre a fait savoir qu'à la lumière de la conférence nationale des cadres du ministère, "des directives ont été données pour mettre l'accent sur l'aspect spirituel de l'Islam à travers des prêches mettant en avant les valeurs de miséricorde, de solidarité et d'entraide durant ce mois sacré".